

An aerial photograph of a winding asphalt road through a dense forest. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow and long shadows. The trees are in various stages of autumn, with some showing bright yellow and orange, while others remain green. In the distance, a small cluster of buildings is visible on a hillside. The overall scene is peaceful and scenic.

RÉSULTATS ANNUELS 2024

FORVIA
Inspiring mobility

Sommaire

Chiffres clés 1

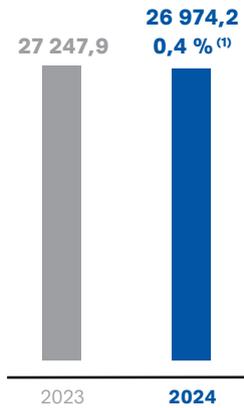
1	Activité	2
1.1	Faits notables	4
1.2	Événements importants	5
1.3	Production automobile	9
1.4	Ventes	10
1.5	Marge opérationnelle	15
1.6	Résultat net	17
1.7	Structure financière	18
1.8	Perspectives	21

2	Comptes consolidés	22
2.1	État du résultat global de la période	24
2.2	Bilan consolidé	26
2.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	28
2.4	Variation des capitaux propres consolidés	29
2.5	Annexe aux états financiers consolidés	30
2.6	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024	89

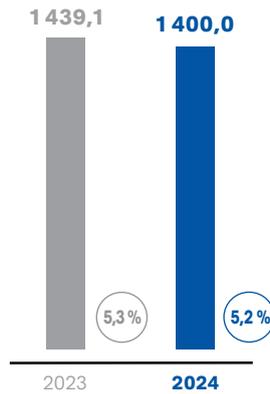
3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	100
----------	--	------------

Chiffres clés

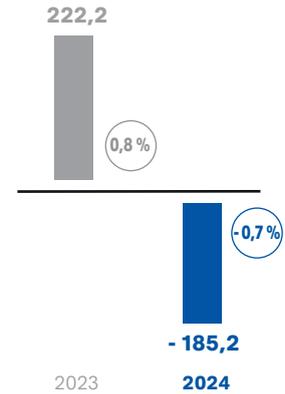
Ventes (en M€)



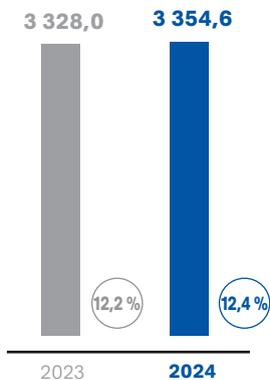
Marge opérationnelle⁽²⁾ (en M€ et % des ventes)



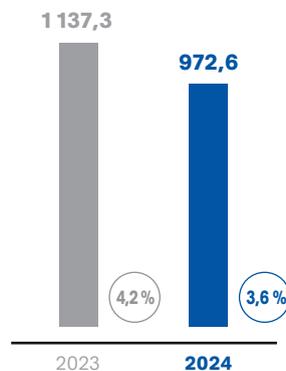
Résultat net part du Groupe (en M€ et % des ventes)



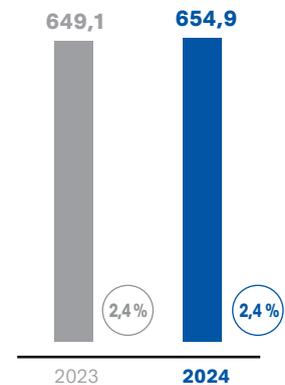
EBITDA ajusté⁽³⁾ (en M€ et % des ventes)



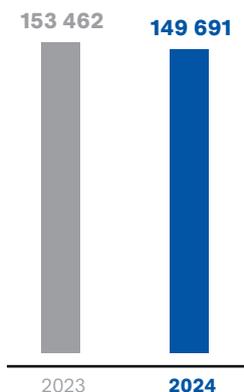
Investissements corporels et incorporels (en M€ et % des ventes)



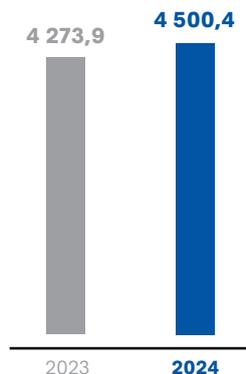
Flux de trésorerie net (en M€ et % des ventes)



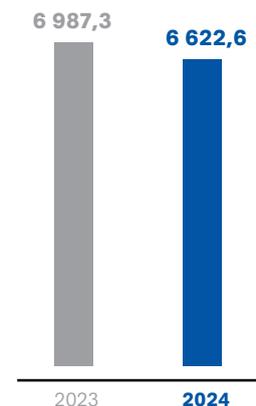
Effectifs totaux



Trésorerie et équivalents de trésorerie (en M€)



Dettes financières nettes⁽⁴⁾ (en M€)



(1) À devises et périmètres constants.

(2) Avant amortissements des actifs incorporels acquis (§ 2.1 de l'annexe aux états financiers consolidés).

(3) Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée (§ 2.3 de l'annexe aux états financiers consolidés).

(4) Note 27.1 de l'annexe aux états financiers consolidés.

1

1.1	Faits notables	4	1.5	Marge opérationnelle	15
			1.5.1	Par région	15
1.2	Événements importants	5	1.5.2	Par secteur d'activité	16
1.3	Production automobile	9	1.6	Résultat net	17
1.4	Ventes	10	1.7	Structure financière	18
1.4.1	Ventes par région	11	1.7.1	Flux nets de trésorerie	18
1.4.2	Ventes par client	12	1.7.2	Réconciliation entre les flux nets de trésorerie et l'excédent de financement	19
1.4.3	Ventes par secteur d'activité	13	1.7.3	Dette nette	19
			1.8	Perspectives	21



Activité

1.1. Faits notables

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La production automobile mondiale sur l'année 2024 a atteint un volume de 89,5 millions de véhicules légers en baisse de 1,1 % par rapport à l'année 2023 ; elle était globalement stable au premier semestre (- 0,1 %) et en baisse de 2 % au second semestre .Il faut noter qu'entre 2023 et 2024, la part de l'Europe hors Russie dans la production mondiale a baissé de 1 point à 18 %, alors que celle de la Chine gagnait 1,5 point à 33 %, l'Amérique du Nord représentant 17 % de la production automobile mondiale en 2024.

Le mix géographique des ventes de Forvia par rapport au mix géographique de la production automobile mondiale a représenté un effet défavorable d'environ 200 points de base en 2024. En 2024, le rythme de l'électrification s'est ralenti en Europe et en Amérique du Nord, avec une production de véhicules électriques respectivement en baisse de 7 % (Europe excluant la Russie) et en hausse de seulement 3 % par rapport à 2023 alors que la production de véhicules électriques en Chine a maintenu une progression à deux chiffres (+ 16 % vs 2023).

1.2. Événements importants

Janvier 2024

- FORVIA a annoncé la nomination de Jill GREENE et de MA Chuan au sein de son Comité exécutif. À compter du 19 décembre 2023, Jill GREENE est nommée Vice-présidente exécutive, Directrice juridique et Secrétaire du Conseil d'administration. À compter du 1^{er} janvier 2024, MA Chuan est nommé Vice-président exécutif pour la Chine.
- FORVIA était de nouveau présent au CES, avec une large gamme de nouvelles technologies innovantes, conçues pour réduire les émissions de CO₂ du scope 3. Quatre des technologies de FORVIA ont été récompensées aux CES 2024 *Innovation Awards*, dans la catégorie *Vehicle Tech & Advanced Mobility*.
- FORVIA et Smart Eye, premier fournisseur mondial d'intelligence artificielle centrée sur l'humain (Human Insight AI) pour l'industrie automobile, ont présenté une démonstration inédite d'intelligence artificielle (IA) émotionnelle embarquée lors du CES 2024 à Las Vegas.
- FORVIA, HELLA et TÜV Rheinland ont accepté de coopérer dans le domaine de la conduite autonome. L'objectif de la collaboration est le développement conforme au marché d'un nouveau « Traffic Rule Engine » : ce nouveau module logiciel connaît les règles de circulation locales applicables et permet ainsi aux véhicules autonomes de se comporter conformément aux règles.
- La société suisse Xovis s'est associée à l'activité People Sensing de FORVIA HELLA. L'acquisition de l'activité People Sensing par Xovis et la prise en charge de secteurs d'activité complémentaires ouvrent des opportunités de croissance supplémentaires sur les marchés internationaux principaux.
- Faurecia Aptoide, une co-entreprise entre FORVIA et Aptoide, a intégré pour la première fois les applications TikTok, Webex et Zoom Meetings directement dans le cockpit des véhicules équipés de son Apps Market, dont la Mercedes-Benz Classe E.
- MATERI'ACT, une entreprise du groupe FORVIA, s'est implanté en Amérique du Nord à travers MATERI'ACT Dallas, une coentreprise avec PCR Recycling. MATERI'ACT Dallas viendra accélérer le développement et la fourniture de composites recyclés pour des produits automobiles plus durables, avec une réduction des émissions de CO₂ jusqu'à 85 % en 2030.

Février 2024

- FORVIA HELLA continue de faire avancer le développement des technologies de phares pour le segment des sports motorisés : avec le constructeur autrichien de motos KTM, l'entreprise a développé un concept holistique pour un phare de moto. Celui-ci sera produit en série avec les modèles 990 Duke et 1390 Super Duke R et caractérisera le nouveau « visage » des motos.
- FORVIA a été reconnu pour son engagement en matière de transparence et sa performance dans la lutte contre le changement climatique par le *carbon disclosure project* (CDP), lui permettant de figurer sur sa « A List » annuelle.
- Le Conseil d'administration de FORVIA HELLA a nommé Philippe Vienney Directeur financier (CFO) de FORVIA HELLA et l'a nommé nouveau membre du Comité de Direction.
- FORVIA HELLA a développé un concept pionnier pour un phare qui allie durabilité, haute performance et fonctionnalité à un coût neutre. Sur l'ensemble du cycle de vie du produit, le phare conçu dans le cadre d'un pré-développement a une empreinte CO₂ jusqu'à 70 % plus faible ; et ne pèse que deux kilogrammes au lieu des cinq kilogrammes conventionnels. Le concept a été présenté pour la première fois dans le monde entier au *Consumer Electronics Show* (CES) à Las Vegas en début d'année.
- FORVIA, FAW JIEFANG, un des principaux fabricants de poids lourds en Chine, et Air Liquide, un leader dans le domaine des gaz et des technologies, ont signé un protocole d'accord visant à équiper des poids lourds avec des systèmes de stockage d'hydrogène liquide.

Mars 2024

- FORVIA a conclu deux contrats avec Schneider Electric pour électrifier intégralement deux centres de R&D à Bavans et à Seloncourt (Doubs) d'ici mi-2024. En utilisant un modèle innovant d'électrification en tant que service (*electrification-as-a-service* ou EaaS) qui s'appuie sur une performance énergétique de haut niveau, FORVIA réduira les émissions scope 1 des sites de Bavans et de Seloncourt de respectivement 85 et 100 %, sans investissement initial de capital.
- FORVIA HELLA renforce sa position sur le marché des systèmes d'accès numériques avec des commandes clients supplémentaires. La production en série débutera en Roumanie et au Mexique en 2025 ; dans ce contexte, FORVIA HELLA lancera également dans les rues pour la première fois la fonction de sécurité « Child Presence Detection » basée sur la technologie « ultra-wideband ». Le siège de FORVIA HELLA à Lippstadt (Allemagne) est le principal site de développement ; la Global Software House de FORVIA HELLA à Berlin est responsable de l'intelligence artificielle intégrée au système.
- FORVIA a procédé à une émission obligatoire d'un montant d'un milliard d'euros en deux tranches : 500 millions d'euros à échéance juin 2029 au taux de 5,125 % et 500 millions d'euros à échéance juin 2031 au taux de 5,50 %. FORVIA a lancé simultanément une offre de rachat qui lui a permis de rembourser par anticipation 580 millions d'euros d'obligations venant à échéance en juin 2025 (coupon 2,625 %) ainsi que 220 millions d'euros d'obligations « sustainability-linked » venant à échéance en juin 2026 (coupon 7,25 %). Le montant résiduel du produit de l'émission a été affecté au remboursement d'autres dettes du Groupe.
- HELLA marine, filiale de FORVIA HELLA, a équipé le nouveau navire de croisière de Royal Caribbean International, Icon of the Seas, de produits d'éclairage. Environ 20 000 downlights LED écoénergétiques éclairent les zones intérieures et extérieures.
- HELLA a émis un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) de 200 millions d'euros à trois, cinq et sept ans avec des paiements d'intérêts fixes et variables. Le produit de cette émission a notamment été utilisé pour financer le remboursement d'une obligation venant à échéance en mai 2024.
- À l'occasion de son deuxième « Sustainability Day », qui s'est tenu à Paris le 21 mars 2024, FORVIA a détaillé sa feuille de route en vue d'atteindre zéro émission nette de CO₂ d'ici 2045. Cette feuille de route s'articule en deux étapes intermédiaires : la neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 en 2025, et une réduction de 45 % des émissions du scope 3 d'ici 2030. Cet événement a aussi été l'occasion pour FORVIA de présenter ses solutions technologiques pour une mobilité durable et, pour la première fois, ses objectifs concernant l'ensemble du cycle de vie de ses produits, le scope 3 – 98 % des émissions du Groupe. L'événement a réuni plus de 250 participants sur site et plus de 6 000 participants virtuels, ainsi que des intervenants de haut niveau issus du monde universitaire, de la société civile et de Volvo Group. Le « Sustainability Day » a été précédé d'un événement dédié aux fournisseurs, des partenaires clés dans l'exécution de la feuille de route de FORVIA, auxquels le Groupe a fixé un objectif ambitieux : réduire leurs émissions de CO₂ de 45 % d'ici 2030.
- FORVIA HELLA a reçu le prix John Deere dans la catégorie durabilité. Le fabricant leader de machines agricoles honore FORVIA HELLA pour son système de récupération de chaleur sur le site de Grosspetersdorf en Autriche. Le système permet d'économiser environ 175 000 kilowattheures de gaz naturel par an et donc environ 32 000 kilogrammes de CO₂. Le prix a été remis lors de la conférence européenne des fournisseurs John Deere en mars 2024 à Mannheim, en Allemagne.
- MATER'ACT, la filiale de FORVIA dédiée aux matériaux durables, a présenté un concept car intégrant des tableaux de bord et des panneaux de porte fabriqués avec des plastiques côtiers (*ocean bound plastics* (OBP)). Ce prototype inédit a été dévoilé lors du FORVIA Sustainability Day qui s'est tenu fin mars à Paris.

Avril 2024

- MAHLE Behr GmbH & Co. KG, filiale du groupe MAHLE, et FORVIA HELLA ont conclu avec succès la vente de leur participation respective de 50 % dans la coentreprise Behr-HELLA Thermocontrol (« BHTC ») à AUO Corporation. Le prix d'achat total est basé sur une valeur d'entreprise de 600 millions d'euros.
- MATER'ACT, société du groupe FORVIA chargée de développer des matériaux bas-carbone, signe une lettre d'intention avec GREE Electric, pour créer d'ici fin 2024 une joint-venture en Chine afin de développer du plastique à fort contenu recyclé. L'objectif est de créer une offre de matériaux durables de premier ordre, avec un objectif de vente de 150 000 tonnes de compounds d'ici 2030 dans les secteurs de l'automobile, des appareils ménagers et d'autres industries. Il s'agit d'une étape significative pour MATER'ACT.
- FORVIA et Chery renforcent leur partenariat stratégique sur le cockpit intelligent et durable via un accord de coentreprise. La coentreprise prévoit la construction d'un centre de recherche et développement ainsi que le lancement de deux sites de production en 2024 pour soutenir la croissance rapide de CHERY. Première coentreprise dans son genre, elle sera consolidée par FORVIA, avec une ambition de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires à horizon 2029.
- FORVIA a continué de progresser dans l'exécution de son deuxième programme de cession d'actifs de 1 milliard d'euros avec l'annonce d'un accord pour transférer sa filiale détenue à 100 %, Hug Engineering, au groupe belge OGEPAR pour une valeur d'entreprise d'environ 55 millions d'euros.
- FORVIA HELLA a lancé une nouvelle lampe de travail pour véhicules miniers, de construction et forestiers : la RokLUME 280N SMART permet aux opérateurs de machines de personnaliser l'éclairage de travail en fonction de leurs besoins individuels et de leurs conditions d'éclairage. Le système d'éclairage est contrôlé via une passerelle. Les données sont transmises via Powerline Communication (PLC), ce qui garantit une transmission fiable des données.
- FORVIA équipera la nouvelle Renault 5 E-TECH, dévoilée au Salon de l'automobile de Genève et dont la commercialisation est prévue pour l'automne 2024. Les technologies de FORVIA, tels que les sièges, le tableau de bord ou encore la console centrale contribueront au confort de conduite.
- FORVIA a finalisé avec succès l'acquisition des 50 % d'actions restantes dans la coentreprise Faurecia Aptoide Automotive (FAA) auprès d'Aptoide.

Mai 2024

- Lancé officiellement le 2 mai pour une durée de quatre ans, le projet FAVIA (Formulation Adaptative par Intelligence Artificielle) a pour objectif de prédire et d'adapter en temps réel les formulations et les paramètres de fabrication des matériaux à base de plastiques recyclés. Le projet, mené par un consortium de quatre acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est porté par MATER'ACT, filiale du groupe FORVIA.
- L&T Technology Services (LTTS), acteur mondial dans les services d'ingénierie et de R&D, et FORVIA ont signé un partenariat stratégique sur les activités de développement d'ingénierie au profit de la division Clean Mobility de FORVIA. Selon les termes de l'accord, environ 300 ingénieurs pour les sites d'Augsbourg (Allemagne) et de Bangalore (Inde) de FORVIA seront transférés à LTTS. Ils poursuivront leurs activités pour FORVIA à partir de leurs emplacements actuels et seront formés, requalifiés et repositionnés au fil du temps pour travailler dans d'autres domaines au sein du réseau commercial LTTS.
- FORVIA a reçu deux prix 2024 Automotive News PACEpilot Innovation to Watch lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le 29 avril à Détroit. Ce prix récompense les innovations avant commercialisation dans le domaine de l'automobile et de la mobilité du futur.
- L'assemblée générale mixte de FORVIA s'est tenue le 30 mai, à son siège social, sous la présidence de Michel de Rosen. L'ensemble des résolutions présentées a été adopté, dont la :
 - reconduction du mandat de Michel de Rosen, Jean-Bernard Lévy et Judy Curran au Conseil pour une durée de quatre ans ;
 - nomination de Christel Bories en qualité de membre indépendant du Conseil d'administration pour une durée de quatre ans ;
 - ratification de la cooptation de Nicolas Peter en tant que membre indépendant du Conseil, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire en 2026.
- FORVIA a procédé le 7 mai à une émission obligataire complémentaire de 200 millions d'euros sur sa souche 2031 (coupon de 5,50 %). Ces titres, assimilables aux obligations initiales, ont été émis à 101,75 % du pair, soit un rendement de 5,20 %. Une offre publique de rachat, lancée simultanément et portant sur les obligations venant à échéance en juin 2026 (coupon de 7,25 %), a permis d'en rembourser 250 millions d'euros par anticipation.

Juin 2024

- FORVIA HELLA fête ses 125 ans. La Société a été fondée dans la ville westphalienne de Lippstadt (Allemagne) en tant que fabricant spécialisé de lampes, de klaxon à poire de voitures, de vélos et des premières automobiles. Aujourd'hui, FORVIA HELLA est un équipementier automobile mondial avec environ 37 500 employés répartis sur plus de 125 sites dans le monde, qui a généré un chiffre d'affaires dépassant pour la première fois 8 milliards d'euros l'an dernier.
- Comme annoncé en avril, FORVIA a effectué la vente de la société HUG Engineering au groupe belge OGEPAR.

Juillet 2024

- FORVIA a procédé le 12 juillet à l'émission d'un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 542,6 millions d'euros. Un placement privé complémentaire de 200 millions d'euros a été réalisé les 24 et 30 juillet. Ces émissions comportent des tranches en euro et en dollar américain, à taux fixe et à taux variable, pour des maturités de 2, 3,5, 5 et 7 ans. Le produit de cette émission a principalement été utilisé pour le remboursement anticipé de la souche obligataire de 420 millions d'euros (2,625 %) à échéance juin 2025 ainsi qu'au remboursement de *Schuldschein* à échéance juillet 2024.
- FORVIA HELLA a développé un nouveau concept innovant de phare pour le Q6 e-tron en collaboration avec le constructeur premium allemand Audi. Sa particularité : une matrice de feux de jour numérique qui permet aux utilisateurs finaux de choisir leur signature lumineuse numérique préférée parmi jusqu'à huit designs prédéfinis.
- FORVIA et le constructeur automobile chinois BYD, ont inauguré leur nouvelle usine d'assemblage de sièges à Rayong, en Thaïlande. L'installation a été construite sous l'égide de Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., une coentreprise créée par les deux sociétés en 2017 et majoritairement détenue par FORVIA. La construction du site avait commencé en juillet 2023.
- FORVIA et BYD ont également étendu leur partenariat en Europe. Forts de leur collaboration fructueuse en Asie, les deux groupes travailleront désormais ensemble en Hongrie, où FORVIA pilotera le lancement de la première implantation de BYD dans la région.
- FORVIA a reçu de nouvelles évaluations ESG des agences Sustainalytics, MSCI et Moodys Vigeo. Ces résultats en net progrès témoignent de l'efficacité des actions mises en œuvre par FORVIA pour réduire son impact environnemental et social, et promouvoir des bonnes pratiques de gouvernance.

Septembre

- FORVIA a participé au salon IAA Transportation 2024 du 17 au 22 septembre à Hanovre, en Allemagne, et y a exposé ses dernières solutions durables pour les véhicules utilitaires.

Octobre

- Le général Vincent COUSIN a rejoint le Comité exécutif de FORVIA au 1^{er} octobre 2024, en tant que Vice-président exécutif Sécurité, Cybersécurité, Gestion des risques et des crises.
- FORVIA a participé au Mondial de l'Automobile 2024 à Paris dans « La Fabrique de l'Électrique », une vitrine immersive de solutions pour décarboner la mobilité, à l'initiative de la PFA (Plateforme de la Filière Automobile). FORVIA a présenté trois innovations durables phares : le concept « Seat for the Planet », une gamme de matériaux durables et des réservoirs d'hydrogène.
- FORVIA est devenu le premier équipementier de premier rang à offrir une solution Microsoft Teams sûre et adaptée aux véhicules sur le marché des applications automobiles, par l'intermédiaire de sa filiale Faurecia Aptoide Automotive (FAA).
- FORVIA a annoncé fournir à Dacia, marque du groupe Renault, sa solution Aptoide Apps Market. Cette collaboration se traduit par l'intégration de son magasin d'applications à bord des nouveaux Duster et Spring, actuellement en production. Au mois d'août, environ 30 000 Dacia étaient déjà équipées par l'Apps Market de FORVIA, en marque blanche, conçu pour répondre aux besoins des constructeurs automobiles.
- FORVIA a déplacé le siège mondial de Faurecia Clarion Electronics, de la préfecture de Saitama au Japon vers Shanghai en Chine. Ce déménagement stratégique souligne l'engagement de FORVIA envers le marché chinois, un centre majeur de croissance pour les technologies automobiles.

Novembre

- FORVIA HELLA a lancé un feu arrière aérodynamique pour le SUV électrique LYNK & CO Z20 (LYNK & CO 02 en Europe) pour la marque chinoise LYNK & CO. Ce produit incorpore un design d'aile en porte-à-faux ultra-long, créant non seulement une apparence esthétique hautement tridimensionnelle et différenciée, mais améliorant également de manière significative la performance aérodynamique du véhicule.
- FORVIA a lancé « The Blue Effect », une initiative collective pour accélérer la transformation durable du Groupe. Ce programme repose sur l'engagement de chacun, les efforts se combinant pour réduire l'impact environnemental de FORVIA.
- MATER'ACT, société du groupe FORVIA dédiée aux matériaux durables, qui développe des matériaux à faible empreinte carbone dans deux gammes de produits (composites et revêtements), a célébré son deuxième anniversaire, mettant en lumière ses avancées en matière d'innovation dans les matériaux durables.

Décembre

- La Fondation FORVIA a célébré son cinquième anniversaire, marquant cinq années d'engagement en faveur de la solidarité et du progrès environnemental. Cette étape importante a été l'occasion de mettre en lumière les récits des collaborateurs de FORVIA qui agissent pour leurs communautés locales, ainsi que des initiatives inspirantes développées en partenariat avec des organisations à but non lucratif.
- À la suite de la réunion de son Conseil d'administration lundi 2 décembre, FORVIA a annoncé que Patrick KOLLER quitterait ses fonctions de Directeur général au 28 février 2025. Martin FISCHER, ancien membre du Comité exécutif de l'équipementier automobile ZF, lui succédera. Pour faciliter cette transition, le Conseil d'administration de FORVIA a nommé Martin FISCHER Directeur général adjoint à partir du 6 décembre 2024, avant d'assumer le rôle de Directeur général le 1^{er} mars 2025.

Janvier

- Lors du CES 2025 à Las Vegas, FORVIA a dévoilé le nouveau nom de son magasin d'applications : « Appning by FORVIA ». Appning a d'ores et déjà établi des partenariats solides avec 23 marques automobiles de premier plan dans le monde entier et comprend déjà plus de 200 applications.
- FORVIA fournira à H2 Energy des réservoirs composites optimisés de type III à 38 MPa pour équiper des conteneurs multi-éléments gazeux (MEGC). En intégrant ces réservoirs optimisés dans la structure des conteneurs d'H2 Energy, nous élargissons les possibilités de transport et de stockage de l'hydrogène, permettant une réduction estimée des coûts de 33 % par rapport aux solutions de remorques stationnaires.

Février

- FORVIA est fier d'annoncer qu'il est le premier fournisseur de niveau 1 à intégrer avec succès Zoom Workplace, la plateforme de travail AI-first de renommée mondiale, dans son Apps Market Appning, leader sur le marché de l'automobile.
- FORVIA a de nouveau été reconnu pour son engagement en faveur du développement durable et son leadership environnemental, obtenant de figurer sur la « A List » pour le changement climatique du CDP, une organisation environnementale mondiale à but non lucratif. Cette reconnaissance place FORVIA parmi les entreprises les plus performantes au monde en matière de transparence et d'action environnementales.

1.3. Production automobile

La production automobile mondiale a diminué de - 1,1 % entre 2023 et 2024. Elle a diminué en EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) de - 4,1 %, diminué en Amériques de - 1,0 % et augmenté en Asie de 0,1 % dont une augmentation en Chine de 3,7 %.

Toutes les données relatives à la production automobile et aux évolutions de volumes proviennent du rapport S&P Global Mobility (ex-IHS Markit) de février 2025 (segment véhicules en adéquation avec les chiffres de la CAAM pour la Chine).

Évolution de la production automobile et des volumes de 2023 à 2024

	Q1	Q2	S1	Q3	Q4	S2	FY
EMEA	- 0,1 %	- 3,6 %	- 1,9 %	- 7,7 %	- 5,5 %	- 6,5 %	- 4,1 %
Amériques	0,7 %	- 1,0 %	- 0,2 %	- 2,2 %	- 1,6 %	- 1,9 %	- 1,0 %
Asie	0,1 %	1,2 %	0,7 %	- 4,7 %	3,4 %	- 0,4 %	0,1 %
<i>Chine</i>	5,8 %	3,8 %	4,7 %	- 3,4 %	8,2 %	2,8 %	3,7 %
TOTAL	0,2 %	- 0,4 %	- 0,1 %	- 4,8 %	0,6 %	- 2,0 %	- 1,1 %

1.4. Ventes

L'évolution des ventes de FORVIA sur un an comprend trois éléments :

- Un « Effet devises » calculé en appliquant les taux de change moyens de la période aux ventes de l'année précédente ;
- Un « Effet périmètre » (acquisitions/cessions) ;
- Une « Croissance à devises et périmètre constants ».

En tant qu'« Effet périmètre », FORVIA prend en compte l'effet des acquisitions et cessions dont les ventes annuelles excèdent 250 millions d'euros. Les autres acquisitions dont le montant des ventes est inférieur à ce seuil sont considérées comme des « acquisitions *bolt-on* » et sont comprises dans la « Croissance à devises constantes ».

En 2024, il n'y a pas eu d'effet d'« acquisitions *bolt-on* ».

(en millions d'euros)	S2 2024	Effet devises	Effet périmètre ⁽¹⁾	Croissance à devises et périmètre constants	S2 2023
Ventes de produits	12 680,2	52,0	5,8	(250,3)	12 872,7
Var. en %	- 1,5 %	0,4 %	0,0 %	- 1,9 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	759,8	4,5	13,0	(12,4)	754,6
Var. en %	0,7 %	0,6 %	1,7 %	- 1,7 %	
VENTES	13 440,0	56,5	18,8	(262,7)	13 627,3
VAR. EN %	- 1,4 %	0,4 %	0,1 %	- 1,9 %	

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.

(en millions d'euros)	FY 2024	Effet devises	Effet périmètre ⁽¹⁾	Croissance à devises et périmètre constants	FY 2023
Ventes de produits	25 428,0	(283,1)	(107,0)	(132,0)	25 950,2
Var. en %	- 2,0 %	- 1,1 %	- 0,4 %	- 0,5 %	
Ventes d'outillages, prototypes et autres services	1 546,2	(19,4)	25,3	242,5	1 297,7
Var. en %	19,2 %	- 1,5 %	2,0 %	18,7 %	
VENTES	26 974,2	(302,5)	(81,7)	110,5	27 247,9
VAR. EN %	- 1,0 %	- 1,1 %	- 0,3 %	0,4 %	

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.

Les ventes de produits (pièces, composants et R&D vendus aux constructeurs) atteignent 25 428,0 millions d'euros en 2024 à comparer à 25 950,2 millions d'euros en 2023. Cela représente une baisse de 2,0 % en données brutes et de une baisse de 0,5 % à devises et périmètre constants.

Les ventes d'outillages, de prototypes et d'autres services atteignent 1 546,2 millions d'euros en 2024 à comparer à 1 297,7 millions d'euros en 2023. Cela représente une augmentation de 19,2 % en données brutes et une augmentation de 18,7 % à devises et périmètre constants.

Les ventes totales atteignent 26 974,2 millions d'euros en 2024 à comparer à 27 247,9 millions d'euros en 2023. Cela représente une baisse de 1,0 % en données brutes et une augmentation de 0,4 % à devises et périmètre constants.

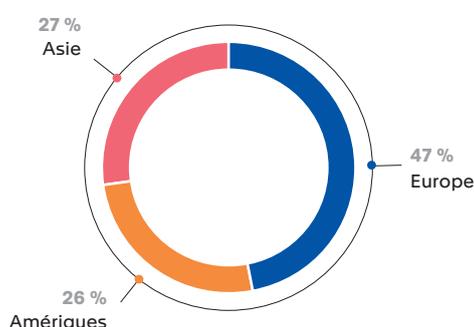
1.4.1. Ventes par région

(en millions d'euros)	S2 2024	Effet périmètre ⁽¹⁾	S2 2023	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
EMEA	6 089,2	(61,0)	6 121,2	- 0,5 %	0,5 %	- 6,5 %
Ameriques	3 465,8	(64,7)	3 582,3	- 3,3 %	- 3,4 %	- 1,9 %
Asie	3 885,0	144,6	3 923,9	- 1,0 %	- 4,5 %	- 0,4 %
dont Chine	3 087,9	144,6	3 142,3	- 1,7 %	- 6,7 %	2,8 %
TOTAL	13 440,0	18,8	13 627,3	- 1,4 %	- 1,9 %	- 2,0 %

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.

(en millions d'euros)	FY 2024	Effet périmètre ⁽¹⁾	FY 2023	Publié	Croissance à devises et périmètre constants	Production automobile
EMEA	12 607,0	(148,8)	12 650,6	- 0,3 %	1,3 %	- 4,1 %
Ameriques	7 151,6	(203,8)	7 207,2	- 0,8 %	3,2 %	- 1,0 %
Asie	7 215,6	271,0	7 390,1	- 2,4 %	- 3,9 %	0,1 %
dont Chine	5 654,2	271,0	5 850,8	- 3,4 %	- 6,4 %	3,7 %
TOTAL	26 974,2	(81,7)	27 247,9	- 1,0 %	0,4 %	- 1,1 %

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.

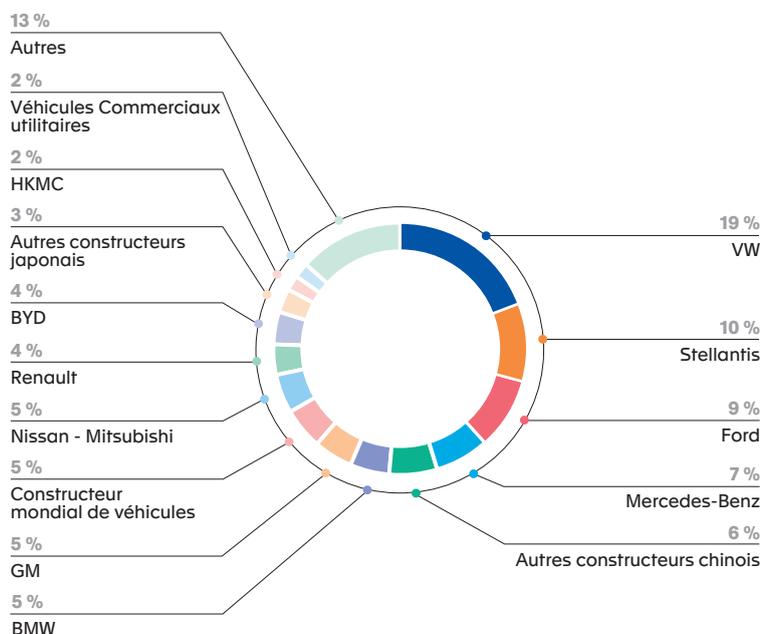


Les ventes par zone géographique en 2024 étaient comme suit :

- En EMEA, les ventes atteignent 12 607,0 millions d'euros (46,7 % des ventes totales), à comparer à 12 650,6 millions d'euros en 2023. Elles baissent de 0,3 % en données publiées et augmentent de 1,3 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une baisse de 4,1 % de la production automobile en EMEA ;
- En Amériques, les ventes atteignent 7 151,6 millions d'euros (26,5% des ventes totales), à comparer à 7 207,2 millions d'euros en 2023. Elles baissent de 0,8 % en données publiées et augmentent de 3,2 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une baisse de 1,0% de la production automobile en Amériques ;
- En Asie, les ventes atteignent 7 215,6 millions d'euros (26,8% des ventes totales), à comparer à 7 390,1 millions d'euros en 2023. Elles baissent de 2,4 % en données publiées et de 3,9 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une hausse de 0,1 % de la production automobile en Asie ;

Les ventes mondiales atteignent 26 974,2 millions d'euros à comparer à 27 247,9 millions d'euros en 2023. Elles baissent de 1,0 % en données publiées et augmentent de 0,4 % à devises et périmètre constants. Cela est à comparer à une baisse de 1,1 % de la production automobile mondiale (source IHS Markit de février 2025).

1.4.2. Ventes par client



En 2024, les ventes aux quatre principaux clients (VW, Stellantis, Ford et Mercedes-Benz) représentent 12 247,2 millions d'euros, soit 45,4 % des ventes comparé à 46,1 % en 2023 :

- Les ventes au groupe Volkswagen représentent 5 116,6 millions d'euros, soit 19,0 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 8,0 % en données publiées et de 8,7 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au groupe Stellantis représentent 2 681,9 millions d'euros, soit 9,9 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 20,9 % en données publiées et de 20,1 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au groupe Ford représentent 2 470,4 millions d'euros, soit 9,2 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 12,5 % en données publiées et de 14,3 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au groupe Mercedes-Benz représentent 1 978,4 millions d'euros, soit 7,3 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 3,3 % en données publiées et de 3,3 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes aux Constructeurs Chinois hors BYD représentent 1 574,7 millions d'euros, soit 5,8 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 0,8 % en données publiées et de 2,2 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au groupe BMW représentent 1 435,2 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 5,1 % en données publiées et de 4,6 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au Groupe GM représentent 1 419,1 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 14,8 % en données publiées et de 15,5 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes à un Constructeur mondial de véhicules représentent 1 308,4 millions d'euros, soit 4,9 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 19,4 % en données publiées et de 18,8 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au groupe Nissan-Mitsubishi représentent 1 249,7 millions d'euros, soit 4,6 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles augmentent de 1,2 % en données publiées et de 2,9 % à devises et périmètre constants comparé à 2023 ;
- Les ventes au constructeur BYD représentent 1 119,1 millions d'euros, soit 4,1 % des ventes totales du groupe FORVIA. Elles baissent de 2,7 % en données publiées et de 1,0 % à devises et périmètre constants comparé à 2023.

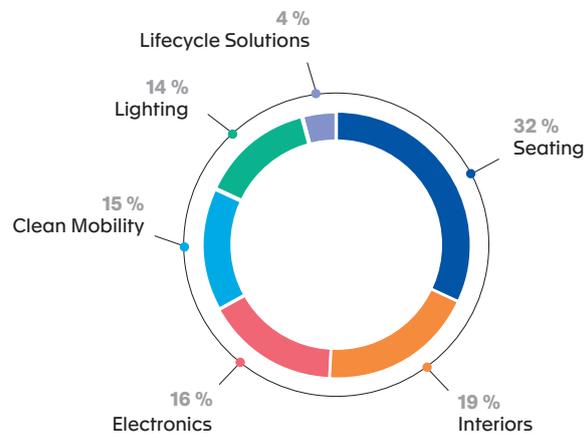
1.4.3. Ventes par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2024	Effet périmètre ⁽¹⁾	S2 2023	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	4 437,2		4 303,2	3,1 %	2,2 %
Interiors	2 551,4		2 484,7	2,7 %	3,5 %
Clean Mobility	1 962,2	(125,7)	2 364,6	- 17,0 %	- 14,1 %
Electronics	2 097,4		2 090,7	0,3 %	0,8 %
Lighting	1 910,5	144,6	1 871,6	2,1 %	- 5,2 %
Lifecycle Solutions	481,1		512,5	- 6,1 %	- 5,7 %
TOTAL	13 440,0	18,8	13 627,3	- 1,4 %	- 1,9 %

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.

(en millions d'euros)	FY 2024	Effet périmètre ⁽¹⁾	FY 2023	Publié	Croissance à devises et périmètre constants
Seating	8 634,3		8 551,1	1,0 %	1,8 %
Interiors	5 108,4		4 922,7	3,8 %	5,0 %
Clean Mobility	4 153,4	(352,7)	4 832,2	- 14,0 %	- 5,3 %
Electronics	4 188,5		4 137,9	1,2 %	2,6 %
Lighting	3 878,7	271,0	3 745,9	3,5 %	- 2,7 %
Lifecycle Solutions	1 010,9		1 058,1	- 4,5 %	- 3,8 %
TOTAL	26 974,2	(81,7)	27 247,9	- 1,0 %	0,4 %

(1) L'effet périmètre inclut la cession de CVI, la consolidation de BHAP à 100 % et la cession de HUG Engineering.



En 2024 :

- Seating réalise des ventes de 8 634,3 millions d'euros, une hausse de 1,0 % en données brutes et de 1,8 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023 ;
- Interiors réalise des ventes de 5 108,4 millions d'euros, une hausse de 3,8 % en données brutes et de 5,0 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023 ;
- Clean Mobility réalise des ventes de 4 153,4 millions d'euros, en baisse de 14,0 % en données brutes et de 5,3 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023 ;
- Electronics réalise des ventes de 4 188,5 millions d'euros, une hausse de 1,2 % en données brutes et de 2,6 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023 ;
- Lighting réalise des ventes de 3 878,7 millions d'euros, une hausse de 3,5 % en données brutes et une baisse de 2,7 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023 ;
- Lifecycle Solutions réalise des ventes de 1 010,9 millions d'euros, en baisse de 4,5 % en données brutes et de 3,8 % à devises et périmètre constants par rapport à 2023.

1.5. Marge opérationnelle

En 2024 :

- La marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis s'établit à 1 400,0 millions d'euros, soit 5,2 % des ventes en 2024, à comparer à 1 439,1 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes en 2023 ;
- Les dépenses brutes de recherche et développement s'établissent à 2 155,8 millions d'euros, soit 8,0 % des ventes, à comparer à 2 197,5 millions d'euros, soit 8,1 % des ventes en 2023. La part des dépenses de recherche et développement capitalisée s'élève à 1 242,7 millions d'euros, à comparer à 1 269,9 millions d'euros en 2023. Le pourcentage de capitalisation de la R&D est de 57,6 % contre 57,8 % en 2023 ;
- La charge nette de recherche et développement s'établit à 934,8 millions d'euros, soit 3,5 % des ventes en 2024, à comparer à 953,0 millions d'euros, soit 3,5 % des ventes en 2023 ;
- Les frais généraux s'établissent à 1 268,0 millions d'euros, soit 4,7 % des ventes en 2024, à comparer à 1 270,3 millions d'euros, soit 4,7 % des ventes en 2023 ;
- L'EBITDA ajusté, qui correspond à l'addition de la marge opérationnelle, des dotations aux amortissements, des provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et des frais de développement immobilisés, s'établit à 3 354,6 millions d'euros, soit 12,4 % des ventes en 2024, à comparer à 3 328,0 millions d'euros, soit 12,2 % des ventes en 2023.

1.5.1. Par région

(en millions d'euros)	S2 2024			S2 2023		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
EMEA	6 089,2	111,2	1,8 %	6 121,2	145,7	2,4 %
Amériques	3 465,8	166,8	4,8 %	3 582,3	164,1	4,6 %
Asie	3 885,0	421,8	10,9 %	3 923,9	454,4	11,6 %
TOTAL	13 440,0	699,8	5,2 %	13 627,3	764,2	5,6 %

(en millions d'euros)	FY 2024			FY 2023		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
EMEA	12 607,0	313,0	2,5 %	12 650,6	316,4	2,5 %
Amériques	7 151,6	333,0	4,7 %	7 207,2	308,1	4,3 %
Asie	7 215,6	754,0	10,4 %	7 390,1	814,5	11,0 %
TOTAL	26 974,2	1 400,0	5,2 %	27 247,9	1 439,1	5,3 %

La marge opérationnelle en 2024, comparée à 2023, baisse de 39,1 millions d'euros :

- En EMEA, la marge opérationnelle baisse de 3,4 millions d'euros pour atteindre 313,0 millions d'euros ou 2,5 % des ventes. Cela est à comparer à 316,4 millions d'euros ou à 2,5 % en 2023 ;
- En Amériques, la marge opérationnelle augmente de 24,9 millions d'euros pour atteindre 333,0 millions d'euros ou 4,7 % des ventes. Cela est à comparer à 308,1 millions d'euros ou à 4,3 % en 2023 ;
- En Asie, la marge opérationnelle baisse de 60,5 millions d'euros pour atteindre 754,0 millions d'euros ou 10,4 % des ventes. Cela est à comparer à 814,5 millions d'euros ou à 11,0 % en 2023.

1.5.2. Par secteur d'activité

(en millions d'euros)	S2 2024			S2 2023		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Seating	4 437,2	240,3	5,4 %	4 303,2	175,4	4,1 %
Interiors	2 551,4	72,7	2,8 %	2 484,7	107,4	4,3 %
Clean Mobility	1 962,2	159,7	8,1 %	2 364,6	193,3	8,2 %
Electronics	2 097,4	108,1	5,2 %	2 090,7	131,1	6,3 %
Lighting	1 910,5	87,6	4,6 %	1 871,6	101,5	5,4 %
Lifecycle Solutions	481,1	31,4	6,5 %	512,5	55,5	10,8 %
TOTAL	13 440,0	699,8	5,2 %	13 627,3	764,2	5,6 %

(en millions d'euros)	FY 2024			FY 2023		
	Ventes	Marge opérationnelle	%	Ventes	Marge opérationnelle	%
Seating	8 634,3	434,4	5,0 %	8 551,1	314,7	3,7 %
Interiors	5 108,4	109,4	2,1 %	4 922,7	200,9	4,1 %
Clean Mobility	4 153,4	346,3	8,3 %	4 832,2	383,7	7,9 %
Electronics	4 188,5	229,7	5,5 %	4 137,9	219,4	5,3 %
Lighting	3 878,7	186,6	4,8 %	3 745,9	192,7	5,1 %
Lifecycle Solutions	1 010,9	93,7	9,3 %	1 058,1	127,6	12,1 %
TOTAL	26 974,2	1 400,0	5,2 %	27 247,9	1 439,1	5,3 %

En 2024,

- La marge opérationnelle de Seating s'établit à 434,4 millions d'euros, soit 5,0 % des ventes, contre 314,7 millions d'euros, soit 3,7 % des ventes en 2023 ;
- La marge opérationnelle de Interiors s'établit à 109,4 millions d'euros, soit 2,1 % des ventes, contre 200,9 millions d'euros, soit 4,1 % des ventes en 2023 ;
- La marge opérationnelle de Clean Mobility s'établit à 346,3 millions d'euros, soit 8,3 % des ventes, contre 383,7 millions d'euros, soit 7,9 % des ventes en 2023 ;
- La marge opérationnelle de Electronics s'établit à 229,7 millions d'euros, soit 5,5 % des ventes, contre 219,4 millions d'euros, soit 5,3 % des ventes en 2023 ;
- La marge opérationnelle de Lighting s'établit à 186,6 millions d'euros, soit 4,8 % des ventes, contre 192,7 millions d'euros, soit 5,1 % des ventes en 2023 ;
- La marge opérationnelle de Lifecycle Solutions s'établit à 93,7 millions d'euros, soit 9,3 % des ventes, contre 127,6 millions d'euros, soit 12,1 % des ventes en 2023.

1.6. Résultat net

Le résultat net en 2024 est une perte de 185,2 millions d'euros, soit 0,7 % des ventes. Cela est à comparer à un gain de 222,2 millions d'euros, soit 0,8 % des ventes en 2023. Cela représente une diminution de 395,4 millions d'euros.

En 2024 :

- L'amortissement des actifs incorporels acquis représente une charge de 190,5 millions d'euros à comparer à une charge de 193,2 millions d'euros en 2023 ;
- Le poste « Autres revenus et charges opérationnels non courants » représente une charge de 435,7 millions d'euros par rapport à une charge de 181,4 millions d'euros en 2023. Il comprend 361,6 millions d'euros de charges de restructuration à comparer à 170,8 millions d'euros en 2023, principalement en raison du lancement du projet EU Forward ;
- Les produits financiers de trésorerie s'établissent à 129,4 millions d'euros à comparer à 90,7 millions d'euros en 2023. Les charges de financement s'élèvent à 624,6 millions d'euros, contre 586,2 millions d'euros en 2023, principalement en raison d'une augmentation des taux d'intérêt ;
- Les autres revenus et charges financiers sont une charge qui s'élève à 49,8 millions d'euros, dont un revenu de 134 millions d'euros liés à la cession de BHTC compensés par des dépréciations d'actifs financiers, à comparer à un revenu de 36,6 millions d'euros en 2023. Cette charge comprend 22,0 millions d'euros d'effet d'actualisation des engagements de retraite ;
- La charge fiscale s'élève à 235,3 millions d'euros, contre 232,4 millions d'euros en 2023 ;
- La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est une perte de 17,7 millions d'euros, contre une perte de 2,2 millions d'euros en 2023 ;
- l'affectation aux minoritaires de leur quote-part de résultat net est un produit de 161,0 millions d'euros en 2024. Cela représente la quote-part des partenaires dont le résultat dégagé dans les sociétés où FORVIA n'est pas seul actionnaire, principalement en Chine et chez HELLA, à comparer à un produit de 143,4 millions d'euros en 2023.

Le résultat net par action est de - 0,94 euros (résultat net dilué à - 0,94 euros) contre 1,13 euros en 2023 (résultat net dilué à 1,12 euros).

1.7. Structure financière

1.7.1. Flux nets de trésorerie

Flux nets de trésorerie (en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Marge opérationnelle (avant amortissements des actifs incorporels acquis)	1 400,0	1 439,1
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	1 954,6	1 889,0
Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée	3 354,6	3 328,0
Variation du besoin en fonds de roulement	618,8	770,0
Restructuring décaissé	(208,3)	(170,2)
Investissements en immobilisation corporelles et incorporelles	(972,6)	(1 137,3)
Investissements en frais de développement	(1 039,0)	(1 046,0)
Frais financiers décaissés nets des produits	(563,8)	(529,0)
Impôts décaissés	(336,6)	(515,3)
Autre	(198,0)	(51,2)
Flux nets de trésorerie	654,9	649,1

Le solde net positif des flux de trésorerie est de 654,9 millions d'euros soit 2,4 % des ventes à comparer à un solde positif de 649,1 millions d'euros soit 2,4 % des ventes en 2023 après IFRS 5 :

- La marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ou EBITDA ajusté atteint 3 354,6 millions d'euros contre 3 328,0 millions d'euros en 2023, du fait de la diminution de la marge opérationnelle pour 39,1 millions d'euros et l'augmentation des dépréciations et amortissements pour 65,6 millions d'euros ;
- Les restructurations représentent des sorties de 208,3 millions d'euros contre 170,2 millions d'euros en 2023 ;
- La variation du besoin en fonds de roulement, incluant les cessions de créances commerciales déconsolidées, représente un impact positif de 618,8 millions d'euros à comparer à un impact positif de 770,0 millions d'euros en 2023. Cette variation se compose en grande partie d'un impact favorable des stocks de 443,1 millions d'euros (dont 314,5 millions d'euros sont liés aux stocks d'outillages). La variation positive des créances clients de 363,5 millions et des autres créances et dettes de 29,0 millions d'euros compense l'impact négatif des dettes fournisseurs de 210,1 millions d'euros ;
- Les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles représentent des sorties de trésorerie de 972,6 millions d'euros, soit 3.6% des ventes contre 1 137,3 millions d'euros soit 4.2 % en 2023 ;
- Les frais de recherche et développement capitalisés représentent des sorties de trésorerie de 1 039,0 millions d'euros soit 3.9 % des ventes, contre 1 046,0 millions d'euros soit 3.8 % des ventes en 2023 ;
- Les frais financiers décaissés net des produits représentent des sorties de trésorerie de 563,8 millions d'euros, contre 529,0 millions d'euros en 2023. L'augmentation est due essentiellement aux coûts de rachat anticipés d'obligations à échéance 2025 & 2026 et l'émission de nouvelles obligations à échéance 2029 & 2031 ;
- Les impôts représentent des sorties de trésorerie de 336,6 millions d'euros, contre 515,3 millions d'euros en 2023. La retenue à la source de 69 millions d'euros prélevée sur le dividende spécial Hella au premier semestre 2023 a été récupérée au premier semestre 2024 ;
- Enfin, les autres éléments de trésorerie représentent 198,0 millions d'euros de sortie contre 51,2 millions d'euros de sorties en 2023. Cette augmentation est due essentiellement aux autres revenus et charges opérationnelles non courantes décaissés pour 73 millions d'euros contre 1,1 millions d'euros en 2023 et des créances et dettes liées aux investissements qui représentent un flux négatif de 6,6 millions d'euros contre un flux positif de 22,3 millions d'euros en 2023. Les charges opérationnelles non courantes incluent les coûts liés à différents litiges dont celui lié à un fournisseur mexicain au premier semestre 2024 pour 34 millions d'euros et des coûts liés à des projets en cours.

1.7.2. Réconciliation entre les flux nets de trésorerie et l'excédent de financement

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Flux nets de trésorerie récurrents		654,9	649,1
Autres variations		0,0	0,0
Flux nets de trésorerie		654,9	649,1
Acquisition/Cession de titres de participations et d'activités (nette de la trésorerie apportée) au sein des activités poursuivies	2.3	196,1	303,6
Produit de cessions d'actifs financiers au sein des activités poursuivies	2.3	0,0	0,0
Autres variations au sein des activités poursuivies	2.3	(19,9)	30,9
Excédent/(besoin) de financement des activités non poursuivies	2.3	N/A	0,0
Autres variations au sein des activités non poursuivies		N/A	106,8
Excédent/(besoin) de financement	2.3	831,2	1 090,4

1.7.3. Dette nette

(en millions d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dette nette	6 622,6	6 987,3

La dette nette du Groupe s'établit à 6 622,6 millions d'euros au 31 décembre 2024 comparé à 6 987,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

La dette nette est essentiellement impactée par un flux net de trésorerie positif de 654,9 millions d'euros, les rachats d'actions propres pour 7,8 millions d'euros, les dividendes payés pour 187,7 millions d'euros, les opérations d'acquisitions/cessions de titres et autres flux de trésorerie pour un montant positif de 127,5 millions d'euros et l'enregistrement de dettes de location simple pour 222,3 millions d'euros conformément à la norme IFRS 16.

Le niveau de trésorerie disponible au 31 décembre 2024 atteint 4 500 millions d'euros, contre 4 274 millions l'année précédente.

Les principales ressources financières à long terme du groupe sont les suivantes (la Note 27 détaille les caractéristiques de chacun de ces financements).

Emprunts obligataires en euro :

- 750 millions d'euros (3,125 %) d'obligations venant à échéance en juin 2026 ;
- 950 millions d'euros (7,25%) d'obligations sustainability-linked venant à échéance en juin 2026 (dont 150 millions d'euros ont été rachetés sur le marché en 2023, puis 470 millions d'euros en 2024, portant le solde à fin décembre 2024 à 330 millions d'euros) ;
- 500 millions d'euros (0,50 %) d'obligations émises par Hella, venant à échéance en janvier 2027 ;
- 1,2 milliard d'euros (2,75 %) d'obligations sustainability-linked venant à échéance en février 2027 ;
- 890 millions d'euros (2,375 %) d'obligations venant à échéance en juin 2027 ;
- 700 millions d'euros (3,75 %) d'obligations venant à échéance en juin 2028 ;
- 400 millions d'euros (2,375 %) d'obligations vertes venant à échéance en juin 2029 ;
- 500 millions d'euros (5,125 %) d'obligations venant à échéance en juin 2029 ;
- 700 millions d'euros (5,50 %) d'obligations venant à échéance en juin 2031.

Emprunts obligataires japonais :

- 11,7 milliards de yens (2,48 %) venant à échéance en mars 2026 ;
- 6,8 milliards de yens (2,81 %) d'obligations venant à échéance en mars 2027 ;
- 700 millions de yens (3,19 %) venant à échéance en décembre 2028 ;
- 12 milliards de yens (3,50 %) d'obligations Hella venant à échéance en septembre 2032.

Schuldscheindarlehen (placements privés de droit allemand) :

- 528 millions d'euros (498,5 millions d'euros et 33,5 millions de dollars) émis en 2021 et 2022, venant à échéance en janvier 2026, janvier 2027 et janvier 2028 ;
- 200 millions d'euros émis en mars 2024 par Hella, venant à échéance en mars 2027, mars 2029 et mars 2031 ;
- 742 millions d'euros (656,5 millions d'euros et 93 millions de dollars) émis en juillet 2024, venant à échéance en juillet 2026, janvier 2028, juillet 2029 et juillet 2031 ;

Prêts bancaires :

- 30 milliards de yens d'une ligne de crédit venant à échéance en février 2027, tirée à hauteur de 15 milliards de yens au 31 décembre 2024 ;
- 300 millions de dollars américains venant à échéance en mars 2028, accordé à Faurecia Sistemas Automotrices De Mexico S. de R.L de C.V par plusieurs investisseurs latino-américains ;
- 315 millions accordé par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), venant à échéance en juillet 2029 ;
- 500 millions d'euros de prêt syndiqué venant à échéance en juin 2027, assorti d'une option d'extension d'un an ;
- 10 milliards de yens d'un prêt signé par Hella et venant à échéance en juin 2033 ;
- plusieurs autres prêts bancaires bilatéraux de moindre montant libellés en euro et en yuan.

Par ailleurs, le groupe dispose de deux lignes de crédit :

- une ligne syndiquée de 1,5 milliard d'euros dont l'échéance est fixée à mai 2028 ;
- une ligne syndiquée Hella de 450 millions d'euros venant à échéance en décembre 2027, assortie d'une option d'augmentation d'un montant de 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, ces lignes n'étaient pas tirées et disponibles en totalité.

1.8. Perspectives

FY 2025 PERSPECTIVES : FOCUS SUR LA RENTABILITÉ, LA GÉNÉRATION DE CASH ET LE DÉSENETTEMENT

Au regard des hypothèses de marché pour 2025, FORVIA prend en compte les dernières prévisions de S&P datées de février 2025 :

- Europe hors Russie (46 % des ventes de FORVIA en 2024) : - 4,9 % (dont - 8,7 % au S1 et - 0,4 % au S2)
- Amérique du Nord (24 % des ventes de FORVIA en 2024) : - 2,1 % (dont - 4,9 % au S1 et + 0,9 % au S2)
- Chine (21 % des ventes de FORVIA en 2024) : + 1,9 % (dont + 7,8 % au S1 et - 2,8 % au S2)
- Reste de l'Asie (6 % des ventes de FORVIA en 2024) : + 1,1 % (dont + 0,3 % au S1 et + 1,8 % au S2)
- Amérique du Sud (3 % des ventes de FORVIA en 2024) : + 6,6 % (dont + 10,5 % au S1 et + 3,5 % au S2)

À l'échelle mondiale, les dernières prévisions de S&P estiment que la production automobile devrait être stable en glissement annuel à 89,5 millions de véhicules légers.

Selon le mix de ventes de FORVIA, cela devrait correspondre à une croissance organique de -2,0 % en 2025 par rapport à 2024, avec un déséquilibre significatif entre le S1 et le S2 (- 4,0 % au S1 et globalement stable au S2).

Avec cette hypothèse de production, et en supposant également :

- Aucune interférence majeure n'affectant la production ou les ventes au détail dans les principales régions de production automobile au cours de l'année,
- Des taux de change moyens constants en 2025 par rapport à 2024,

FORVIA prévoit des ventes comprises entre 26,3 milliards € et 27,5 milliards € en 2025.

FORVIA vise une marge d'exploitation comprise entre 5,2 % et 6,0 % des ventes en 2025, soutenue par des initiatives d'excellence opérationnelle et de réduction des coûts fixes.

En outre, **FORVIA vise à générer un cash-flow net supérieur ou égal au niveau de 2024 (655 millions d'euros), principalement grâce à l'amélioration de la marge et à la poursuite des actions visant à réduire les dépenses d'investissements et les stocks.**

S'agissant du levier financier, **FORVIA vise une réduction organique de son ratio Dette nette/EBITDA ajusté \leq 1,8x au 31 décembre 2025, avant cessions.**

AU-DELÀ DE CET OBJECTIF DE DÉSENETTEMENT ORGANIQUE, LE GROUPE S'EST ENGAGÉ À RESTAURER UN BILAN SOLIDE AVEC L'OBJECTIF DE RÉDUIRE LE RATIO DETTE NETTE/EBITDA AJUSTÉ EN DESSOUS DE 1,5x EN 2026, SOUTENU PAR DES CESSIIONS D'ACTIFS.

En ce qui concerne les droits de douanes américains, les mesures déjà en place à ce jour sont intégrées dans la guidance. En raison de l'incertitude quant à des mesures complémentaires (portée, mise en œuvre et durée de ces mesures, ainsi que l'impact potentiel sur le volume du secteur), la guidance n'inclut aucun impact complémentaire. Le Groupe reste attentif aux évolutions et est prêt à mettre en œuvre les plans d'action appropriés.



2.1	État du résultat global de la période	24	2.4	Variation des capitaux propres consolidés	29
2.2	Bilan consolidé	26	2.5	Annexe aux états financiers consolidés	30
2.3	Tableau des flux de trésorerie consolidés	28	2.6	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024	89



Comptes consolidés

2.1. État du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Notes	2024	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	26 974,2	27 247,9
Coûts des biens et services vendus	5	(23 371,4)	(23 585,5)
Frais d'études, de recherche et développement	5	(934,8)	(953,0)
Frais généraux et commerciaux	5	(1 268,0)	(1 270,3)
MARGE OPÉRATIONNELLE (AVANT AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)	4	1 400,0	1 439,1
Amortissement des actifs incorporels acquis	11	(190,5)	(193,2)
MARGE OPÉRATIONNELLE (APRÈS AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS)		1 209,5	1 245,9
Autres revenus opérationnels non courants	6	9,7	7,8
Autres charges opérationnelles non courantes	6	(445,4)	(189,2)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie		129,4	90,7
Charges de financement	7	(624,6)	(586,2)
Autres revenus et charges financiers	7	(49,8)	36,6
RÉSULTAT DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES AVANT IMPÔTS		228,8	605,6
Impôts	8	(235,3)	(232,4)
<i>Dont impôts différés</i>	8	146,9	181,6
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONTRÔLÉES		(6,5)	373,2
Résultat net des sociétés mises en équivalence	14	(17,7)	(2,2)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		(24,2)	371,0
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS NON POURSUIVIES	2.1	0,0	(5,4)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(24,2)	365,6
Part du Groupe		(185,2)	222,2
Part des intérêts minoritaires des activités poursuivies	24	161,0	143,4
Part des intérêts minoritaires des activités non poursuivies		NA	0,0
Résultat net par action (en euros)	9	(0,94)	1,13
Résultat net dilué par action (en euros)	9	(0,94)	1,12
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	9	(0,94)	1,15
Résultat net des activités poursuivies dilué par action (en euros)	9	(0,94)	1,15
Résultat net des activités non poursuivies par action (en euros)	9	NA	(0,03)
Résultat net des activités non poursuivies dilué par action (en euros)	9	NA	(0,03)

Autres éléments du résultat global de la période

(en millions d'euros)	Notes	2024	2023
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		(24,2)	365,6
Éléments recyclables en compte de résultat des activités poursuivies		60,6	(320,6)
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	32	(91,6)	(25,6)
<i>dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>		(44,8)	69,1
<i>dont produits (charges) transférés en résultat de la période</i>		(46,8)	(94,7)
Écarts de change sur conversion des activités à l'étranger		131,8	(297,7)
Effets d'impôts		20,4	2,6
Éléments non recyclables en compte de résultat des activités poursuivies		1,5	(29,2)
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	26	2,2	(43,0)
Effets d'impôts		(0,7)	13,8
Autres éléments du résultat global des activités non poursuivies		0,0	(13,3)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		37,9	2,5
Part du Groupe		(142,8)	(102,2)
Part des intérêts minoritaires		180,7	104,7

2.2. Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	2024	2023
Écarts d'acquisition	10	5 158,7	5 129,6
Immobilisations incorporelles	11	4 580,0	4 374,8
Immobilisations corporelles	12	4 978,9	4 934,9
Droits d'utilisation	13	933,4	946,1
Titres mis en équivalence	14	209,7	307,8
Autres titres de participation	15	114,9	116,4
Autres actifs financiers non courants	16	158,5	156,5
Autres actifs non courants	17	144,3	154,7
Actifs d'impôts différés	8	983,8	852,9
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 262,2	16 973,7
Stocks et en-cours nets	18	2 580,7	2 903,7
Actifs sur contrats		114,8	149,6
Créances clients et comptes rattachés	19	3 962,3	4 132,9
Autres créances d'exploitation	20	510,6	593,4
Créances diverses	21	1 335,0	1 449,2
Autres actifs financiers courants	31	5,3	8,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	4 500,4	4 273,9
TOTAL ACTIFS COURANTS		13 009,1	13 511,5
Actifs détenus en vue d'être cédés		NA	0,0
TOTAL ACTIF		30 271,3	30 485,2

Passif

(en millions d'euros)	Notes	2024	2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital	23	1 379,6	1 379,6
Primes d'émission, de fusion et d'apport		1 408,7	1 408,7
Titres d'autocontrôle		(6,1)	(0,2)
Réserves consolidées		1 855,1	1 759,1
Écarts de conversion		(160,3)	(260,0)
Résultat net		(185,2)	222,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES PART GROUPE		4 291,8	4 509,4
Intérêts minoritaires	24	1 778,6	1 662,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 070,4	6 171,4
Provisions non courantes	26	621,1	630,0
Passifs financiers non courants	27	9 355,3	8 686,7
Dettes de loyers non courantes	27	813,9	836,5
Autres passifs non courants		69,5	72,0
Passifs d'impôts différés	8	266,3	327,8
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		11 126,1	10 553,0
Provisions courantes	25	616,4	602,9
Passifs financiers courants	27	722,4	1 544,8
Dettes de loyers courantes	27	240,4	219,1
Avances sur contrats clients		1 048,8	1 051,4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28	8 508,7	8 397,9
Dettes fiscales et sociales	29	1 030,8	1 061,3
Dettes diverses	30	907,3	883,4
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		13 074,8	13 760,8
Passifs liés aux actifs détenus en vue d'être cédés		NA	0,0
TOTAL PASSIF		30 271,3	30 485,2

2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2024	2023
I- Opérations d'exploitation			
Marge opérationnelle (avant amortissements des actifs incorporels acquis)		1 400,0	1 439,1
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	5.5	1 954,6	1 888,9
<i>Dont amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations en R&D</i>	5.5	742,0	712,4
<i>Dont autres amortissements</i>		1 212,6	1 176,5
Marge opérationnelle avant amortissements et provisions pour dépréciation ajustée		3 354,6	3 328,0
Provisions courantes et non courantes opérationnelles		(179,6)	(143,8)
(Plus)/moins-value sur cession d'actifs opérationnels		(4,2)	5,0
Restructuring décaissé		(208,3)	(170,2)
Frais financiers décaissés nets des produits		(563,8)	(529,0)
Autres revenus et charges décaissés opérationnels non courants		(73,0)	(1,1)
Impôts décaissés		(336,6)	(515,3)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		23,1	19,7
Variation du besoin en fonds de roulement		618,8	769,9
Variation des stocks		443,1	(135,1)
<i>Dont augmentation de stocks de R&D</i>	5.4	(203,7)	(223,8)
<i>Dont diminution de stocks de R&D</i>		236,8	237,4
Variation des créances clients		363,5	207,6
Variation des dettes fournisseurs		(210,1)	444,2
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(14,5)	214,2
Variation des créances et dettes diverses (hors impôt)		36,8	39,0
Flux d'exploitation liés aux activités non poursuivies		0,0	(148,9)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		2 631,0	2 614,5
II- Opérations d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles	12	(963,5)	(1 122,9)
Investissements en immobilisations incorporelles	11	(9,1)	(14,4)
Investissements en frais de développement	5.4 & 11	(1 039,0)	(1 046,0)
Acquisition/cession de titres de participation et d'activités (nette de la trésorerie apportée)		196,1	303,6
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		42,2	46,6
Produit de cessions d'actifs financiers		0,0	0,0
Variation des créances et dettes sur investissements		(6,6)	22,3
Autres variations		(19,9)	30,9
Flux d'investissement liés aux activités non poursuivies		0,0	255,7
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 799,8)	(1 524,1)
EXCÉDENT/(BESOIN) DE FINANCEMENT (I)+(II)		831,2	1 090,4
III- Opérations de financement			
Augmentation du capital de FORVIA (nette des frais) et des participations contrôlées		5,9	1,5
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(98,2)	(0,0)
Dividendes versés aux minoritaires des filiales contrôlées		(89,5)	(132,5)
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle		(13,7)	1,3
Émission d'emprunts et nouveaux passifs financiers	27	2 566,9	588,1
Remboursements d'emprunts et autres passifs financiers	27	(2 758,5)	(1 162,0)
Remboursements de dettes de loyers		(249,4)	(246,0)
Flux de financement liés aux activités non poursuivies		0,0	60,6
FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		(636,4)	(889,0)
IV- Autres impacts sur la trésorerie nette			
Effet des variations des cours de change		31,7	(123,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies		0,0	24,5
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE		226,5	102,5
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		4 273,9	4 171,4
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	22	4 500,4	4 273,9

Le flux net de trésorerie des activités poursuivies est de 654,9 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 649,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 (cf. chapitre 1, § 1.7.2)

2.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Capital social	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées et résultat net	Écarts d'évaluation			Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
						Écarts de conversion	Couverture de flux futurs	Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			
Capitaux propres au 01/01/2023 avant répartition	197 089 340	1 379,6	1 408,7	(4,5)	1 804,7	(16,5)	14,7	(38,7)	4 548,0	1 691,1	6 239,1
Résultat net					222,2				222,2	143,4	365,6
Autres éléments du résultat global de la période						(277,8)	(21,6)	(25,0)	(324,4)	(38,7)	(363,1)
Résultat global de l'exercice					222,2	(277,8)	(21,6)	(25,0)	(102,2)	104,7	2,5
Augmentation de capital									0,0	6,8	6,8
Dividendes versés au titre de l'exercice 2022									0,0	(142,6)	(142,6)
Attribution d'actions gratuites					8,4				8,4		8,4
Opérations sur titres autodétenus				4,3					4,3		4,3
Variations de périmètre et autres					16,9	34,3		(0,3)	50,9	2,0	52,9
Capitaux propres au 31/12/2023 avant répartition	197 089 340	1 379,6	1 408,7	(0,2)	2 052,2	(260,0)	(6,9)	(64,0)	4 509,4	1 662,0	6 171,4
Résultat net					(185,2)				(185,2)	161,0	(24,2)
Autres éléments du résultat global de la période						109,6	(66,9)	(0,3)	42,4	19,7	62,1
Résultat global de l'exercice					(185,2)	109,6	(66,9)	(0,3)	(142,8)	180,7	37,9
Augmentation de capital									0,0	5,9	5,9
Dividendes versés au titre de l'exercice 2023					(98,2)				(98,2)	(104,8)	(203,0)
Attribution d'actions gratuites					4,5				4,5		4,5
Opérations sur titres autodétenus				(5,8)					(5,8)		(5,8)
Variations de périmètre et autres					37,6	(9,9)	(0,2)	(2,7)	24,7	34,8	59,5
Capitaux propres au 31/12/2024 avant répartition	197 089 340	1 379,6	1 408,7	(6,1)	1 810,9	(160,3)	(74,1)	(67,0)	4 291,8	1 778,6	6 070,4

(1) Dont 269 574 actions propres au 31 décembre 2024 et 5 091 actions propres au 31 décembre 2023 – cf. note 9.

2.5. Annexe aux états financiers consolidés

SOMMAIRE

NOTE 1	Principes comptables et événements de la période	31	NOTE 20	Autres créances d'exploitation	58
NOTE 2	Évolution du périmètre et événements récents	33	NOTE 21	Créances diverses	58
NOTE 3	Événements postérieurs à la clôture	34	NOTE 22	Trésorerie et équivalents de trésorerie	58
NOTE 4	Informations par secteur opérationnel	35	NOTE 23	Capitaux propres	59
NOTE 5	Analyse des coûts opérationnels	40	NOTE 24	Intérêts minoritaires	61
NOTE 6	Autres revenus et charges opérationnels non courants	42	NOTE 25	Provisions courantes et passifs éventuels	62
NOTE 7	Charges de financement et autres revenus et charges financiers	43	NOTE 26	Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées	63
NOTE 8	Impôts sur les résultats	44	NOTE 27	Endettement financier net	69
NOTE 9	Résultat par action	47	NOTE 28	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76
NOTE 10	Écarts d'acquisition	48	NOTE 29	Dettes fiscales et sociales	77
NOTE 11	Immobilisations incorporelles	50	NOTE 30	Dettes diverses	77
NOTE 12	Immobilisations corporelles	51	NOTE 31	Instruments financiers	78
NOTE 13	Droits d'utilisation	53	NOTE 32	Couverture des risques de change et de taux d'intérêt	81
NOTE 14	Titres mis en équivalence	54	NOTE 33	Engagements donnés et passifs éventuels	87
NOTE 15	Autres titres de participation	55	NOTE 34	Parties liées	87
NOTE 16	Autres actifs financiers non courants	55	NOTE 35	Rémunération des dirigeants	87
NOTE 17	Autres actifs non courants	55	NOTE 36	Honoraires des Commissaires aux comptes	88
NOTE 18	Stocks et en-cours	56	NOTE 37	Dividendes	88
NOTE 19	Créances clients et comptes rattachés	57			

FORVIA regroupe les forces technologiques et industrielles complémentaires de FORVIA et HELLA et est le 7^e équipementier automobile mondial.

FORVIA S.E. est une société européenne domiciliée au 23-27, avenue des Champs-Pierreux, 92000 Nanterre (Hauts-de-Seine), en France et est cotée sur le marché d'Euronext – Paris.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 février 2025.

Les comptes ont été arrêtés suivant le principe de la continuité d'exploitation.

NOTE 1 Principes comptables et événements de la période

1.1 Principes comptables

Les états financiers consolidés de FORVIA sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB, tel qu'adopté par l'Union Européenne et disponible sur le site internet de la Commission européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2024 et des comptes comparatifs 2023 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) au 31 décembre 2024 et qui sont applicables obligatoirement. Concernant les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024, FORVIA a appliqué les amendements à IAS7 et IFRS7 sur les accords de financement de fournisseurs qui ont conduit aux informations complémentaires fournies en note 28. Les autres normes, interprétations et amendements aux normes publiées (amendements à IFRS16 sur l'obligation locative découlant d'une cession bail, amendements à IAS1 sur le classement des passifs en courant ou non courant) n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe.

Par ailleurs, FORVIA n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations lorsque l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2024, qu'ils aient été adoptés ou non par l'Union Européenne.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés. En particulier, le Groupe utilise la marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis comme principal indicateur de performance. Elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...);
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

La préparation des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers ainsi que pour l'évaluation des engagements donnés et passifs éventuels. Il s'agit notamment de l'évaluation des actifs incorporels et corporels, y compris les droits d'utilisation, des écarts d'acquisition, des engagements de retraite et des autres avantages accordés au personnel ainsi que des dettes de loyers et de la dépréciation des actifs d'impôts différés. Les estimations et hypothèses sont réalisées à partir de l'expérience passée et de divers autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances mais elles peuvent se révéler différentes de la réalité. Ces estimations sont révisées périodiquement, notamment dans le contexte macro-économique évolutif actuel. Par ailleurs, le Groupe est amené à exercer son jugement pour déterminer si les critères permettant d'identifier un actif ou un groupe d'actifs comme étant des activités non poursuivies sont satisfaits au regard de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente ».

Ces estimations tiennent également compte des plans du Groupe en terme de neutralité carbone tels qu'approuvés par le *Science Based Target Initiative* (SBTi) en juillet 2022 et, en particulier l'atteinte en 2025 de la neutralité carbone sur les scopes 1 & 2 et la réduction de 45 % en 2030 de ses émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de scope 3, entre autres par la production d'énergie solaire sur ses sites (*on site* PPA), l'achat d'énergie renouvelable (*off site* PPA) et le développement de sa division transverse pour des matériaux durables innovants et intelligents créée en juillet 2021, ainsi que la revue de l'exposition du portefeuille industriel du Groupe aux risques climatiques sur la base des *scenarii* du GIEC.

Le résultat des tests de sensibilité est donné en note 10 pour la valorisation des écarts d'acquisition et en note 26.2 pour les provisions pour retraites et charges assimilées. De même, les principales hypothèses retenues pour la valorisation des immobilisations incorporelles sont données en note 11 « Immobilisations incorporelles » et en note 8 pour la valorisation des actifs d'impôts différés.

1.2 Principes de consolidation

Sont consolidées les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivants est atteint : chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros, total du bilan supérieur à 20 millions d'euros, endettement supérieur à 5 millions d'euros.

Les sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le Groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles cessent d'être consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les autres sociétés, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, ce qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence. Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers du Groupe sont établis en euros. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros ; de façon générale, les valeurs présentées sont arrondies à l'unité la plus proche ; par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter un écart non significatif par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

Les bilans et les résultats nets des entités du Groupe actives dans les économies hyperinflationnistes sont retraités pour tenir compte des changements du pouvoir d'achat des monnaies locales en utilisant les indices officiels ayant cours à la date de clôture. Ils sont ensuite convertis en euros au taux en vigueur à la clôture, sans retraitement des comparatifs conformément à IAS 21. Cela concerne pour 2023 et 2024 les filiales du Groupe en Argentine et en Turquie.

Certaines filiales, hors zone euro ou US dollar, qui réalisent l'essentiel de leurs transactions en euros ou en US dollar, sont toutefois susceptibles de reconnaître l'une de ces deux devises comme monnaie de fonctionnement.

Les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales et entreprises mises en équivalence ne présentent pas de divergences significatives avec celles du Groupe.

1.3 Flux Agents

FORVIA a la qualité d'agent sur les ventes de monolithes et de certains composants de cockpit, qui sont donc comptabilisées sur une base nette au compte de résultat. Ces flux gérés par FORVIA en tant qu'agent ont représenté 5 226,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (7 384,7 millions d'euros en 2023) ; les contreparties au bilan de ces flux sont présentées dans les lignes Actifs sur contrats (cf. note 18) et Créances clients et comptes rattachés (cf. note 19) à l'actif et en Dettes fournisseurs et comptes rattachés (cf. note 28) au passif.

NOTE 2 Évolution du périmètre et événements récents

2.1 Évolutions du périmètre en 2024

Dans le périmètre Seating, en Chine, la société Faurecia Liuzhou Automotive Seating Co est depuis janvier 2024 consolidée par mise en équivalence, elle est détenue à 50 % par le Groupe et était préalablement consolidée par intégration globale, la société Shenshan Faurecia Automotive Co Ltd, détenue à 70 % par le Groupe, a été créée et est consolidée par intégration globale depuis janvier 2024. Au Mexique, la société GMD, consolidée par mise en équivalence et détenue à 50 % par FORVIA, est désormais détenue à 100 % et consolidée par intégration globale depuis août 2024.

Au sein du segment Interiors, au Brésil, la société FMM Pernambuco Componentes Automotivos, consolidée par intégration globale, est désormais détenue à 100 % depuis janvier 2024. En février 2024, la société Materi'act Dallas LLC a été créée, elle est détenue à 55,4 % et consolidée par intégration globale.

Dans le périmètre Clean Mobility, les sociétés Hug Engineering AG, Hug Engineering GmbH, Hug Engineering Italia Srl, Hug Engineering BV et Hug Engineering Inc ont été cédées en juin 2024.

En Chine, au sein du segment Lighting, les sociétés Beijing HELLA BHAP Automotive Lighting Co Ltd Co., Ltd, HELLA BHAP (Sanhe) Automotive Lighting Co Ltd, HELLA BHAP (Tianjin) Automotive Lighting Co Ltd, HELLA BHAP (Changzhou) Automotive Lighting Co Ltd détenues à 50 % par FORVIA HELLA, préalablement consolidées par mise en équivalence, sont consolidées par intégration globale depuis janvier 2024.

Au sein du segment Electronics, la société Behr-HELLA Thermocontrol (« BHTC »), consolidée par mise en équivalence et détenue à 50 % par FORVIA HELLA a été cédée en avril 2024. En Chine, la société HELLA Nanjing Electronics Co Ltd, détenue à 100 % est consolidée par intégration globale depuis février 2024. Des sociétés dédiées aux activités ADAS ont été créées en France, au Mexique, en Inde, au Japon, aux États-Unis et en Thaïlande au cours du premier semestre 2024. Au Portugal, la société Faurecia Aptoïde Automotive, consolidée par mise en équivalence et détenue à 50 % par FORVIA est détenue à 100 % et consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} juillet 2024.

En Allemagne, dans le segment Lifecycle Solutions, la société HELLA Pagid GmbH, acquise en totalité au 31 décembre 2023 et consolidée par intégration globale depuis janvier 2024, a fusionné avec HELLA GmbH & Co. KGaA.

2.2 Rappel des modifications du périmètre intervenues en 2023

Cession de l'activité SAS

Le 31 juillet 2023, FORVIA a finalisé la cession au groupe Motherson de sa division SAS Cockpit Modules (assemblage et services logistiques), reportée dans le segment Interiors, pour une valeur d'entreprise de 540 millions d'euros.

Au 31 décembre 2023, la moins-value de cession nette d'impôt a été comptabilisée en « Résultat des activités non poursuivies ». Au 31 décembre 2024, conformément au contrat de cession, le processus de détermination d'éventuels ajustements de prix est en cours ; il n'est pas attendu d'impact significatif pour le Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, la plus ou moins-value de cession sur la vente de l'activité SAS a été calculée par différence entre :

- le prix global de cession, net des écarts d'acquisition et de tous les coûts afférents à l'opération et de l'estimation des passifs liés ;
- et l'actif net de l'activité, tel que reconnu dans les états financiers consolidés à la date du 31 juillet 2023.

En conformité avec la norme IFRS 5, le « Résultat net des activités non poursuivies » pour 2023 présenté en compte de résultat consolidé qui s'élève à - 5,4 millions d'euros inclut les opérations de l'activité SAS du 1^{er} janvier 2023 au 31 juillet 2023, pour un chiffre d'affaires de 593,6 millions d'euros et la moins-value de cession nette d'impôts relative à cette activité pour un montant de - 6,3 millions d'euros et des charges incrémentales directement liées à la cession.

Les principes et méthodes comptables appliqués aux activités non poursuivies sont identiques à ceux retenus pour les comptes annuels.

Cession d'une partie de l'activité CVI

FORVIA a finalisé la cession à son partenaire de longue date Cummins d'une partie de ses activités dans le domaine des véhicules utilitaires en Europe et en Amérique du Nord le 2 octobre 2023 pour un montant total de 199,2 millions d'euros. Dans le cadre de cette transaction, Cummins a acquis deux usines situées à Roermond (Pays-Bas) et Columbus South (Indiana, États-Unis) ainsi que les programmes afférents. Conformément au contrat de cession, le processus de détermination d'éventuels ajustements du prix sur la base des comptes de CVI à la date de l'opération a été conclu en 2024 sans impact significatif pour le Groupe.

Désengagement de la Russie

Conformément à ce qui avait été annoncé début 2023, FORVIA a mené à bien son désengagement de la Russie, en cédant ses trois sociétés opérationnelles (Faurecia Environmental solutions-Russia, Faurecia Automotive Solutions, Faurecia Interior Togliatti) en décembre 2023, après avoir obtenu les autorisations nécessaires de l'administration russe. FORVIA n'a plus d'activités opérationnelles en Russie depuis fin décembre 2023.

Autres variations de périmètre

Dans le périmètre Seating, en Chine, la société Zhengzhou Faurecia Automotive Parts Co Ltd a été créée et est consolidée par intégration globale depuis avril 2023, elle est détenue à 70 % par le Groupe et la société JinHua LEAP Faurecia Automotive Parts Co Ltd, détenue à 51 % par le Groupe, a été créée et est consolidée par intégration globale depuis septembre 2023. En France, la société SIELEST a quant à elle été absorbée par la société SIEDOUBS au 1^{er} janvier 2023. En Thaïlande, la société Rayong Faurecia Automotive Parts Co Ltd détenue à 70 % par le Groupe, a été créée et est consolidée par intégration globale depuis novembre 2023.

Au sein du segment Interiors, aux États-Unis, les sociétés du groupe Detroit Manufacturing Systems détenues à 49 % et consolidées en mise en équivalence ont été cédées en juin 2023.

Dans le périmètre Clean Mobility, des sociétés dédiées à l'activité hydrogène ont été créées en France, en Allemagne, en Chine, en Corée du Sud et aux États-Unis durant le 1^{er} semestre 2023. Du fait de la cession d'une partie des titres détenus préalablement à Stellantis, la société Symbio, consolidée par mise en équivalence, est détenue à 33 % depuis juillet 2023.

En Chine, au sein du segment Lighting, la société HELLA Faway Automotive Lighting (Tianjin) Co., Ltd a été créée en mai 2023. Elle est détenue à 39,98 % et consolidée par mise en équivalence.

Au sein du segment Electronics, en Chine, la société Parrot Automotive Shenzhen, détenue à 100 % et consolidée par intégration globale, a été liquidée en juin 2023.

En Allemagne, dans le segment Lifecycle Solutions, la société HELLA Pagid GmbH, consolidée par mise en équivalence et détenue à 49 % a été acquise en totalité au 31 décembre 2023.

2.3 Événements récents

Contexte économique

La production automobile mondiale sur l'année 2024 a atteint un volume de 89,5 millions de véhicules légers en baisse de 1,1% par rapport à l'année 2023 ; elle était globalement stable au premier semestre (-0,1%) et en baisse de 2% au second semestre. Il faut noter qu'entre 2023 et 2024, la part de l'Europe hors Russie dans la production mondiale a baissé de 1 point à 18%, alors que celle de la Chine gagnait 1,5 point à 33%, l'Amérique du Nord représentant 17% de la production automobile mondiale en 2024.

Le mix géographique des ventes de Forvia par rapport au mix géographique de la production automobile mondiale a représenté un effet défavorable d'environ 200 points de base en 2024. En 2024, le rythme de l'électrification s'est ralenti en Europe et en Amérique du Nord, avec une production de véhicules électriques respectivement en baisse de 7% (Europe excluant la Russie) et en hausse de seulement 3% par rapport à 2023 alors que la production de véhicules électriques en Chine a maintenu une progression à deux chiffres (+ 16% par rapport à 2023).

NOTE 3 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 4 Informations par secteur opérationnel

Le Groupe est organisé en unités opérationnelles basées sur la nature des produits et des services rendus :

- Seating (développement et production de sièges complets, d'armatures et de mécanismes de sièges) ;
- Interiors (développement et production de planches de bord, de modules et panneaux de porte) ;
- Clean Mobility (développement et production de systèmes d'échappement, de solutions pour les véhicules électriques à piles à combustible et de réduction des émissions pour les véhicules commerciaux) ;
- Electronics (développement et production de technologies d'affichage, de systèmes d'assistance au conducteur et d'électronique du cockpit), qui regroupe HELLA Electronics et Clarion Electronics ;
- Lighting (développement et production de technologies d'éclairage) ;
- Lifecycle Solutions (solutions prolongeant le cycle de vie des véhicules, équipements d'atelier et de première monte pour applications spéciales).

Le Groupe gère ces unités opérationnelles de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis), sont réconciliés ci-dessous avec les états financiers consolidés. La dette financière, les autres revenus et charges, le résultat financier et l'impôt sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs. Une revue de la durée d'utilité des immobilisations corporelles a été effectuée au regard des changements climatiques et de leurs conséquences réglementaires telles que connues à la date de clôture, plus particulièrement pour le secteur opérationnel Clean Mobility, et n'a pas permis d'identifier d'impacts significatifs pour le Groupe.

Les effets de l'application de la décision de l'IFRIC sur la présentation des produits et charges par segments en lien avec l'IFRS 8.23, sont en cours d'analyse par le Groupe.

4.1 Principes comptables

Les ventes de pièces sont reconnues au moment du transfert du contrôle inhérent à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition.

Les ventes d'outillages aux clients sont généralement reconnues lors du transfert du contrôle de ces outillages au client, habituellement peu avant le démarrage de la production. Les coûts de développement sont généralement considérés comme des coûts de préproduction capitalisables, et dans ce cas ne donnent pas lieu à la constatation d'un chiffre d'affaires distinct du chiffre d'affaires produits, sauf cas spécifique en fonction du contrat avec le client.

Le Groupe utilise la marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis) comme principal indicateur de performance.

Elle correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte :

- des amortissements d'actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (contrats clients...);
- des autres revenus et charges opérationnels non courants, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes et de reprises de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement, qui comprennent les charges d'intérêt sur les dettes de loyers ;
- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IFRS 9, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

4.2 Chiffres significatifs par secteur opérationnel

Exercice 2024

(en millions d'euros)	Seating	Interiors	Clean Mobility	Electronics	Lighting	Lifecycle Solutions	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 669,4	5 115,3	4 162,1	4 507,0	3 887,4	1 030,6	270,7	27 642,5
Élimination inter-activités	(35,1)	(6,9)	(8,8)	(318,3)	(8,8)	(19,7)	(270,7)	(668,2)
Chiffre d'affaires consolidé	8 634,3	5 108,4	4 153,4	4 188,7	3 878,6	1 010,9	0,0	26 974,2
Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)	434,4	109,4	346,3	229,7	186,6	93,7	0,0	1 400,0
Amortissement des actifs incorporels acquis								(190,5)
Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)								1 209,5
Autres revenus opérationnels non courants								9,7
Autres charges opérationnelles non courantes								(445,4)
Frais financiers nets								(495,2)
Autres revenus et charges financiers								(49,8)
Impôts sur les sociétés								(235,3)
Part du résultat dans les MEE								(17,7)
RÉSULTAT NET								(24,2)
Actifs sectoriels	5 346,4	3 760,8	3 534,2	6 098,0	3 252,3	1 297,6	540,0	23 829,3
Immobilisations corporelles nettes	931,8	826,2	673,2	1 202,7	1 086,0	126,9	132,1	4 978,9
Droits d'utilisation	252,3	267,0	129,4	64,2	58,9	14,3	147,4	933,4
Autres actifs sectoriels	4 162,3	2 667,6	2 731,5	4 831,1	2 107,4	1 156,4	260,5	17 917,0
Participation dans les MEE								209,7
Titres de participation								114,9
Actifs financiers CT et LT								4 796,4
Actifs d'impôts (courants et différés)								1 320,9
ACTIF TOTAL								30 271,3
Passifs sectoriels	3 583,9	2 219,2	2 834,9	1 635,6	1 676,7	276,1	497,4	12 723,7
Dettes financières								10 077,7
Dettes de loyers								1 054,3
Passifs d'impôts (courants et différés)								345,1
Capitaux propres et intérêts minoritaires								6 070,4
PASSIF TOTAL								30 271,3
Investissements corporels	186,8	185,0	92,3	222,7	224,6	14,1	38,1	963,5
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(169,8)	(159,2)	(142,7)	(205,8)	(205,7)	(20,6)	(19,9)	(923,7)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(73,4)	(70,2)	(38,3)	(22,7)	(16,8)	(5,6)	(23,9)	(250,8)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(3,5)	(4,3)	(10,4)	(8,6)	(1,5)	0,0	(24,5)	(52,8)
Effectifs	46 693	32 676	17 548	19 674	22 305	4 719	6 076	149 691

Exercice 2023

(en millions d'euros)	Seating	Interiors	Clean Mobility	Electronics	Lighting	Lifecycle Solutions	Autres	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES	8 583,6	4 973,6	4 850,3	4 492,1	3 748,0	1 067,5	210,2	27 925,3
Élimination inter-activités	(32,4)	(50,9)	(18,2)	(354,0)	(2,3)	(9,4)	(210,2)	(677,4)
Chiffre d'affaires consolidé	8 551,1	4 922,7	4 832,2	4 138,0	3 745,8	1 058,1	0,0	27 247,9
Marge opérationnelle (avant amortissement des actifs incorporels acquis)	314,7	200,9	383,7	219,4	192,7	127,6	0,0	1 439,1
Amortissement des actifs incorporels acquis								(193,2)
Marge opérationnelle (après amortissement des actifs incorporels acquis)								1 245,9
Autres revenus opérationnels non courants								7,8
Autres charges opérationnelles non courantes								(189,2)
Frais financiers nets								(495,5)
Autres revenus et charges financiers								36,6
Impôts sur les sociétés								(232,4)
Part du résultat dans les MEE								(2,2)
Résultat net des activités poursuivies								371,0
Résultat net des activités non poursuivies								(5,4)
RÉSULTAT NET								365,6
Actifs sectoriels	5 273,1	3 991,5	4 042,5	5 973,7	3 016,3	1 317,0	597,8	24 211,9
Immobilisations corporelles nettes	907,8	800,4	751,3	1 172,8	1 011,1	134,5	156,9	4 934,9
Droits d'utilisation	242,1	264,2	150,8	56,7	56,8	15,0	160,6	946,1
Autres actifs sectoriels	4 123,2	2 926,9	3 140,3	4 744,2	1 948,4	1 167,5	280,3	18 330,9
Participation dans les MEE								307,8
Titres de participation								116,4
Actifs financiers CT et LT								4 606,2
Actifs d'impôts (courants et différés)								1 242,8
ACTIF TOTAL								30 485,2
Passifs sectoriels	3 138,3	2 313,2	3 405,7	1 508,9	1 508,2	251,6	524,6	12 650,5
Dettes financières								10 231,5
Dettes de loyers								1 055,6
Passifs d'impôts (courants et différés)								376,2
Capitaux propres et intérêts minoritaires								6 171,4
PASSIF TOTAL								30 485,2
Investissements corporels	221,2	209,9	126,9	246,0	254,3	21,7	42,7	1 122,9
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(162,7)	(152,3)	(160,5)	(196,4)	(181,7)	(18,9)	(16,6)	(889,1)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(71,2)	(66,4)	(46,5)	(22,7)	(12,3)	(5,3)	(23,1)	(247,5)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(13,0)	(4,2)	(7,3)	(0,6)	(2,9)	0,0	9,4	(18,5)
Effectifs	47 079	33 045	19 430	20 355	22 435	5 064	6 054	153 462

4.3 Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	2024		2023	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Seating	8 634,3	32	8 551,1	31
Interiors	5 108,3	19	4 922,7	18
Clean Mobility	4 153,4	15	4 832,2	18
Electronics	4 188,7	16	4 138,0	15
Lighting	3 878,6	14	3 745,8	14
Lifecycle Solutions	1 010,9	4	1 058,1	4
TOTAL	26 974,2	100	27 247,9	100

4.4 Chiffre d'affaires par client significatif

Le chiffre d'affaires ⁽¹⁾ se décompose par client de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2024		2023	
	Chiffre d'affaires consolidé	%	Chiffre d'affaires consolidé	%
Groupe VW	4 190,1	16	3 895,8	14
Groupe Ford	2 278,6	8	1 994,4	7
Stellantis	2 168,7	8	2 920,5	11
Mercedes-Benz	1 654,6	6	1 695,6	6
Renault ⁽²⁾	1 380,4	5	1 729,6	6
BMW	1 353,2	5	1 427,0	5
Constructeur mondial de véhicules	1 054,1	4	1 434,1	5
Autres	12 894,6	48	12 150,7	46
TOTAL	26 974,2	100	27 247,9	100

(1) La répartition du chiffre d'affaires facturé peut différer de celle du chiffre d'affaires par client final lorsque les produits sont cédés à des assembleurs intermédiaires.

(2) Renault-Nissan en 2023.

4.5 Chiffres significatifs par zone géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé par zone de destination ; les autres postes sont présentés par zone d'implantation des sociétés concernées.

2024

(en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Total Europe	Autres pays d'EMEA	Amériques	Asie	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 550,8	2 767,6	7 963,6	12 281,9	325,0	7 151,6	7 215,6	26 974,2
Immobilisations corporelles nettes	335,8	714,3	1 618,3	2 668,4	30,9	1 186,2	1 093,4	4 978,9
Droits d'utilisation	165,0	88,4	233,8	487,2	5,0	290,3	150,9	933,4
Investissements corporels	87,1	107,7	314,8	509,6	3,4	244,1	206,4	963,5
Effectifs au 31 décembre	9 643	12 703	48 735	71 081	2 108	32 129	44 373	149 691

2023

(en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Total Europe	Autres pays d'EMEA	Amériques	Asie	Total
Chiffre d'affaires consolidé	1 685,1	2 976,2	7 671,7	12 333,0	317,6	7 207,2	7 390,1	27 247,9
Immobilisations corporelles nettes	352,0	764,1	1 651,0	2 767,2	35,2	1 124,4	1 008,1	4 934,9
Droits d'utilisation	187,0	103,2	220,2	510,5	6,2	287,8	141,7	946,1
Investissements corporels	93,9	127,5	408,7	630,1	6,0	285,2	201,6	1 122,9
Effectifs au 31 décembre	10 561	14 025	50 870	75 456	2 188	33 121	42 697	153 462

NOTE 5 Analyse des coûts opérationnels

5.1 Répartition des coûts opérationnels par destination

(en millions d'euros)	2024	2023
Coûts des biens et services vendus	(23 371,4)	(23 585,5)
Frais d'études, de recherche et de développement	(934,8)	(953,0)
Frais généraux et commerciaux	(1 268,0)	(1 270,3)
TOTAL	(25 574,2)	(25 808,8)

5.2 Répartition des coûts opérationnels par nature

(en millions d'euros)	2024	2023
Achats consommés	(15 929,0)	(16 560,3)
Charges externes	(2 968,9)	(3 069,3)
Charges de personnel	(5 649,5)	(5 785,8)
Impôts et taxes	(57,0)	(54,9)
Autres produits et charges	827,9	1 428,6
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations	(1 954,6)	(1 888,4)
Dotations et reprises aux autres comptes de provisions	156,9	121,3
TOTAL	(25 574,2)	(25 808,8)

5.3 Frais de personnel

(en millions d'euros)	2024	2023
Salaires et appointements ⁽¹⁾	(4 453,5)	(4 616,8)
Charges salariales	(1 196,0)	(1 169,0)
TOTAL	(5 649,5)	(5 785,8)
(1) Dont coûts d'intérimaires.	(350,7)	(418,3)

Le détail des charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites est donné en note 23.2, celui des charges de retraite en note 26.

5.4 Frais d'études, de recherche et développement

(en millions d'euros)	2024	2023
Frais d'études, de recherche et de développement bruts	(2 155,8)	(2 197,5)
Dotations/reprise sur pertes de valeur des actifs en cours de développement	(21,8)	(25,4)
Développements capitalisés	1 242,7	1 269,9
<i>Dont capitalisation en stock</i>	203,7	223,8
<i>Dont capitalisation en immobilisations incorporelles</i>	1 039,0	1 046,1
TOTAL	(934,8)	(953,0)

Les coûts de développement sont généralement capitalisés en immobilisations incorporelles car ils sont considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, et ensuite amortis en fonction des quantités de pièces livrées au client, sur une durée maximale de cinq ans hors circonstances particulières. Pour certains contrats spécifiques où ces travaux constituent une obligation de performance séparée au sens d'IFRS 15, les coûts encourus répondent à la définition d'en-cours de production et sont capitalisés en stocks. Ces stocks sont ensuite comptabilisés en charges (coût des ventes) quand le chiffre d'affaires correspondant est reconnu.

Les coûts de développement reconnus en coût des ventes (sortie de stocks et amortissements des immobilisations incorporelles correspondantes) sont de 957,0 millions d'euros au 31 décembre 2024, à comparer à 924,4 millions d'euros au 31 décembre 2023.

5.5 Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

(en millions d'euros)	2024	2023
Dotations aux amortissements des frais de développement	(718,0)	(691,8)
Variation des provisions pour dépréciation des frais de développement	(24,0)	(20,6)
Dotations aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(38,7)	(43,4)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des outillages spécifiques	(4,8)	(10,0)
Dotations aux amortissements et variation des provisions des autres immobilisations corporelles	(918,3)	(875,1)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	(250,8)	(247,5)
TOTAL	(1 954,6)	(1 888,4)

Ce poste n'inclut pas les dotations et reprises de provisions d'éléments non courants.

NOTE 6 Autres revenus et charges opérationnels non courants

Les autres revenus et charges opérationnels non courants s'analysent comme suit :

Autres revenus opérationnels non-courants

(en millions d'euros)	2024	2023
Reprise de provisions pour dépréciation d'actifs	0,2	2,4
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	0,0	2,4
Autres	9,5	3,0
Total	9,7	7,8

Autres charges opérationnelles non courantes

(en millions d'euros)	2024	2023
Autres provisions pour dépréciation d'actifs	0,0	(0,6)
Frais de rationalisation des structures ⁽¹⁾	(361,6)	(170,8)
Provision pour dépréciation des écarts d'acquisition	0,0	0,0
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	(0,1)	0,0
Autres ⁽²⁾	(83,7)	(17,8)
TOTAL	(445,4)	(189,2)

(1) Au 31 décembre 2024, ce poste comprend des coûts de restructuration pour (304,9) millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs pour (56,7) millions d'euros contre (171,5) millions d'euros et 0,7 millions d'euros (reprise) au 31 décembre 2023.

(2) Dont (33,6) millions d'euros au 31 décembre 2024 de coûts liés à un fournisseur au Mexique et autres coûts de résolution de litiges non récurrents.

Restructurations

Les frais de rationalisation des structures (361,6) millions d'euros comprennent les indemnités de licenciement ou de transfert de site pour 4 913 personnes.

En février 2024, FORVIA a annoncé le lancement de « EU-FORWARD », un projet sur cinq années (2024-2028) visant à renforcer la compétitivité et l'agilité des opérations du Groupe en Europe, en adaptant le dispositif européen de production et de R&D du Groupe à un environnement régional en rapide évolution. Au cours de l'année 2024, une réduction des effectifs de 2 900 personnes a été annoncée, représentant des réductions de coûts d'environ 140 millions d'euros en base annuelle. Ces opérations ont été annoncées au cours de l'année au cas par cas et elles sont mises en œuvre localement de la manière la plus socialement responsable.

NOTE 7 Charges de financement et autres revenus et charges financiers

7.1 Charges de financement

(en millions d'euros)	2024	2023
Frais financiers	(567,2)	(527,4)
Charges de financement sur dettes de loyer	(57,4)	(58,8)
TOTAL	(624,6)	(586,2)

7.2 Autres revenus et charges financiers

(en millions d'euros)	2024	2023
Effets de l'actualisation sur les engagements de retraite	(22,0)	(22,4)
Variation de la part inefficace des couvertures de change	0,4	0,1
Variation de la valeur des instruments de couverture de change de la dette	1,9	0,2
Écart de change sur les dettes financières	(34,3)	(43,6)
Impact de l'hyperinflation (Argentine-Turquie)	5,1	(31,5)
Autres ^{(1) (2)}	(0,9)	133,8
TOTAL	(49,8)	36,6

- (1) Ce poste comprend les amortissements de frais d'émission des dettes long terme et les commissions sur non-utilisation du crédit syndiqué.
(2) Dont 134 millions d'euros au 31 décembre 2024 liés à la cession de BHTC (cf. note 2.1) compensés principalement par des dépréciations d'actifs non consolidés financiers pour (31,7) millions d'euros et d'autres actifs financiers pour (32,6) millions d'euros et en 2023, 158 millions d'euros de produits de cession (principalement titres Symbio et activité CVI).

NOTE 8 Impôts sur les résultats

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptées à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base du plan stratégique du Groupe.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sauf si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et s'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

En application d'IFRIC 23, les provisions pour risque au titre de l'impôt sur les sociétés sont comptabilisées en impôts au compte de résultat et en dettes d'impôt courant au bilan (note 30).

Dans le cadre de l'application de la loi de finances pour 2024 publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2023 transposant la Directive européenne 2022/2023, afin de mettre en œuvre la réforme fiscale de l'OCDE (« Pilier 2 »), applicable aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023, le Groupe a mis en œuvre les travaux nécessaires à l'évaluation des impacts sur l'exercice 2024. Dans la plupart des cas, l'application des mesures transitoires de sauvegarde a été possible, conduisant à un impôt complémentaire nul. Pour les quelques pays dans lesquels ces mesures transitoires ne sont pas applicables, il n'y a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Les impôts sur les résultats peuvent être analysés comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023
Impôts courants		
- Impôts courants sur les bénéfices	(382,2)	(414,0)
Impôts différés		
- Impôts différés de la période	146,9	181,6
TOTAL	(235,3)	(232,4)

8.1 Analyse de la charge d'impôts

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective est la suivante :

(en millions d'euros)	2024	2023
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	228,8	605,6
Impôt théorique (25,83 %)	(59,1)	(156,4)
Effet des changements de taux sur les impôts différés au bilan	(6,0)	0,9
Effet des différences de taux à l'étranger ⁽¹⁾	41,7	61,0
Crédits d'impôts	2,8	3,4
Variation d'impôts différés non reconnus	(163,8)	(169,9)
Différences permanentes et autres ⁽²⁾	(50,9)	28,6
Impôt comptabilisé	(235,3)	(232,4)

(1) L'effet des différences de taux provient principalement des entités chinoises et allemandes.

(2) Essentiellement lié aux retenues à la source en 2024.

8.2 Évolution des postes d'impôts au bilan

(en millions d'euros)	2024	2023
Impôts courants		
– Actif	337,1	389,9
– Passif	(162,7)	(168,8)
TOTAL	174,4	221,1
Impôts différés		
– Actif ⁽¹⁾	983,8	852,9
– Passif	(266,3)	(327,8)
TOTAL	717,5	525,1
(1) Dont actif sur déficits.	272,9	174,5

Le Groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés au 31 décembre 2024, soit 717,5 millions d'euros.

La variation des impôts différés au bilan s'explique comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023
Montant net à l'ouverture de l'exercice	525,1	300,1
– Impôts différés constatés en résultat de la période	146,9	181,6
– Impôts différés enregistrés directement en capitaux propres ⁽¹⁾	7,0	14,3
– Effets de la variation des cours de change et autres mouvements	37,4	(3,0)
– Effets des variations de périmètre	1,1	32,2
Montant net à la clôture de l'exercice	717,5	525,1

(1) Essentiellement relatifs aux pertes et gains actuariels comptabilisés en capitaux propres.

8.3 Actifs et passifs d'impôts différés par nature

(en millions d'euros)	2024	2023
Déficits reportables	272,9	174,5
Immobilisations incorporelles	(261,0)	(499,4)
Autres immobilisations et actifs long terme	3,3	73,4
Engagements de retraite et assimilés	101,7	120,6
Autres provisions	27,8	48,2
Stocks	144,8	246,7
Autres actifs et passifs circulants	427,9	361,2
TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	717,5	525,1
dont impôts différés actifs	983,8	852,9
dont impôts différés passifs	(266,3)	(327,8)

L'évolution des impôts différés nets sur immobilisations incorporelles inclut les impôts différés sur l'amortissement des incorporels acquis.

8.4 Actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus

Les échéances d'impôts différés non reconnus se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2023
N+1	6,0	12,9
N+2	19,0	9,4
N+3	12,1	18,6
N+4	24,3	13,8
N+5 et au-delà	217,8	177,7
Illimité	677,6	600,1
TOTAL	956,7	832,4

Ces actifs d'impôts différés sur pertes non reconnus concernent principalement la France.

NOTE 9 Résultat par action

Le résultat net de base par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle. Il est ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (options de souscription d'actions, actions gratuites, obligations convertibles) pour déterminer le résultat net dilué par action.

	2024	2023
Nombre d'actions en circulation en fin de période⁽¹⁾	197 089 340	197 089 340
Ajustements :		
- actions propres	(269 574)	(5 091)
- effet des augmentations de capital pondérées prorata temporis	0	0
Nombre moyen pondéré avant dilution	196 819 766	197 084 249
Effet pondéré des instruments dilutifs		
- attribution d'actions gratuites	500 624	521 273
- obligations convertibles	0	0
Nombre moyen pondéré après dilution	197 320 390	197 605 522

(1) L'évolution du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2024 s'analyse comme suit :

Au 31/12/2023 : Nombre d'actions FORVIA en circulation	197 089 340
Variation du nombre d'actions	0
Au 31/12/2024 : Nombre d'actions FORVIA en circulation	197 089 340

L'effet dilutif conduisant au chiffre ci-dessus est calculé par la méthode du rachat d'actions (*treasury stock method*).

Pour les options sur action, la méthode consiste à comparer le nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées au nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur.

L'effet dilutif éventuel des actions gratuites a été pris en compte en considérant le nombre d'actions restant à attribuer pour les plans dont la réalisation des conditions de performance a déjà été constatée par le Conseil d'administration.

Résultat net par action

Il s'établit comme suit :

	2024	2023
Résultat net (en millions d'euros)	(185,2)	222,2
Non dilué €/action	(0,94)	1,13
Après dilution €/action	(0,94)	1,12
Résultat net des activités poursuivies (en millions d'euros)	(185,2)	227,6
Non dilué €/action	(0,94)	1,15
Après dilution €/action	(0,94)	1,15
Résultat net des activités non poursuivies (en millions d'euros)	NA	(5,4)
Non dilué €/action	NA	(0,03)
Après dilution €/action	NA	(0,03)

NOTE 10 Écarts d'acquisition

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque la somme du coût d'acquisition et du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est supérieure à la juste valeur des actifs réévalués, nets des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition. Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les groupes d'unités génératrices de trésorerie ont été définis au niveau du secteur opérationnel avant regroupement comme suit :

- Seating ;
- Interiors ;
- Clean Mobility ;
- Electronics ;
- Lighting ;
- Lifecycle Solutions.

La valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette
Valeur nette au 1^{er} janvier 2023	5 920,9	(660,6)	5 260,3
Acquisitions	0,0	0,0	0,0
Dotation pour dépréciation	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	(123,2)	0,0	(123,2)
Écart de change et autres	(7,7)	0,2	(7,5)
Valeur nette au 31 décembre 2023	5 790,1	(660,4)	5 129,6
Acquisitions	21,5	0,0	21,5
Dotation pour dépréciation	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0
Écart de change et autres	7,7	(0,1)	7,6
Valeur nette au 31 décembre 2024	5 819,3	(660,5)	5 158,7

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par activité :

<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2023
Seating	1 150,5	1 141,8
Interiors	761,0	761,7
Clean Mobility	699,8	691,6
Electronics	1 674,4	1 661,5
Lighting	291,1	291,1
Lifecycle Solutions	581,9	581,9
TOTAL	5 158,7	5 129,6

Unités génératrices de trésorerie et tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés dès qu'un indice de dépréciation apparaît. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs, ou groupe d'actifs testés, au montant le plus élevé de leur valeur de marché et de leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs sont regroupés en groupes d'actifs afin de constituer des ensembles homogènes, dénommés unités génératrices de trésorerie – UGT – capables de générer des flux de trésorerie indépendants.

Un test est effectué au niveau de l'ensemble des immobilisations incorporelles (coûts d'études) et corporelles affectables à un contrat client. Le test consiste alors à comparer la valeur nette comptable de ces actifs ainsi regroupés à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat.

Les immobilisations affectées aux contrats sont dépréciées lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus. Les pertes à terminaison identifiées sur contrats onéreux font ensuite l'objet d'une provision en application d'IAS 37.

En cas d'indice de perte de valeur, un test est également réalisé au niveau des actifs non dédiés et de supports regroupés principalement par groupe de produits et par zone géographique.

Les entrées de trésorerie générées par les actifs rattachés à ces UGT sont largement interdépendantes en raison de la forte interpénétration des flux industriels, de l'optimisation de l'utilisation des capacités, ainsi que de la centralisation des activités de recherche et développement.

Les actifs industriels dont la fermeture est planifiée font également l'objet de tests d'*impairment* indépendants.

Dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des groupes d'UGT, les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions du Groupe pour la période 2025-2029 qui ont été établies au second semestre de l'année 2024, sur la base d'hypothèses de volumes du marché automobile mondial de 88,4 millions de véhicules en 2025, 92,6 millions de véhicules en 2026 et 96,2 millions de véhicules en 2029, elles-mêmes issues de sources externes. Les effets des engagements du Groupe en matière de neutralité carbone et les conséquences des politiques publiques liées au réchauffement climatique font également partie, pour autant qu'ils soient mesurables, des hypothèses utilisées pour ces prévisions.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de marge opérationnelle retenu dans les flux futurs de trésorerie, et principalement dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2029 est supérieure à 8 % des ventes pour le Groupe.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année (2029), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance apprécié en fonction des prévisions d'évolution du marché automobile. Un taux de croissance de 1,4 % a été retenu pour la réalisation du test à fin 2024 (1,4 % retenu pour l'exercice 2023), à l'exception de Electronics pour lequel un taux de 2 % a été retenu compte tenu du développement particulier de ce segment (2 % retenu pour l'exercice 2023) et de Clean Mobility pour lequel un taux de croissance nul a été retenu (1,4 % retenu pour l'exercice 2023).

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital à utiliser pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul établi par l'expert indépendant a pris en compte, pour la détermination des paramètres de marché, un échantillon de sociétés du secteur des équipementiers automobiles. Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché établie à 6,5 % en moyenne, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 10,2 % (sur la base d'une fourchette proposée par l'expert indépendant) en 2024 (10,6 % en 2023). Ce taux unique a été appliqué pour la réalisation des tests de dépréciation sur l'ensemble des groupes d'UGT retenus. Ces dernières supportent en effet les mêmes risques spécifiques du secteur de l'équipement automobile et une exploitation multi-pays ne justifie pas de taux d'actualisation différenciés par zone géographique.

Le test réalisé au 31 décembre 2024 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2024 de la valeur d'utilité des regroupements d'UGT portant les écarts d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Sensibilité				
	Marge du test (valeur d'utilité – valeur nette comptable)	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 pt	Taux de croissance à l'infini - 0,5 pt	Taux de marge opérationnelle de la valeur terminale - 0,5 pt	Combinaison des trois facteurs précédents
Seating	2 996	(303)	(228)	(281)	(750)
Interiors	537	(157)	(119)	(163)	(405)
Clean Mobility	2 209	(148)	(111)	(100)	(331)
Electronics	141	(326)	(262)	(233)	(752)
Lighting	141	(133)	(102)	(140)	(345)
Lifecycle Solutions	29	(67)	(52)	(39)	(148)

NOTE 11 Immobilisations incorporelles

11.1 Coûts d'études et de développement

Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles, dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet à son terme ;
- que les recettes attendues du contrat avec le client sont probables et peuvent être estimées de façon raisonnable ;
- que les coûts à terminaison des contrats peuvent être estimés de façon fiable.

Ces coûts immobilisés sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans sauf cas particuliers.

Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

11.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée comprise entre un et trois ans, ainsi que de brevets et licences.

Elles comprennent également les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (marques, contrats clients et technologies) ; ces actifs sont amortis sur la durée des contrats considérés, soit entre 5 ans et 20 ans pour les marques, entre 6 et 16 ans pour les relations clients et entre 6 et 12 ans pour les technologies.

Les valeurs des immobilisations incorporelles comprennent :

(en millions d'euros)	Coûts de développement	Logiciels et autres	Actifs incorporels acquis	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2023	2 998,6	89,3	1 502,1	4 590,1
Augmentations	1 060,8	14,4	0,0	1 075,2
Dotation aux amortissements	(691,8)	(38,1)	(193,2)	(923,1)
Dotation aux provisions	(52,3)	(4,0)	0,0	(56,4)
Variations de périmètre	(21,6)	(2,5)	(146,1)	(170,2)
Écart de change et autres	(139,7)	15,4	(16,5)	(140,8)
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023	3 154,0	74,5	1 146,4	4 374,8
Augmentations	1 056,4	9,1	0,0	1 065,4
Dotation aux amortissements	(718,0)	(35,6)	(190,5)	(944,1)
Dotation aux provisions	(43,4)	(0,1)	(1,2)	(44,7)
Variations de périmètre	(1,6)	0,5	26,0	24,9
Écart de change et autres	84,5	21,9	(2,8)	103,6
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2024	3 531,9	70,2	977,9	4 580,0

La valeur comptable des frais de développement affectables à un contrat client ainsi que des outillages spécifiques correspondants est comparée à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie, attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures. Les volumes pris en compte dans les business plans FORVIA sont les meilleures estimations du marketing FORVIA, sur la base des prévisions des constructeurs lorsqu'elles sont disponibles.

NOTE 12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise, diminué des amortissements.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt sont inclus dans le coût des immobilisations pour les actifs éligibles en application de la norme IAS 23 révisée pour les actifs constitués à partir de l'exercice 2009. Ils ne sont pas significatifs sur la période.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions	20 ans à 30 ans
Agencements et installations ⁽¹⁾	10 ans à 20 ans
Matériel, outillage et mobilier	3 ans à 15 ans

(1) Pour les bâtiments loués, les agencements sont amortis sur la même durée que le droit d'utilisation correspondant.

Les subventions d'investissements sont enregistrées en diminution des actifs qu'elles ont contribué à financer.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels, outillages industriels, installations	Outillages spécifiques	Autres immobili- sations et immobili- sations en cours	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2023	97,4	923,4	2 784,3	20,9	1 229,8	5 055,8
Acquisitions et productions d'immobilisations	0,6	18,1	177,5	6,3	920,8	1 123,2
Sorties d'actifs	(1,7)	(40,5)	(274,3)	(2,8)	(35,9)	(355,3)
Dotation aux amortissements	(1,5)	(78,4)	(708,9)	(10,0)	(90,3)	(889,1)
Perte de valeur	0,5	3,5	(22,4)	0,0	(0,2)	(18,5)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	0,6	39,1	220,1	2,8	33,3	295,9
Variations de périmètre	(3,1)	(10,3)	(86,3)	(0,0)	(50,3)	(150,0)
Écart de change et autres	120,1	(78,9)	662,8	(0,0)	(831,1)	(127,0)
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023	213,0	776,1	2 752,7	17,2	1 176,0	4 934,9
Acquisitions et productions d'immobilisations	2,0	25,2	174,3	2,8	759,5	963,9
Sorties d'actifs	(2,8)	(61,5)	(270,2)	(0,2)	(43,4)	(378,0)
Dotation aux amortissements et provisions pour dépréciation	(1,7)	(82,9)	(744,9)	(5,3)	(88,8)	(923,7)
Perte de valeur	0,0	(9,8)	(16,4)	(0,4)	(26,1)	(52,8)
Reprises d'amortissements sur sorties d'actifs	0,1	55,1	235,3	0,2	40,3	331,0
Variations de périmètre	(6,1)	(5,1)	44,4	0,0	21,5	54,7
Écarts de change et autres	2,5	163,8	737,7	0,1	(855,1)	49,0
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2024	207,0	860,9	2 912,9	14,3	983,8	4 978,9

(en millions d'euros)	2024			2023	
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Net
Terrains	249,7	(42,7)	207,0	255,0	213,0
Constructions	2 126,9	(1 266,0)	860,9	1 988,7	776,1
Matériel, outillage industriel et installations techniques	10 591,9	(7 679,0)	2 912,9	9 866,6	2 752,7
Outillages spécifiques	99,0	(84,6)	14,3	95,7	17,2
Autres immobilisations et immobilisations en cours	1 951,2	(967,4)	983,8	2 070,4	1 176,0
TOTAL	15 018,6	(10 039,7)	4 978,9	14 276,3	4 934,9

Les immobilisations corporelles sont souvent dédiées à des programmes clients.

NOTE 13 Droits d'utilisation

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement futur des loyers), en appliquant les principes suivants :

- exemption des contrats dont la durée est inférieure à 12 mois ou dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros (maintien d'une comptabilisation des paiements de loyers correspondants en charges sur la durée des contrats) ;
- la durée de location pour un contrat correspond à sa période non résiliable sauf si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer les options de renouvellement ou de résiliation prévues contractuellement ;
- dans la mesure où le taux implicite du contrat n'est pas aisément déterminable, le taux d'actualisation appliqué est le taux marginal d'emprunt correspondant à la durée résiduelle du contrat, déterminé suivant le preneur et la durée concernés ;
- à leur date de prise d'effet (date de mise à disposition de l'actif loué par le bailleur), les contrats de location tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont inscrits :
 - en immobilisation à l'actif (droit d'utilisation) pour le montant de la dette de loyers, augmentée des paiements d'avance faits au bailleur, des coûts directs initiaux encourus, ainsi que d'une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué qui seraient supportés par FORVIA selon les termes du contrat, le cas échéant, et
 - en dette financière pour le montant des loyers sur la durée de location telle que déterminée ci-dessus, actualisés au taux tel que décrit ci-dessus,
 - ces droits d'utilisation sont amortis linéairement, soit sur la durée du contrat de location, soit par exception sur leur durée d'utilité si celle-ci est inférieure à la durée de location ou si le contrat transfère au preneur la propriété de l'actif ou s'il existe une option d'achat dont l'exercice par FORVIA est raisonnablement certain,
 - les flux de trésorerie liés aux opérations de cessions-bails sont présentés dans les flux de trésorerie sur opérations d'investissement.

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Matériels et installations	Autres	Total
MONTANT NET AU 1^{ER} JANVIER 2023	0,3	1 020,7	72,4	90,2	1 183,5
Nouveaux contrats	0,0	88,2	13,8	58,0	160,0
Dotation aux amortissements	0,0	(175,4)	(25,1)	(47,0)	(247,5)
Perte de valeur	0,0	(1,6)	(0,2)	(0,6)	(2,4)
Variations de périmètre	0,0	(91,1)	(2,0)	(8,6)	(101,7)
Écart de change et autres	0,0	(39,1)	0,1	(6,8)	(45,8)
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2023	0,3	801,7	59,0	85,1	946,1
Nouveaux contrats	0,0	86,5	10,1	69,8	166,4
Dotation aux amortissements	0,0	(180,8)	(20,8)	(49,1)	(250,7)
Perte de valeur	0,0	(7,6)	(3,2)	(0,2)	(11,0)
Variations de périmètre	0,0	2,9	0,0	(0,6)	2,3
Écart de change et autres	(0,2)	84,6	(1,5)	(2,6)	80,4
MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE 2024	0,1	787,4	43,6	102,4	933,4

Contrats à loyers variables : des contrats répondant à la qualification de contrats de location pour lesquels tous les paiements sont des paiements variables, conduisant à ne pas reconnaître de droits d'utilisation ni de dette de location correspondante, ont été conclus pour la location de panneaux solaires produisant de l'électricité (*on site PPA*) dans des usines du Groupe ; au 31 décembre 2024, 49 contrats étaient effectivement signés généralement pour une durée de 20 ans, dont 30 pour lesquels les équipements sont déjà en fonctionnement.

NOTE 14 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence sont :

Au 31 décembre 2024

(en millions d'euros)	% du capital détenu	Quote-part FORVIA des capitaux propres ⁽¹⁾	Dividendes distribués au Groupe	Quote-part FORVIA du chiffre d'affaires	Quote-part FORVIA des actifs totaux
Changchun HELLA Faway Automotive Lighting Co.	40 %	45,7	0,0	64,9	112,0
HELLA MINTH Jiaxing Automotive Parts Co.	41 %	31,7	(1,1)	12,1	36,9
Faurecia-NHK Co., Ltd	50 %	0,0	0,0	207,9	46,7
TEKNIK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S	50 %	0,0	0,0	40,1	23,6
SYMBIO	33 %	0,0	0,0	4,0	200,4
Total Network Manufacturing LLC	49 %	1,1	0,0	160,8	30,3
Autres		131,3	(22,6)	592,4	347,1
TOTAL		209,7	(23,7)	1 082,2	797,0

(1) La quote-part de situation nette de certaines sociétés étant négative, elle apparaît au passif en provision pour risques et charges.

Il n'y a pas d'activités conjointes au sens de la norme IFRS 11 dans les sociétés consolidées par mise en équivalence.

Variation des titres mis en équivalence

(en millions d'euros)	2024	2023
Quote-part des capitaux propres à l'ouverture	307,8	333,9
Dividendes	(23,7)	(19,7)
Quote-part de résultat	(17,7)	(2,2)
Variation du périmètre	(64,7)	5,5
Augmentation de capital	2,6	(0,4)
Écarts de change	5,4	(9,3)
Quote-part des capitaux propres à la clôture	209,7	307,8

NOTE 15 Autres titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ces titres font l'objet de tests de dépréciation en fonction des critères d'analyse financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société, le cas échéant une perte de valeur est constatée. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

(en millions d'euros)	% du capital détenu	2024		2023
		Brut	Net	Net
Changchun Xuyang Industrial Group	18,8	12,8	12,8	12,3
TactoTek Oy	9,0	6,6	1,6	4,6
Guardknox Cyber Technologies Ltd	7,0	5,4	0,0	5,4
HELLA Fast Forward Shanghai Co Ltd	100,0	12,7	12,7	9,8
Light Field Lab	4,3	9,6	9,6	9,0
Autres		105,9	78,3	75,4
TOTAL		152,9	114,9	116,4

NOTE 16 Autres actifs financiers non courants

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et ultérieurement au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement, le montant de la provision est déterminé contrepartie par contrepartie.

(en millions d'euros)	2024			2023
	Brut	Provisions	Net	Net
Prêts aux sociétés consolidées par mise en équivalence et sociétés non consolidées	157,5	(25,6)	131,9	102,9
Autres prêts	11,0	(7,1)	3,9	13,2
Instruments dérivés	3,7	0,0	3,7	17,1
Autres	23,0	(4,0)	19,0	23,3
TOTAL	195,2	(36,7)	158,5	156,5

NOTE 17 Autres actifs non courants

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	2024	2023
Excédent versé sur retraites	34,6	31,0
Dépôts de garantie et autres	109,7	123,7
TOTAL	144,3	154,7

NOTE 18 Stocks et en-cours

Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les stocks de produits finis et intermédiaires et les travaux en-cours sont valorisés à leur prix de revient de production déterminé également selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix de revient tient compte du coût des matières et fournitures mises en œuvre, des frais directs de production et des frais indirects d'atelier et d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production et des coûts d'emprunts.

Les travaux en-cours incluent les coûts engagés pour la réalisation ou l'acquisition d'outillages spécifiques pour produire des pièces ou des modules et qui sont vendus aux clients, pour lesquels le contrôle est transféré aux clients, habituellement peu avant le démarrage de la production, et des coûts de développement qui sont vendus aux clients et répondant à la définition d'en-cours de production lorsque le contrat permet de considérer que ces développements constituent une obligation de performance séparée en application d'IFRS 15. Ces coûts sont reconnus en charges (coût des ventes) de la période au moment où le chiffre d'affaires est reconnu, i.e. au moment du transfert de contrôle de ces travaux de développement au client.

Les stocks de produits pour lesquels le Groupe est agent sont présentés en actifs sur contrats et non en stocks.

Des provisions sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient ainsi que pour les pièces à rotation lente.

(en millions d'euros)	2024			2023
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	1 359,5	(177,4)	1 182,2	1 222,8
Études, outillages et prototypes	646,4	(15,3)	631,1	905,8
Travaux en cours de production	101,8	(6,3)	95,5	105,9
Produits semi-ouvrés et finis	821,6	(149,6)	672,0	669,2
Total stocks et en cours	2 929,3	(348,5)	2 580,8	2 903,7
Actifs sur contrats	120,4	(5,7)	114,7	149,6
TOTAL	3 049,7	(354,2)	2 695,5	3 053,3

Les stocks et en cours ainsi que les actifs sur contrats exprimés en nombre de jours d'achats (incluant les flux agents) représentent 40 jours au 31 décembre 2024 :

(en millions d'euros)	2024	2023
Stocks et encours net y compris actifs sur contrats (E)	2 695	3 053
Consommation matières et charges externes (C1) (12 mois)	(18 896)	(19 629)
Flux agents (C2) (12 mois)	(5 226)	(7 385)
Consommation avec flux agents (C= C1+C2)	(24 122)	(27 014)
Nombre de jours de stocks (E/C/360)	40 jours	41 jours
dont effet change et périmètre par rapport à 2023	1 jour	

Nota : Le calcul de délai de rotation des stocks du groupe nécessite la réintégration du montant brut des flux agents (cf note 1.3) qui ne sont pas inclus en chiffre d'affaires consolidé, ni en coûts des biens et services vendus, en application d'IFRS15, mais inclus dans le besoin en fonds de roulement en stocks, en dettes fournisseurs et en créances clients.

NOTE 19 Créances clients et comptes rattachés

Des contrats de cession de créances commerciales conclus principalement en France, en Allemagne, aux États-Unis et pour d'autres filiales du Groupe permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des créances clients de certaines filiales avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à l'en-cours cédé.

Le montant des créances cédées dont l'échéance est postérieure au 31 décembre 2024, pour lesquelles la quasi-totalité des risques et avantages a été transférée et qui ne figurent donc plus à l'actif du bilan, ainsi que la ressource de financement correspondante sont les suivants :

(en millions d'euros)	2024	2023
Ressource de financement	1 309,3	1 321,2
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	(30,4)	(29,7)
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	1 278,9	1 291,6
Créances cédées et sorties de l'actif	(1 278,9)	(1 291,6)

La part des créances dépréciées sur une base individuelle est indiquée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2024	2023
Total créances brutes	4 000,9	4 164,0
Provision pour dépréciation de créances	(38,6)	(31,1)
TOTAL	3 962,3	4 132,9

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs.

Les retards de paiement au 31 décembre 2024 représentaient 231,3 millions d'euros, dont :

- 124,3 millions d'euros de moins d'un mois ;
- 21,0 millions d'euros entre 1 mois et 2 mois ;
- 15,1 millions d'euros entre 2 mois et 3 mois ;
- 20,8 millions d'euros entre 3 et 6 mois ;
- 50,1 millions de plus de 6 mois.

Les créances clients exprimées en nombre de jours de chiffre d'affaires (incluant les flux agents) représentent 55 jours au 31 décembre 2024.

(en millions d'euros)	2024	2023
Comptes clients avant factoring (F)	5 241	5 424
Chiffre d'affaires (H1) (12 mois)	26 974	27 248
Flux agents (H2) (12 mois)	5 226	7 385
Total Chiffre d'affaires + flux agents (H=H1+H2)	32 200	34 633
Nombre de jours de chiffre d'affaires (DSO) (F hors TVA/H/360)	55 jours	52 jours
dont effet change et périmètre par rapport à 2023	2 jours	

Nota : Le calcul de délai de paiement moyen des créances clients du groupe nécessite la réintégration du montant brut des flux agents (cf note 1.3) qui ne sont pas inclus en chiffre d'affaires consolidé, ni en coûts des biens et services vendus, en application d'IFRS15, mais inclus dans le besoin en fonds de roulement en stocks, en dettes fournisseurs et en créances clients.

Nombre de jours de chiffre d'affaires (DSO)	Total Groupe		dont	
	2024	EMEA	Amériques	Asie
Créances clients et comptes rattachés	55 jours	44 jours	41 jours	92 jours

NOTE 20 Autres créances d'exploitation

(en millions d'euros)	2024	2023
Avances et acomptes versés sur commandes	96,9	122,8
Instruments dérivés de change opérationnels	27,5	52,1
Autres débiteurs ⁽¹⁾	386,1	418,5
TOTAL	510,6	593,4
(1) Dont créances de TVA et d'autres taxes.	379,5	410,5

NOTE 21 Créances diverses

(en millions d'euros)	2024	2023
Partie à moins d'un an des prêts	49,1	64,9
Charges constatées d'avance	728,7	785,1
Impôts courants	337,1	389,9
Autres débiteurs divers	220,1	209,3
TOTAL	1 335,0	1 449,2

En 2024, les créances de crédit d'impôt recherche (CIR) en France ont été cédées pour un montant de 43,2 millions d'euros à comparer à un montant de 43,7 millions d'euros en 2023.

NOTE 22 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste inclut les soldes débiteurs de banque pour 3 357,9 millions d'euros (contre 3 130,6 millions d'euros au 31 décembre 2023) et des placements à court terme pour 1 142,4 millions d'euros (contre 1 143,3 millions d'euros au 31 décembre 2023), soit un total de 4 500,4 millions d'euros au 31 décembre 2024 (4 273,9 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Ces éléments incluent les soldes des comptes bancaires débiteurs et des comptes courants, les valeurs mobilières de placement tels que des fonds monétaires et des fonds monétaires à court terme, des dépôts et des valeurs mobilières à très court terme sans risque qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme. Les équivalents de trésorerie sont des investissements destinés à couvrir des engagements de trésorerie à court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur.

Tous ces composants sont évalués à leur juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat.

NOTE 23 Capitaux propres

23.1 Capital

Le capital au 31 décembre 2024 est de 1 379 625 380 euros divisé en 197 089 340 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées.

Le capital du Groupe n'est soumis à aucune contrainte externe. Un droit de vote double est attribué à toutes les actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire.

23.2 Paiements fondés sur des actions

Attribution d'actions gratuites

La Société a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à des conditions de performance.

La Société a mis en place en 2021 un plan unique d'attribution d'actions de performance à long terme (*Executive Super Performance Initiative – ESPI*) pour les membres du Comité exécutif du Groupe. La durée d'acquisition est de 5 ans, sans période de conservation et le versement maximum est plafonné à 300 % de la rémunération annuelle fixe. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à une condition de performance, *Total Shareholder Return – TSR*, par rapport à un groupe de référence.

Ces actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur, correspondant au prix de marché de l'action à la date d'attribution, diminuée de la perte de dividende attendue sur la période et d'un coût d'incessibilité relatif à la période de blocage de l'action. Pour le plan ESPI, la juste valeur des actions intègre également une hypothèse de réalisation des conditions de performance externe figée en date d'octroi. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Le détail des plans d'attribution au 31 décembre 2024 est donné par le tableau suivant :

Autorisations de l'assemblée	Dates des Conseils	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables ⁽¹⁾ en cas :		Condition de performance	Prix de marché à la date d'attribution (en euros)	Ajustements		Date d'acquisition	Date de cession (à partir de)	
		d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif			Taux de dividendes	Décote d'incésibilité			
				<p>Pour le Directeur général : atteinte en 2024 du niveau de résultat après impôt prévu au plan stratégique lors de l'attribution, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence et d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre</p> <p>Pour les autres bénéficiaires : atteinte d'un niveau de résultat opérationnel et de net cash flow cumulé 2022-2023-2024, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO₂</p>						
01/06/2022	28/07/2022	1 304 900	1 695 790		16,68	6,00 %	NA	28/07/2026	28/07/2026	
				<p>Atteinte d'un niveau de résultat opérationnel et de net cash flow cumulé 2023-2024-2025, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO₂</p>						
30/05/2023	26/07/2023	1 314 370	1 709 540		24,57	4,00 %	NA	26/07/2027	26/07/2027	
				<p>Atteinte d'un niveau de résultat opérationnel et de net cash flow cumulé 2024-2025-2026, d'un niveau de croissance du revenu net par action de FORVIA par rapport à un groupe de référence, d'un pourcentage de mixité hommes et femmes au sein de la population cadre et d'un niveau de réduction des émissions de CO₂</p>						
30/05/2024	23/07/2024	2 185 520	2 841 190		10,67	6,50%	NA	23/07/2028	23/07/2028	
				<p>Plan ESPI : atteinte d'un niveau de performance relative de l'action FORVIA (« TSR ») par rapport à un groupe de référence mesuré sur une base annuelle.</p> <p>Pour le Directeur général: atteinte d'un niveau de performance relative de l'action FORVIA (« TSR ») par rapport à un groupe de référence mesuré en moyenne sur cinq ans (2021/2026).</p>						
31/05/2021	23/07/2021	273 307	273 307		39,57	3,60 %	NA	23/07/2026	23/07/2026	

(1) Net des actions gratuites attribuables radiées.

Les titres correspondant au plan attribué par le Conseil du 22 octobre 2020 (485 517) ont définitivement été attribués en octobre 2024. Les conditions de performance du plan attribué par le Conseil du 25 octobre 2021 ont été partiellement atteintes. Les titres correspondant (500 624) seront définitivement attribués en octobre 2025.

Autres plans

Une rémunération variable à long terme (*long term incentive* – LTI) avait été mise en place pour le Comité exécutif de HELLA préalablement à l'acquisition de HELLA par FORVIA. Cette rémunération variable à long terme est versée en numéraire. Le montant de base du LTI est défini pour la première année de la période de calcul, comme un pourcentage fixe de la rémunération fixe annuelle, en fonction du RoIC. La rémunération variable long terme est basée sur une période de calcul de plusieurs exercices et le paiement est effectué au terme de la période de calcul de référence.

Pour les LTI jusqu'à celui alloué au titre de l'exercice 2022, les critères de performance sont basés sur le rendement du capital investi (RoIC), le résultat avant impôt ainsi que sur la performance de l'action HELLA (rendement total pour l'actionnaire) et la période de calcul est de cinq exercices. À titre d'exemple, la tranche de LTI allouée au titre de l'exercice 2020/2021 sera versée après la clôture de l'exercice 2024 en 2025. Comme cette rémunération variable à long terme est basée sur l'action HELLA, elle est évaluée conformément à IFRS 2.

Pour les LTI à partir de celui alloué au titre de l'exercice 2023, la performance de l'action HELLA ne fait plus partie des critères de performance et la période de calcul est de quatre exercices.

Il y a actuellement cinq plans en cours, avec la valorisation suivante :

Plan		Date de début du plan	Date d'acquisition	Dettes au 31/12/2024 (en millions d'euros)
LTI 20/21	Performance basée sur l'action	01/06/2020	31/12/2024	4,5
LTI 21/22	Performance basée sur l'action	01/06/2021	31/12/2025	2,2
LTI 22	Performance basée sur l'action	01/06/2022	31/12/2026	2,9
LTI 23	Performance non basée sur l'action	01/01/2023	31/12/2026	1,1
LTI 24	Performance non basée sur l'action	01/01/2024	31/12/2027	0,3

Le montant net enregistré sur l'exercice au titre de l'ensemble de ces plans est une charge de 13,9 millions d'euros contre 16,4 millions d'euros en 2023.

23.3 Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2024, FORVIA détient 269 574 de ses propres actions.

Le prix de revient global des actions d'autocontrôle détenues au 31 décembre 2024 est de 4,1 millions d'euros, soit un prix moyen par action de 15,30 euros.

NOTE 24 Intérêts minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires de ces sociétés.

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023
Montant à l'ouverture de l'exercice	1 662,0	1 691,1
Augmentations de capital souscrites par des minoritaires	5,9	6,8
Autres variations de périmètre	34,8	2,0
Résultat de l'exercice revenant aux minoritaires	161,0	143,4
Autres éléments du résultat global de la période	(5,0)	(7,2)
Dividendes attribués aux minoritaires	(104,8)	(142,6)
Écarts de conversion	24,7	(31,5)
Montant à la clôture de l'exercice	1 778,6	1 662,0

Les intérêts minoritaires, pris individuellement, ne sont pas considérés comme significatifs par rapport à la situation nette totale du Groupe.

NOTE 25 Provisions courantes et passifs éventuels

25.1 Provisions courantes

Une provision est enregistrée dès qu'une décision de rationalisation des structures a été prise par la Direction générale du Groupe et annoncée aux personnels concernés ou à leurs représentants, le cas échéant.

(en millions d'euros)	2024	2023
Restructurations	262,8	180,7
Risques sur contrats et garanties clients	223,3	301,7
Litiges	28,7	57,2
Autres provisions	101,6	63,3
TOTAL	616,4	602,9

Au cours de l'exercice 2024, ces provisions ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Dotations	Dépenses imputées	Reprises ⁽¹⁾	Sous total mouvements	Variation de périmètre et autres mouvements	Solde au 31 décembre 2024
Restructurations	180,8	250,8	(171,5)	0,0	79,2	2,8	262,8
Risques sur contrats et garanties clients	301,7	134,4	(186,3)	(76,9)	(128,8)	50,4	223,3
Litiges	57,2	7,4	(33,1)	(3,3)	(29,0)	0,5	28,7
Autres provisions	63,3	26,4	(3,2)	(13,4)	(2,2)	28,5	101,6
TOTAL	602,9	418,9	(394,2)	(93,6)	(80,8)	82,2	616,4

(1) Provisions devenues sans objet.

25.2 Passifs éventuels

Litiges

Par un courrier daté d'août 2021, l'Autorité fédérale allemande de supervision financière (*Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht* - "BaFin") a demandé à HELLA GmbH & Co. KGaA ("la Société") des informations et la remise de documents concernant une information du marché potentiellement tardive, sur le fondement du Règlement européen (EU) No. 596/2014 relatif aux Abus de marché ("MAR") ; cette demande a été émise en relation avec le processus d'offre publique d'achat de 2021 sur les actions de la Société. La Société considère qu'elle a agi en respectant toutes les dispositions légales et a répondu à cette lettre et à une autre lettre consécutive de la BaFin relative à une allégation d'infractions administratives.

En mai 2024, la Société a été informée que le bureau du Procureur de Francfort sur le Main ("le Bureau du Procureur") avait repris en charge la procédure d'amende administrative du fait que la potentielle infraction administrative était liée à la poursuite d'un délit pénal. Cependant, ce délit pénal potentiel ne pourrait être dirigé contre des responsables ou des employés de la Société. Le Bureau du Procureur a cependant informé HELLA dans sa première réponse que les notifications au marché ont été publiées en retard et étaient incomplètes. Sur la base des précédents courriers juridiques échangés avec la BaFin et un échange de courriers avec le Bureau du Procureur, la Société considère toujours qu'il n'y a pas ou n'y a pas eu de violation du MAR qui soit sujette à amende. Suivant l'évaluation actuelle, le niveau de risque juridique pour la Société n'a pas changé. L'issue de la procédure demeure incertaine. La Société continuera à coopérer avec les autorités pour confirmer sa position dans cette affaire et expliquer plus avant les faits au soutien de sa position.

Il n'existe pas d'autres litiges ou procédures dont le dénouement pourrait avoir des conséquences significatives sur la situation consolidée du Groupe.

NOTE 26 Provisions non courantes et provisions pour retraite et charges assimilées

26.1 Provisions non courantes

(en millions d'euros)	2024	2023
Provisions pour retraite et charges assimilées	621,1	630,0
- Retraites complémentaires	396,1	411,2
- Indemnités de fin de carrière	178,7	173,5
- Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	38,0	37,6
- Frais médicaux	8,2	7,7
TOTAL	621,1	630,0

Évolution des provisions non courantes

(en millions d'euros)	2024	2023
Montant à l'ouverture de l'exercice	630,0	575,2
Variation de périmètre	(4,2)	(2,1)
Autres mouvements	(2,5)	12,9
Dotations/reprises de provisions	46,3	63,6
Dépenses imputées sur la provision	(39,3)	(54,0)
Versements aux fonds investis	(5,3)	(7,7)
Écarts de réestimation	(4,0)	42,1
Montant à la clôture de l'exercice	621,1	630,0

26.2 Provisions pour retraites et charges assimilées

Les salariés du Groupe peuvent percevoir, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations, ainsi que d'hypothèses macroéconomiques (telles que le taux d'inflation ou le taux d'actualisation) pour chaque pays ou zone concerné. Elle prend aussi en compte la décision IFRS IC de 2021 relative à l'attribution des coûts aux périodes de service. Ces hypothèses sont décrites en note 26.2.

Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

Le coût des services rendus au cours de l'exercice est comptabilisé en charges opérationnelles.

Les écarts actuariels constatés sur les régimes à prestations définies sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables.

En cas de modification de régime, les coûts des services passés sont comptabilisés intégralement en résultat, que les droits soient définitivement acquis ou non.

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies est égal au taux d'actualisation utilisé pour valoriser ces engagements à l'ouverture. L'actualisation du rendement attendu de ces actifs est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) comprennent principalement le versement de primes liées à l'ancienneté ainsi que les médailles du travail. Une provision est calculée selon des méthodes, des hypothèses et une fréquence identiques à celles retenues pour les évaluations des avantages postérieurs à l'emploi.

Montant des engagements

(en millions d'euros)	2024	2023
Valeur actuelle des engagements futurs		
– Retraites complémentaires	633,5	676,7
– Indemnités de fin de carrière	180,9	175,8
– Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	38,0	37,6
– Frais médicaux	8,2	7,7
TOTAL	860,6	897,8
Couverture des engagements :		
– Par provision comptabilisée	621,1	630,0
– Par fonds investi (valeur de marché) ⁽¹⁾	274,1	298,8
– Dont excédent versé ⁽²⁾	(34,6)	(31,0)
TOTAL	860,6	897,8

(1) Les fonds investis couvrent principalement les engagements de retraites complémentaires pour 271,9 millions d'euros en 2024.

(2) L'excédent investi dans les fonds est inclus dans le poste « Autres actifs non courants ».

Engagements de retraite

A – Description des régimes

En France, les cadres percevant une rémunération en tranche C bénéficient d'un dispositif de retraite surcomplémentaire à prestations définies de type additif, pour lequel les droits acquis au 31 décembre 2019 ont été gelés en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les membres du Comité exécutif titulaires d'un contrat de travail avec FORVIA S.E. ou l'une de ses filiales bénéficient également d'un régime à prestations définies de type additif pour les membres français et à cotisations définies pour les membres étrangers, les droits acquis au 31 décembre 2019 dans le régime additif pour les membres français ont également été gelés en conformité avec la loi PACTE du 22 mai 2019. Les droits sont revalorisés en fonction de l'évolution des salaires et des charges correspondantes des employés dans ces régimes.

Aux États-Unis, les deux régimes de retraite à prestations définies, déjà fermés à de nouveaux bénéficiaires, ont été combinés le 1^{er} janvier 2020 et couvrent 752 participants.

En Allemagne, le principal régime à prestations définies encore ouvert couvre 5 193 ayants droit potentiels, les prestations sont basées sur le nombre d'années de service, à partir de 14 ans de présence. Le principal régime à prestations définies fermé à de nouveaux bénéficiaires couvre 7 906 participants.

Au Japon, le principal régime à prestations définies couvre 671 participants. Les prestations sont basées sur les années de services et versées à la fin du contrat ou à l'atteinte des 60 ans.

B – Hypothèses retenues

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, entre 64 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe ;
- des hypothèses de mortalité propres à chaque pays ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- une hypothèse de rentabilité à long terme pour les fonds investis en garantie des engagements de retraite ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux) tenant compte des conditions locales.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des deux derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

(en pourcentage)	Zone Euro	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Taux d'actualisation				
31/12/2024	3,40%	5,50%	5,28%	1,78%
31/12/2023	3,40 %	4,55 %	4,59 %	1,39 %
Taux d'inflation				
31/12/2024	2,00%	3,20%	N/A	N/A
31/12/2023	2,00 %	3,10 %	N/A	N/A

Nota : Le taux d'actualisation de la zone Euro a été déterminé sur la base des rendements des obligations d'entreprises de première catégorie pour une échéance correspondant à la durée des engagements. Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'une des deux meilleures classifications de la part d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Aux États-Unis, les engagements liés aux plans existants ne sont pas sensibles au taux d'inflation.

La durée moyenne des différents plans est la suivante pour les principales zones :

(en nombre d'années)	Zone Euro	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Duration moyenne	12,9	17,7	6,8	8,4

C – Informations sur les actifs des régimes

L'allocation des fonds est la suivante :

(en pourcentage)	2024			2023		
	Actions	Obligations	Autres	Actions	Obligations	Autres
France	23%	71%	6%	23 %	70 %	7 %
Royaume-Uni	22%	76%	2%	28 %	70 %	3 %
États-Unis	0%	96%	4%	19 %	79 %	2 %
Japon	10%	21%	69%	60 %	19 %	21 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2024 (prix cotés sur le marché).

D – Provisions pour retraite au bilan

(en millions d'euros)	2024			2023		
	France	Étranger ⁽¹⁾	Total	France	Étranger	Total
Montant à l'ouverture de l'exercice	136,6	417,1	553,7	127,9	376,7	504,5
Variation de périmètre (provision nette de l'excédent versé)	0,0	(4,2)	(4,2)	(0,5)	(1,0)	(1,5)
Dotations	11,1	28,9	40,0	12,4	40,0	52,4
Dépenses imputées sur la provision	(8,5)	(24,8)	(33,3)	(3,6)	(34,9)	(38,5)
Versements aux fonds investis	(0,5)	(4,8)	(5,3)	(1,0)	(6,7)	(7,7)
Écarts actuariels	2,0	(6,2)	(4,2)	1,4	41,0	42,4
Autres mouvements	(4,6)	(1,9)	(6,5)	0,0	2,1	2,1
Montant à la clôture de l'exercice	136,1	404,1	540,2	136,6	417,1	553,7

(1) La provision de 404,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 correspond principalement à l'Allemagne (343,1 millions d'euros).

E – Évolution des engagements de retraite sur l'exercice

(en millions d'euros)	2024			2023		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus						
Montant à l'ouverture de l'exercice	152,0	700,5	852,5	144,2	656,8	801,0
Coût des services rendus	7,6	13,2	20,8	7,3	23,0	30,3
Actualisation de l'année	4,9	27,0	31,9	5,7	27,5	33,2
Prestations servies sur l'exercice	(9,2)	(38,6)	(47,8)	(5,3)	(53,6)	(58,9)
Écarts actuariels	1,9	(14,1)	(12,2)	0,4	45,9	46,3
Change et autres variations	(4,6)	(24,1)	(28,7)	(0,3)	0,5	0,2
Réductions et liquidations	(0,9)	(1,3)	(2,2)	0,0	0,5	0,5
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montant à la clôture de l'exercice	151,7	662,6	814,3	152,0	700,5	852,5
Actifs de régime						
Montant à l'ouverture de l'exercice	15,4	283,4	298,8	16,3	280,1	296,4
Rendement normatif des fonds	0,5	10,0	10,5	0,6	11,0	11,6
Écarts actuariels	(0,1)	(7,9)	(8,0)	(1,0)	4,9	3,9
Change et autres variations	0,0	(13,4)	(13,4)	0,2	(0,6)	(0,4)
Dotations employeur	0,5	4,8	5,3	1,0	6,7	7,7
Prestations servies sur l'exercice	(0,7)	(18,4)	(19,1)	(1,7)	(18,7)	(20,4)
Réductions et liquidations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Effets des fermetures et modifications de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montant à la clôture de l'exercice	15,6	258,5	274,1	15,4	283,4	298,8
SOLDE DE LA PROVISION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	136,1	404,1	540,2	136,6	417,1	553,7
TOTAL DES VARIATIONS COMPTABILISÉES EN CHARGES DE LA PÉRIODE	11,1	28,9	40,0	12,4	40,0	52,4

Ces charges sont comptabilisées :

- en marge opérationnelle pour le coût des services rendus ;
- en « Autres revenus et charges financiers » pour l'actualisation des droits acquis et le rendement attendu des fonds.

Les écarts actuariels ont été comptabilisés en « Autres éléments du résultat global », conformément à la norme IAS 19R. Ils peuvent s'analyser de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2024		
	France	Étranger	Total
Détail des écarts actuariels de l'exercice :			
- écart lié aux hypothèses financières	(2,0)	14,1	12,1
- écart lié aux hypothèses démographiques	(0,4)	(0,2)	(0,6)
- autres écarts	0,5	(7,9)	(7,4)
TOTAL	(1,9)	6,0	4,2

F – Engagements de retraite : sensibilité aux variations de taux d'actualisation et du taux d'inflation sur les principaux périmètres

L'effet d'une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et du taux d'inflation serait le suivant sur le montant des engagements :

(en pourcentage)	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'inflation + 0,25 pt
France	(1,8)%	+2,1%
Allemagne	(3,2)%	+2,2%

26.3 Gratifications d'ancienneté et médailles du travail

Le Groupe évalue ses engagements liés aux primes accordées sous réserve de certaines conditions d'ancienneté et versées aux salariés à l'occasion de la remise des médailles du travail. La valeur de ces engagements est calculée en appliquant la méthode et les hypothèses retenues pour les évaluations des engagements de retraite. Ils sont provisionnés dans les comptes et s'élèvent à :

(en millions d'euros)	2024	2023
France	3,8	4,0
Etranger ⁽¹⁾	34,2	33,6
TOTAL	38,0	37,6

(1) La provision de 34,2 millions d'euros au 31 décembre 2024 correspond principalement à l'Allemagne (17,5 millions d'euros).

26.4 Frais médicaux

En complément des engagements de retraite, certaines sociétés du Groupe, principalement aux États-Unis, ont l'obligation de prendre en charge des frais médicaux concernant leur personnel.

La provision s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2024	2023
Sociétés étrangères	8,2	7,7
TOTAL	8,2	7,7

Une augmentation de 25 points de base du taux d'actualisation et de 1 point du taux d'évolution des coûts médicaux entraînerait les variations suivantes sur l'engagement du Groupe :

<i>(en pourcentage)</i>	Taux d'actualisation + 0,25 pt	Taux d'évolution des coûts médicaux + 1 pt
Engagement	(1,7)%	+6,8%

Les charges comptabilisées s'expliquent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2024	2023
Droits acquis par les salariés	0,0	0,0
Actualisation des droits projetés ⁽¹⁾	(0,4)	(0,4)
TOTAL	(0,4)	(0,4)

(1) L'actualisation des droits projetés est enregistrée en « Autres revenus et charges financiers ».

Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IFRS 9 comprennent les emprunts comptabilisés selon l'option juste valeur ou selon le coût amorti.

Ils sont inscrits au bilan dans les postes suivants : « Passifs financiers courants et non courants » (note 27), « Dettes fiscales et sociales » (note 29) et « Dettes diverses » (note 30).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

NOTE 27 Endettement financier net

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

27.1 Détail de l'endettement financier

(en millions d'euros)	2024	2023
Emprunts obligataires	6 155,2	6 424,9
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 110,3	2 189,1
Emprunts et dettes financières divers	1,3	2,0
Dettes de loyers non courantes	813,9	836,5
Instruments dérivés non courants	88,5	70,7
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	10 169,2	9 523,2
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	218,2	950,3
Dettes de loyers courantes	240,4	219,1
Concours bancaires et autres crédits à court terme ⁽¹⁾	485,8	590,0
Instruments dérivés courants	18,4	4,6
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	962,8	1 763,9
PASSIFS FINANCIERS	11 132,0	11 287,1
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(9,0)	(25,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 500,4)	(4 273,9)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	6 622,6	6 987,3
(1) Dont banques créditrices.	32,5	35,1

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Montant au 31 décembre 2023	Variations des flux de trésorerie	Effets des variations de change	Effets des variations de juste valeur	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2024
Emprunts obligataires	6 424,9	1 198,3	0,0	1,8	(1 469,7)	6 155,2
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 189,1	1 282,8	15,2	0,6	(377,4)	3 110,3
Emprunts et dettes financières divers	2,0	0,0	0,0	0,0	(0,8)	1,3
Dettes de loyers non courantes	836,5	0,0	18,9	0,0	(41,4)	813,9
Instruments dérivés non courants	70,7	0,0	0,1	17,7	0,0	88,5
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	9 523,2	2 481,1	34,2	20,1	(1 889,3)	10 169,2
Échéances à moins d'un an des emprunts à long terme	950,3	(2 537,1)	2,8	(13,8)	1 816,1	218,2
Dettes de loyers courantes	219,1	(249,4)	4,0	0,0	266,7	240,4
Concours bancaires et autres crédits à court terme	590,0	(90,1)	(20,6)	(4,7)	11,1	485,8
Instruments dérivés courants	4,6	0,0	0,0	13,7	0,2	18,4
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	1 763,9	(2 876,5)	(13,8)	(4,8)	2 094,0	962,8
PASSIFS FINANCIERS	11 287,1	(395,5)	20,4	15,3	204,7	11 132,0
Instruments dérivés actifs non courants et courants	(25,9)	0,0	(0,4)	17,2	0,0	(9,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 273,9)	(165,7)	(31,8)	0,0	(29,0)	(4 500,4)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	6 987,3	(561,2)	(11,7)	32,5	175,8	6 622,6

27.2 Maturité des dettes financières

(en millions d'euros)	2025	2026	2027	2028	2029	2030 au-delà	Total
Emprunts obligataires	0,0	1 149,8	2 621,4	701,8	897,9	784,4	6 155,3
Schuldscheindarlehen	0,0	324,5	42,2	421,3	585,8	99,5	1 473,3
Emprunts bancaires	262,0	72,2	893,3	256,2	287,5	61,2	1 832,4
Dettes de loyers	240,4	202,9	162,7	130,7	98,8	218,8	1 054,3
Autres dettes	460,4	36,3	0,0	23,0	6,3	90,7	616,7
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2024	962,8	1 785,7	3 719,6	1 533,0	1 876,3	1 254,6	11 132,0
Lignes de crédit non tirées	0,0	0,0	541,7	1 500,0	0,0	0,0	2 041,7

27.3 Financement

Les principaux éléments du financement du Groupe sont décrits ci-dessous :

Emprunts obligataires EUR

Obligations	Nominal (en millions d'euros)	Coupon	Date d'émission	Date de maturité	Encours au 31/12/2024 (en millions d'euros)
Obligations 2025	700	2,625 %	08/03/2018	15/06/2025	0 ⁽⁶⁾
Obligations additionnelles 2025 ⁽¹⁾	300	2,625 %	31/07/2020	15/06/2025	
Obligations 2026	500	3,125 %	27/03/2019	15/06/2026	750
Obligations additionnelles 2026 ⁽²⁾	250	3,125 %	31/10/2019	15/06/2026	
Obligations durables 2026	700	7,250 %	15/11/2022	15/06/2026	330,2 ⁽⁷⁾
Obligations durables additionnelles 2026 ⁽³⁾	250	7,250 %	01/02/2023	15/06/2026	
Obligations 2027	700	2,375 %	27/11/2019	15/06/2027	890
Obligations additionnelles 2027 ⁽⁴⁾	190	2,375 %	03/02/2021	15/06/2027	
Obligations durables 2027	1 200	2,750 %	10/11/2021	15/02/2027	1 200
Obligations 2028	700	3,750 %	31/07/2020	15/06/2028	700
Obligations 2029	500	5,125 %	11/03/2024	15/06/2029	500
Obligations vertes 2029	400	2,375 %	22/03/2021	15/06/2029	400
Obligations 2031	500	5,500 %	11/03/2024	15/06/2031	700
Obligations additionnelles 2031 ⁽⁵⁾	200	5,500 %	07/05/2024	15/06/2031	

(1) À compter du 9 septembre 2020, consolidé avec l'obligation 2025.

(2) À compter du 16 décembre 2019, consolidé avec l'obligation 2026.

(3) À compter du 14 mars 2023, consolidé avec l'obligation durable 2026.

(4) À compter du 15 mars 2021, consolidé avec l'obligation 2027 – Émis dans le cadre d'un placement privé.

(5) À compter du 16 juin 2024, consolidé avec l'obligation 2031.

(6) Un rachat partiel de 580,25 millions d'euros a été effectué le 11 mars 2024 puis le remboursement anticipé de l'encours résiduel de 421 millions d'euros a été effectué le 27 août 2024.

(7) Encours prenant en compte les rachats partiels de 150,1 millions d'euros le 14 décembre 2023 ; 219,8 millions d'euros le 11 mars 2024 ; 250 millions d'euros le 7 mai 2024.

Les obligations durables 2026 et 2027 comportent des objectifs de réduction d'émission de CO₂ du scope 1 & 2 en 2025 conformément au Sustainable Linked Financing Framework publié en octobre 2021 et approuvé par l'ISS ESG. Le non-respect de ces objectifs entraîne un *step up* en 2026 des coupons de ces obligations.

Les obligations de FORVIA S.E. comportent une clause restreignant l'endettement additionnel au cas où l'EBITDA après certains ajustements est inférieur à 2 fois les charges d'intérêt brutes. Au 31 décembre 2024, cette condition était respectée.

Ces obligations sont cotées à la Bourse de Dublin.

Emprunts obligataires en JPY

Obligations	Nominal (en millions de yens)	Coupon	Date d'émission	Date de maturité	Encours au 31/12/2024 (en millions de yens)	Encours au 31/12/2024 (en millions d'euros)
Obligations JPY 2026	11 700	2,48 %	15/12/2024	13/03/2026	11 700	71,8
Obligations JPY 2027	6 800	2,81 %	15/12/2024	15/03/2027	6 800	41,7
Obligations JPY 2028	700	3,19 %	15/12/2024	15/12/2028	700	4,3

Emprunts obligataires HELLA

Obligations	Nominal (en millions d'euros)	Coupon	Date d'émission	Date de maturité	Encours au 31/12/2024 (en millions d'euros)
Obligations 2024	300	1,00 %	17/05/2017	17/05/2024	0
Obligations 2027	500	0,50 %	03/09/2019	26/01/2027	500

Les obligations d'HELLA sont cotées à la Bourse de Luxembourg.

Ligne de crédit syndiquée

FORVIA a signé le 15 décembre 2014 un crédit syndiqué d'une durée de cinq ans, pour un montant de 1 200 millions d'euros. Ce crédit a été renégocié le 24 juin 2016 puis le 15 juin 2018, afin d'en étendre la maturité à cinq ans à compter de cette date. En mai 2021, FORVIA a procédé au refinancement de cette ligne de crédit, en a porté le montant à 1 500 millions d'euros et étendu la maturité à mai 2026 (avec deux options d'extension d'un an, soumises à l'accord des banques).

Par ailleurs, le coût de la ligne de crédit a été indexé sur la performance environnementale de FORVIA, la marge de crédit évoluant en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de neutralité de ses émissions de CO₂ sur les scopes 1 et 2.

Le 26 avril 2022, FORVIA a renégocié la clause relative au respect de son ratio de levier (ratio Dette Nette⁽¹⁾/EBITDA ajusté⁽²⁾) et dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le test n'était pas réalisé au 30 juin 2022, était porté à 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant d'être ramené à 3,0x à compter du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2024, cette dernière condition était respectée.

Le 10 juin 2024, FORVIA a étendu la maturité du crédit syndiqué jusqu'au 26 mai 2028 pour un montant de 1 500 millions d'euros. Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du crédit syndiqué) et sur l'endettement de certaines filiales.

Au 31 décembre 2024, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

Ligne de crédit syndiqué HELLA

Le 30 septembre 2022, HELLA a signé une nouvelle ligne de crédit, remplaçant la précédente, de 450 millions d'euros avec une maturité au 30 septembre 2025 assortie de deux options d'extension d'un an et une option d'augmentation du montant de 150 millions d'euros. En septembre 2024, HELLA a exercé sa seconde option d'extension pour porter la maturité de la ligne de crédit au 29 décembre 2027.

Le coût de la ligne de crédit a été indexé sur la performance environnementale de HELLA (en matière de neutralité de ses émissions de CO₂ sur les scopes 1 et 2) et sur des objectifs de parité homme/femme au sein du management.

Au 31 décembre 2024, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

Prêt syndiqué 2023

Le 9 juin 2023, FORVIA a signé un prêt syndiqué de 500 millions d'euros (*Term Loan 2023*) dont la maturité était fixée au 2 juin 2026 avec deux options d'extension d'une année supplémentaire jusqu'au 2 juin 2028, sous réserve de l'accord des banques. Le taux d'intérêt varie en fonction de l'atteinte des objectifs du Groupe en matière de réduction des émissions de CO₂ sur les scopes 1, 2 et 3 (émissions contrôlées). Le 24 mai 2024, l'échéance de ce prêt a été étendue au 2 juin 2027.

Ce crédit comporte certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs (toute cession représentant plus de 35 % de l'actif total consolidé serait soumise à autorisation des banques représentant les deux tiers du *Term Loan 2023*) et sur l'endettement de certaines filiales.

(1) Dette financière nette.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Schuldscheindarlehen

FORVIA a signé le 17 décembre 2018 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) pour un montant de 700 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro et en dollar américain, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 4, 5 et 6 ans, soit décembre 2022, 2023 et 2024. Le règlement est intervenu pour 378 millions d'euros le 20 décembre 2018 et le solde a été reçu au début de janvier 2019. Les tranches en dollar américain ont été partiellement converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross currency swaps*). Le produit de ce placement privé a été utilisé pour financer l'acquisition de Clarion Co. Ltd.

Le 21 juin 2021, FORVIA a remboursé par anticipation 226,5 millions d'euros de la tranche à taux variable du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022. Le 20 décembre 2022, FORVIA a remboursé 58,5 millions d'euros de la tranche à taux fixe du *Schuldscheindarlehen* à échéance 2022.

Le 20 juin 2023, FORVIA a remboursé par anticipation 165 millions de dollars de la tranche à taux variable à échéance décembre 2023. Le swap de devise long terme (*cross currency swap*) de 55 millions de dollars associé à la tranche remboursée a été clôturé par anticipation.

Le 20 juin 2024, FORVIA a procédé au remboursement anticipé de 137 millions d'euros de la tranche à taux variable à échéance décembre 2024. Les swaps de taux associés aux tranches remboursées ont été également résiliés par anticipation.

FORVIA a signé le 17 décembre 2021 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 700 millions d'euros et le 15 juin 2022 un placement complémentaire de 50 millions d'euros. Ces transactions comportent des tranches en euro et en dollar américain, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 2,5, 4, 5 et 6 ans, soit juillet 2024, et janvier 2026, 2027 et 2028. Le règlement est intervenu pour 435 millions d'euros le 22 décembre 2021 et le solde a été reçu au début de janvier 2022. Les tranches en dollar américain ont été converties en ressources en euro via des swaps de devise long terme (*cross currency swaps*). Le produit de ce placement privé a permis de préfinancer l'acquisition de HELLA.

FORVIA a émis le 12 juillet 2024 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) incluant des critères de performances ESG pour un montant de 542,6 millions d'euros. Un placement privé complémentaire de 200 millions d'euros a été réalisé les 24 et 31 juillet 2024. Ces transactions comportent des tranches en euro et en dollar américain, à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 2, 3,5, 5 et 7 ans, soit juillet 2026, janvier 2028, juillet 2029 et juillet 2031. Le produit de ce placement privé a permis de financer notamment le remboursement anticipé de *Schuldschein* venant à échéance en 2024 ainsi que celui de la souche obligataire de 421 millions d'euros venant à échéance en juin 2025.

Schuldscheindarlehen HELLA

HELLA a émis en Mars 2024 un placement privé de droit allemand (*Schuldscheindarlehen*) pour un montant de 200 millions d'euros. Cette transaction comporte des tranches en euro à taux fixe et à taux variable, avec des maturités de 3, 5 et 7 ans, soit mars 2027, mars 2029 et mars 2031. Ce *Schuldschein* avait pour objet principal le remboursement de l'émission obligataire de 300 millions d'euros intervenu en mai 2024.

Ligne de crédit de 30 milliards de yens

FORVIA a signé le 7 février 2020 une ligne de crédit en yen d'un montant de 30 milliards et d'une maturité de cinq ans, destinée à refinancer à long terme la dette de Clarion Co. Ltd. Ce crédit comporte deux tranches de 15 milliards de yens, l'une étant un prêt à terme et la seconde un crédit renouvelable.

La maturité de cette ligne a été étendue de février 2026 à février 2027 par exercice de la seconde option d'extension.

Le 26 avril 2022, FORVIA a renégocié la clause relative au respect de son ratio de levier (ratio Dette Nette⁽¹⁾/EBITDA ajusté⁽²⁾) dont le respect conditionne la disponibilité du crédit : le test n'était pas réalisé au 30 juin 2022, était porté à 3,75x au 31 décembre 2022 (au lieu de 3,0x) avant d'être ramené à 3,0x à compter du 30 juin 2023. Au 31 décembre 2024, cette condition était respectée.

Au 31 décembre 2024, cette ligne de crédit était tiré à hauteur de 15 milliards de yens, soit 92 millions d'euros.

(1) Dette financière nette.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Prêt syndiqué Amérique latine

Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a signé le 22 septembre 2022 un prêt syndiqué de 210 millions de dollars américains auprès de plusieurs investisseurs d'Amérique Latine. Sur la base de ce prêt, Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a emprunté 100 millions de dollars américains et 2 milliards de pesos mexicains à taux variable et maturité au 22 mars 2028, convertis en dollars américains via des swaps de devise long terme (*cross currency swaps*).

Le 10 février 2023, Faurecia Sistemas Automotrices de Mexico Srl a souscrit un emprunt supplémentaire de 90 millions de dollars américains dans les mêmes conditions avec une maturité au 22 mars 2028.

Ce prêt syndiqué comporte certaines clauses restrictives sur l'endettement de certaines filiales.

Ligne de crédit auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le 1^{er} juillet 2022, FORVIA a conclu une ligne de crédit de 315 millions d'euros pour une durée de sept ans auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Cette ligne de crédit permet de financer des investissements en recherche et développement et dans la fabrication et le déploiement de la technologie hydrogène pour les applications de mobilité, des systèmes avancés d'aide à la conduite et des systèmes de surveillance du conducteur. Elle est composée de deux tranches (i) une première tranche d'un montant de 289 millions d'euros, et (ii) une deuxième tranche de 26 millions d'euros.

Cette ligne de crédit comporte une clause relative au ratio Dette Nette⁽¹⁾/EBITDA ajusté⁽²⁾ dont le respect conditionne sa disponibilité identique à celle du crédit syndiqué et qui ne doit pas dépasser 3,75x au 31 décembre 2022 et 3,0x au 31 décembre 2023 et au-delà. Au 31 décembre 2024, cette condition était respectée. Cette ligne comporte également certaines clauses restrictives sur les cessions d'actifs et sur l'endettement de certaines filiales.

Conformément à la norme IAS 20, le différentiel entre le taux de marché pour un emprunt similaire à la date de mise en place et le taux accordé par la BEI a été comptabilisé en subvention ; il est rapporté en résultat en déduction des coûts que la subvention est destinée à compenser sur la durée de l'emprunt.

Au 31 décembre 2024, ce crédit était tiré à hauteur de 315 millions d'euros.

Crédits bilatéraux en yen HELLA 2032 et 2033

HELLA a émis le 17 septembre 2002 un montant de 12 milliards de yens de certificats à échéance du 17 septembre 2032, portant intérêt à 3,50 %, le coupon étant versé les 17 mars et 17 septembre de chaque année et pour la première fois le 17 mars 2003.

HELLA a signé le 16 juin 2003 un crédit pour un montant de 10 milliards de yens à échéance du 20 juin 2033, portant intérêt à 4,02 %, le coupon étant versé en USD les 20 juin et 20 décembre de chaque année et pour la première fois le 20 décembre 2003.

Au 31 décembre 2024, l'encours de ces dettes s'élevait à 22 milliards de yens (134,9 millions d'euros).

Billets de trésorerie et NEU MTN

Dans le cadre de ses programmes de NEU CP et de NEU MTN, FORVIA a régulièrement émis des billets de trésorerie (de maturité comprise entre 1 mois et un an) et des NEU MTN (de maturité supérieure à un an). Au 31 décembre 2024, leurs encours étaient respectivement de 348,8 millions d'euros et de 69,2 millions d'euros.

Notations de crédit

Le Groupe est noté :

- BB+ perspective négative par Fitch depuis le 9 octobre 2024 ;
- BB perspective négative par S&P depuis le 3 août 2024 ;
- Ba3 perspective stable par Moody's depuis le 17 octobre 2024 et à cette même date, Moody's a dégradé la note des obligations de FORVIA S.E. de Ba2 à B1 ;
- A- perspective négative par JCR depuis le 26 novembre 2024.

Par ailleurs, la société HELLA, filiale à 81,59 % de FORVIA, est notée Ba1 perspective stable par Moody's depuis le 16 décembre 2024.

(1) Dette financière nette.

(2) Marge opérationnelle avant amortissement des actifs incorporels acquis, majorée des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

L'échéancier global de liquidité du Groupe se présente comme suit au 31 décembre 2024 :

(en millions d'euros)	Valeur Bilan		Échéancier contractuel non actualisé					
	Actif	Passif	Total	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans
Autres actifs financiers non courants	158,5		158,5				158,5	
Autres actifs non courants	144,3		144,3				144,3	
Créances commerciales	3 962,3		3 962,3	3 848,0	27,0	87,2		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 500,4		4 500,4	4 500,4				
Intérêts courus		(65,3)	(1 327,3)	(50,8)	(148,5)	(193,4)	(849,0)	(85,4)
Dettes de loyers courantes		(240,4)	(240,4)	(60,7)	(60,2)	(119,5)		
Autres emprunts et dettes financières courants								
Autres emprunts courants		(258,0)	(258,0)	(200,5)	(2,1)	(55,4)		
Dettes fournisseurs		(8 508,7)	(8 508,7)	(8 405,1)	(21,8)	(81,8)		
Emprunts obligataires non courants hors intérêts								
Emprunt obligataire 2026		(749,8)	(749,8)				(749,8)	
Emprunt obligataire SLB 2026		(329,0)	(329,0)				(329,0)	
Emprunt obligataire JPY 2026		(71,0)	(71,0)				(71,0)	
Emprunt obligataire 2027		(884,2)	(884,2)				(884,2)	
Emprunt obligataire SLB 2027		(1 196,1)	(1 196,1)				(1 196,1)	
Emprunt obligataire JPY 2027		(41,7)	(41,7)				(41,7)	
Emprunt obligataire HELLA 2027		(499,4)	(499,4)				(499,4)	
Emprunt obligataire 2028		(697,5)	(697,5)				(697,5)	
Emprunt obligataire JPY 2028		(4,3)	(4,3)				(4,3)	
Emprunt obligataire 2029		(500,0)	(500,0)				(500,0)	
Emprunt obligataire Vert 2029		(397,9)	(397,9)				(397,9)	
Emprunt obligataire 2031		(695,6)	(695,6)					(695,6)
Emprunt obligataire JPY HELLA 2032		(88,8)	(88,8)					(88,8)
Autres emprunts et dettes financières non courants								
Prêt syndiqué		(498,1)	(498,1)				(498,1)	
<i>Schuldschein</i>		(1 473,3)	(1 473,3)				(1 373,8)	(99,5)
Autres emprunts non courants		(1 140,8)	(1 140,8)				(1 033,4)	(106,8)
Dettes de loyers non courantes		(813,9)	(813,9)				(595,1)	(218,8)
Instruments dérivés de taux	3,1	(7,5)	(4,4)	0,3	0,0	0,0	(7,5)	2,8
- dont dérivés de taux en couverture de flux futurs	2,8	(7,5)	(4,7)	0,0	0,0	0,0	(7,5)	2,8
- dont dérivés de taux non qualifiés de couverture au sens IFRS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- dont prime restante à verser/versée	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés de change	34,5	(149,9)	(115,4)	(4,0)	(15,8)	(15,2)	(5,9)	(74,6)
- dont dérivés de change en couverture de juste valeur	5,8	(17,0)	(11,2)	2,3	(8,9)	(2,4)	(2,2)	0,0
- dont dérivés de change en couverture de flux futurs	27,9	(125,0)	(97,1)	(6,5)	(7,0)	(7,5)	(1,5)	(74,6)
- dont dérivés de change non qualifiés de couverture au sens IFRS	0,4	0,0	0,4	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0
- dont dérivés de change en couverture de l'actif net	0,4	(7,9)	(7,5)	0,1	0,0	(5,5)	(2,1)	0,0
TOTAL	8 803,1	(19 310,4)	(11 769,4)	(372,4)	(221,4)	(378,1)	(9 430,8)	(1 366,7)

27.4 Analyse des dettes financières

Au 31 décembre 2024, la partie à taux fixe s'élevait à 73,6% de la dette financière brute avant opérations de couverture.

(en millions d'euros)	2024	
Dettes financières à taux variable	2 941,3	26,4%
Dettes financières à taux fixe	8 190,7	73,6%
TOTAL	11 132,0	100,0%

Les dettes financières, compte tenu des swaps de change, se ventilent par devise de remboursement comme suit :

(en millions d'euros)	2024		2023	
Euro	9 357,1	84,1%	9 710,7	86,0 %
Dollar US	1 139,6	10,2%	931,4	8,3 %
Yen	367,9	3,3%	379,7	3,4 %
Autres devises	267,4	2,4%	265,2	2,3 %
TOTAL	11 132,0	100,0%	11 287,1	100,0 %

Au 31 décembre 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement financier brut est de 4,79%.

NOTE 28 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

FORVIA a mis en place un programme d'affacturage inversé depuis 2017. Ce programme permet aux fournisseurs participants de céder les créances commerciales qu'ils détiennent sur FORVIA à un établissement financier (*factor*), avant leur échéance contractuelle. Les relations entre les parties sont structurées au travers de deux contrats :

- les fournisseurs de FORVIA entrent dans un contrat de cession des créances qu'ils détiennent sur FORVIA avec le *factor* ;
- FORVIA signe une convention avec le *factor* selon laquelle il s'engage à payer à la date d'échéance les factures cédées par ses fournisseurs au *factor* (factures préalablement approuvées).

Ce programme permet aux fournisseurs ayant adhéré de voir leurs créances réglées dans un délai très bref par le *factor*. FORVIA règle les factures fournisseurs correspondantes au *factor* à leur date d'échéance contractuelle.

L'analyse du schéma a conduit le Groupe à considérer que la nature des dettes fournisseurs n'était pas modifiée par la mise en place de ce programme. Elles sont donc toujours classées en dettes d'exploitation au bilan et en variation du besoin en fonds de roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

(en millions d'euros)	2024	2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 508,7	8 397,9
dont dettes fournisseurs pour lesquels les fournisseurs ont déjà reçu le paiement du <i>factor</i> à leur initiative	723,7	844,0
memo : total des dettes fournisseurs pour lesquelles les fournisseurs ont souscrit aux accords d'affacturage inversé dans la limite des lignes du programme	1 066,9	1 123,0

Les délais moyens de paiement correspondant à l'ensemble des dettes fournisseurs sont de 115 jours, les délais moyens de paiement correspondant à l'ensemble des dettes fournisseurs pour lesquelles les fournisseurs ont souscrit aux accords d'affacturage inversé sont entre 80 et 90 jours ; ils peuvent varier en fonction de la zone géographique d'origine des fournisseurs.

Il n'y a pas eu de modification significative non cash dans le montant des dettes fournisseurs entrant dans un programme d'affacturage inversé hormis les variations liées aux taux de change.

(en millions d'euros)	2024	2023
Comptes fournisseurs (A)	(8 509)	(8 398)
Consommation matières et charges externes (C1) (sur 12 mois)	(18 896)	(19 629)
Flux agents (C2) (sur 12 mois)	(5 226)	(7 385)
Consommation matières et flux agents (C=C1+C2)	(24 122)	(27 014)
Nombre de jours d'achats (DPO) (A hors TVA/C/360)	115 jours	102 jours
<i>dont effet change et périmètre par rapport à 2023</i>	<i>5 jours</i>	

Nombre de jours d'achats (DPO)	Total Groupe		dont	
	2024	EMEA	Amériques	Asie
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 jours	97 jours	96 jours	167 jours
<i>Dettes fournisseurs pour lesquelles les fournisseurs ont souscrit aux accords d'affacturage inversé dans la limite des lignes du programme</i>	<i>82 jours</i>	<i>95 jours</i>	<i>76 jours</i>	<i>57 jours</i>

Nota : Le calcul du délai de paiement moyen des dettes fournisseurs du groupe nécessite la réintégration du montant brut des flux agents (cf note 1.3) qui ne sont pas inclus en chiffre d'affaires consolidé, ni en coûts des biens et services vendus, en application d'IFRS15, mais inclus dans le besoin en fonds de roulement en stocks, en dettes fournisseurs et en créances clients.

NOTE 29 Dettes fiscales et sociales

(en millions d'euros)	2024	2023
Dettes envers le personnel (salaires)	672,9	699,4
Charges sociales	148,5	152,7
Participation des salariés	44,6	40,4
Autres dettes fiscales et sociales	164,8	168,8
TOTAL	1 030,8	1 061,3

NOTE 30 Dettes diverses

(en millions d'euros)	2024	2023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	313,4	313,2
Produits constatés d'avance	45,7	77,2
Impôts courants	162,7	168,8
Autres dettes	337,4	313,6
Instruments dérivés de change opérationnels	48,1	10,6
TOTAL	907,3	883,4

NOTE 31 Instruments financiers

31.1 Instruments financiers inscrits au bilan

	31/12/2024		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
(en millions d'euros)						
Autres titres de participation	114,9		114,9			114,9
Autres actifs financiers non courants	158,5		0,9	2,8	154,8	158,5
Créances clients et comptes rattachés	3 962,3	3 962,3				0,0
Autres créances d'exploitation	510,6	483,2	1,4	26,0		27,4
Autres actifs non courants	144,3	143,4		0,9		0,9
Créances diverses et charges payées d'avance	1 335,0	1 306,3		28,7		28,7
Instruments dérivés de change	4,8		4,8			4,8
Instruments dérivés de taux	0,0		0,0	0,0		0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 500,4		4 500,4			4 500,4
ACTIFS	10 730,8	5 895,2	4 622,4	58,4	154,8	4 835,6
Dettes financières non courantes ⁽³⁾	9 355,3	1,3	33,8	51,6	9 268,6	9 111,2
Dettes de loyers non courantes	813,9				813,9	813,9
Dettes financières courantes	722,4		13,6	4,9	704,0	722,4
Dettes de loyers courantes	240,4				240,4	240,4
Avances sur contrats clients	1 048,8	1 048,8				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 508,7	8 508,7				0,0
Dettes fiscales et sociales	1 030,8	1 030,8				0,0
Autres passifs non courants	69,5	38,8	28,3	2,4		30,7
Dettes diverses	907,3	859,2	9,3	38,8		48,1
PASSIFS	22 697,1	11 487,5	85,0	97,7	11 026,9	10 966,7

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

(3) La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2024 : pour les obligations échéance 2026 cotées 98,79 % du pair, à 740,9 millions d'euros ; pour les obligations SLB 7,25% échéance 2026 cotées 103,20 % du pair, à 340,7 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2026 cotées 99,67% du pair, à 71,5 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 95,00 % du pair, à 845,5 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 96,16 % du pair, à 1 153,9 millions d'euros ; pour les obligations HELLA échéance 2027 cotées 94,99% du pair, à 474,9 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2027 cotées 99,45 % du pair, à 41,5 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2028 cotées 97,27 % du pair, à 680,9 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2028 cotées 99,34 % du pair, à 4,3 millions d'euros ; pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 89,73 % du pair, à 358,9 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2029 cotées 100,02% du pair, à 500,1 millions d'euros et pour les obligations échéance 2031 cotées 99,88 % du pair, à 699,2 millions d'euros.

	31/12/2023		Ventilation par catégorie d'instruments ⁽¹⁾			
	Valeur au bilan	Valeur au bilan des éléments ne constituant pas des instruments financiers	Juste valeur par résultat ⁽²⁾	Juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Actifs et passifs au coût amorti	Juste valeur des instruments financiers
(en millions d'euros)						
Autres titres de participation	116,4		116,4			116,4
Autres actifs financiers non courants	156,5		16,6	0,5	139,4	156,5
Créances clients et comptes rattachés	4 132,9	4 132,9				0,0
Autres créances d'exploitation	593,4	541,3	2,5	49,6		52,1
Autres actifs non courants	154,7	152,8		1,9		1,9
Créances diverses et charges payées d'avance	1 449,2	1 414,6		34,6		34,6
Instruments dérivés de change	4,5		4,5			4,5
Instruments dérivés de taux	4,2		0,1	4,1		4,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 273,9		4 273,9			4 273,9
ACTIFS	10 885,7	6 241,7	4 414,1	90,6	139,4	4 644,1
Dettes financières non courantes ⁽³⁾	8 686,7	2,0	29,6	41,1	8 614,0	8 744,1
Dettes de loyers non courantes	836,5				836,5	836,5
Dettes financières courantes	1 544,8		3,9	0,7	1 540,3	1 544,8
Dettes de loyers courantes	219,1				219,1	219,1
Avances sur contrats clients	1 051,4	1 051,4				0,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 397,9	8 397,9				0,0
Dettes fiscales et sociales	1 061,3	1 061,3				0,0
Autres passifs non courants	72,0	42,2	29,4	0,4		29,8
Dettes diverses	883,4	872,9	0,3	10,2		10,5
PASSIFS	22 753,1	11 427,6	63,2	52,4	11 209,8	11 384,9

(1) Aucune reclassification entre catégories d'instruments financiers n'a été réalisée en cours d'exercice.

(2) Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

(3) La juste valeur des emprunts obligataires, hors coupon couru, s'établissait sur la base du cours de clôture au 31/12/2023 : pour les obligations HELLA échéance 2024 cotées 98,60 % du pair, à 295,8 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2025 cotées 98,17 % du pair, à 981,7 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2026 cotées 98,06 % du pair, à 735,5 millions d'euros ; pour les obligations SLB 7,25 % échéance 2026 cotées 106,06 % du pair, à 848,4 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2026 cotées 100,10 % du pair, à 74,9 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2027 cotées 94,59 % du pair, à 841,9 millions d'euros ; pour les obligations durables échéance 2027 cotées 95,70 % du pair, à 1 148,4 millions d'euros ; pour les obligations HELLA échéance 2027 cotées 91,56 % du pair, à 457,8 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2027 cotées 100,36 % du pair, à 43,7 millions d'euros ; pour les obligations échéance 2028 cotées 98,07 % du pair, à 686,5 millions d'euros ; pour les obligations en yen échéance 2028 cotées 100,61 % du pair, à 4,5 millions d'euros et pour les obligations vertes échéance 2029 cotées 91,33 % du pair, à 365,3 millions d'euros.

Par ailleurs, FORVIA a signé en 2022 deux contrats permettant la production externe d'électricité (off site VPPA) provenant de parcs éoliens en Suède pour une production attendue totale de 638 GWh par an (contrats d'une durée de 10 ans). Ces contrats, à l'exception de la composante de certificats d'origine, sont considérés comme des contrats dérivés selon IFRS 9. Au 31 décembre 2024, la variation de la juste valeur des contrats était une perte de 0,7 million d'euros comptabilisée en autres produits et charges financiers (juste valeur de Niveau 3). Les certificats d'origine sont utilisés pour les besoins propres de FORVIA.

Les principales méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne ;
- les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- la juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

Effet en résultat des instruments financiers :

	2024			
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	11,7	14,9		(3,2)
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	129,4	129,4		
Charges de financement	(624,6)		(624,6)	
Autres revenus et charges financiers	(66,6)	(34,3)	(36,5)	4,2
Gains nets ou pertes nettes	(550,1)	110,0	(661,1)	1,0

	2023			
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>				
Différences de change sur opérations commerciales	63,8	61,4		2,4
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	90,7	90,7		
Charges de financement	(586,2)		(586,2)	
Autres revenus et charges financiers	(52,3)	(14,5)	(22,7)	(15,1)
Gains nets ou pertes nettes	(484,0)	137,6	(608,9)	(12,7)

Le tableau de passage des provisions pour dépréciation et les pertes de valeurs constatées pour chaque catégorie d'actifs financiers se présente ainsi au 31 décembre 2024 :

	Montant au 1 ^{er} janvier 2024	Dotations	Pertes imputées	Reprises	Variation de périmètre et autres mouvements	Montant au 31 décembre 2024
<i>(en millions d'euros)</i>						
Provisions créances clients	(31,1)	(44,8)	37,7	0,0	(0,3)	(38,6)
Titres non consolidés	(24,6)	(13,1)	0,3	0,0	(0,7)	(37,9)
Actifs financiers non courants	(16,3)	(19,7)	1,0	0,0	(1,7)	(36,7)
Autres créances d'exploitation et créances diverses	(17,4)	0,0	0,8	0,0	0,2	(16,3)
TOTAL	(89,4)	(77,5)	39,8	0,0	(2,4)	(129,5)

31.2 Instruments financiers – hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 1 (prix cotés sur le marché) pour les placements à court terme de trésorerie, et de niveau 2 (évaluation par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne, basée sur les données observables sur les marchés) pour les instruments dérivés de change et de taux.

NOTE 32 Couverture des risques de change et de taux d'intérêt

32.1 Opérations en devises et instruments dérivés

Les opérations en devises étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêté des comptes, les dettes et créances sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette réévaluation sont inscrits au compte de résultat en marge opérationnelle pour les créances et dettes opérationnelles et en « Autres revenus et charges financiers » pour les autres créances ou dettes.

Des instruments dérivés sont utilisés pour la couverture des risques de change et de taux et sont traités exclusivement avec des contreparties de premier rang. Ils sont inscrits dans le bilan pour leur juste valeur.

32.2 Couverture des risques de change

FORVIA couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, hormis HELLA et ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles, ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

HELLA couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen d'opérations de change à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Cette gestion centralisée est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe HELLA, sous la responsabilité de la Direction générale de HELLA.

Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets validés par la Direction générale, ces prévisions étant remises régulièrement à jour. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de *cash flow hedge* lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IFRS 9.

Les filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro bénéficient de prêts intragroupes dans leurs devises fonctionnelles. Ces prêts étant refinancés en euros et bien qu'ils soient éliminés en consolidation, ils contribuent à l'exposition au risque de change du Groupe et ce risque est couvert au moyen de swaps de change ou de financement dans la devise en question.

Les variations de juste valeur des instruments affectés à la couverture de chiffres d'affaires futurs (parties efficaces des couvertures) sont enregistrées en capitaux propres et sont reprises en marge opérationnelle à la date de réalisation du chiffre d'affaires couvert.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de créances et dettes commerciales sont enregistrées en marge opérationnelle.

Les variations de valeur des instruments de couverture des autres créances et dettes ainsi que les variations de valeur des parties non efficaces des couvertures (valeur temps de ces couvertures) sont enregistrées en autres produits et charges financiers à l'exception de la réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs qui est enregistrée en éléments recyclables en compte de résultat.

L'exposition au risque de change des investissements en fonds propres (en monnaie autre que l'euro) ne fait généralement pas l'objet d'une couverture de change. Toutefois, le Groupe a décidé de couvrir partiellement l'actif net de ses activités en Chine. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures impactent directement les capitaux propres pour les variations de la valeur intrinsèque ; les variations de la valeur temps sont quant à elles enregistrées en autres produits et charges financiers.

2024

Devise de risque (en millions d'euros)	USD	CZK	CNY	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	109,6	(108,6)	116,3	12,0	(43,1)	(122,4)	53,8
Actifs financiers (moins passifs) ⁽¹⁾	344,2	(2,6)	(487,1)	(123,2)	0,0	(7,0)	154,1
Transactions futures ⁽²⁾	129,6	(156,6)	(2,3)	(43,7)	(88,3)	(134,5)	105,2
Position nette avant gestion	583,3	(267,7)	(373,0)	(154,9)	(131,4)	(263,9)	313,1
Instruments dérivés de change	(484,4)	200,4	347,2	133,6	109,6	298,0	(271,6)
Position nette après gestion	99,0	(67,4)	(25,8)	(21,3)	(21,8)	34,1	41,5

(1) Y compris financements inter-compagnies.

(2) Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

2023

Devise de risque (en millions d'euros)	USD	CZK	CNY	RUB	GBP	PLN	MXN	JPY
Actifs commerciaux (moins passifs)	94,6	(111,3)	159,2	2,5	2,1	(21,4)	(95,6)	52,9
Actifs financiers (moins passifs) ⁽¹⁾	226,7	(1,8)	(349,0)	(27,6)	(97,2)	0,0	15,2	34,8
Transactions futures ⁽²⁾	147,4	(139,4)	41,5	0,5	(33,4)	(92,0)	(158,3)	31,4
Position nette avant gestion	468,7	(252,4)	(148,3)	(24,6)	(128,4)	(113,4)	(238,7)	119,1
Instruments dérivés de change	(354,0)	196,3	178,0	0,0	118,8	79,0	212,3	(211,2)
Position nette après gestion	114,7	(56,1)	29,7	(24,6)	(9,6)	(34,4)	(26,4)	(92,0)

(1) Y compris financements inter-compagnies.

(2) Exposition commerciale prévue sur les six prochains mois.

Les instruments de couverture sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est établie à partir des valorisations réalisées en interne à partir des données de marché et contrôlées avec les valorisations fournies par les contreparties bancaires.

Information sur les notionnels couverts

(en millions d'euros)

31/12/2024	Valeur au bilan		Notionnel ⁽¹⁾	Notionnel par échéance		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
- Contrats de change à terme	0,1	(0,1)	10,8	10,8	0,0	0,0
- Swap de change	4,8	(13,7)	1 230,2	1 230,2	0,0	0,0
- Cross currency swap	0,9	(3,0)	106,5	0,0	106,5	0,0
Couverture de flux futurs						
- Contrats de change à terme	23,3	(46,5)	2 134,3	1 973,6	160,7	0,0
- Option de change	4,5	(3,9)	363,7	363,7	0,0	0,0
- Cross currency swap	0,0	(74,7)	134,9	0,0	0,0	134,9
Couvertures d'actif net						
- Contrats de change à terme	0,0	(7,7)	409,4	274,2	135,2	0,0
- Option de change	0,4	(0,3)	100,2	100,2	0,0	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,4	0,0	26,3	26,3	0,0	0,0
TOTAL	34,5	(149,9)				

(1) Notionnel en valeur absolue.

(en millions d'euros)

31/12/2023	Valeur au bilan		Notionnel ⁽¹⁾	Notionnel par échéance		
	Actif	Passif		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture à la juste valeur						
- Contrats de change à terme	0,0	(0,1)	23,6	23,6	0,0	0,0
- Swap de change	4,6	(4,2)	1 141,3	1 141,3	0,0	0,0
- Cross currency swap	17,0	(1,5)	137,1	0,0	137,1	0,0
Couverture de flux futurs						
- Contrats de change à terme	48,2	(10,0)	1 871,9	1 730,8	141,1	0,0
- Option de change	5,7	(0,9)	372,8	372,8	0,0	0,0
- Cross currency swap	0,0	(68,4)	140,7	0,0	0,0	140,7
Couvertures d'actif net						
- Contrats de change à terme	0,0	(0,5)	195,8	195,8	0,0	0,0
Non éligible à la comptabilité de couverture	0,0	0,0	8,8	8,8	0,0	0,0
TOTAL	75,5	(85,6)				

(1) Notionnel en valeur absolue.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2024 à une variation de chaque devise par rapport à l'euro est la suivante :

Devise	USD	CZK	CNY	GBP	PLN	MXN	JPY
2024	1,04	25,19	7,58	0,83	4,28	21,55	163,06
Hypothèses de variation (Dépréciation devise de risque/EUR)	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Cours après dépréciation	1,09	26,44	7,96	0,87	4,49	22,63	171,21
Impact sur le résultat avant impôt (en millions d'euros)	(7,7)	5,5	2,9	(0,4)	2,3	7,0	(7,3)
Impact sur les autres éléments du résultat global (en millions d'euros)	14,5	(14,6)	23,9	0,0	(6,9)	(8,6)	(1,0)

Ces impacts traduisent d'une part, l'effet en résultat de la variation des cours de change, sur la valorisation au taux de clôture, des actifs et passifs figurants au bilan, net de l'impact de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture éligibles à la couverture de juste valeur ou non éligibles et d'autre part l'effet en capitaux propres, de la variation de valeur intrinsèque des instruments de couverture pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture des flux futurs (cash flow hedge).

32.3 Couverture du risque de taux d'intérêt

FORVIA gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du Groupe, sous la responsabilité de la Direction générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un Comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement.

HELLA gère de façon centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la Direction du financement et de la trésorerie du groupe HELLA, sous la responsabilité de la Direction générale de HELLA.

La variation de juste valeur des instruments de couverture de taux pour lesquels les relations de couvertures ne répondent pas aux critères définis par la norme IFRS 9, ou pour lesquels il n'a pas été choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, est portée directement en autres produits et charges financiers.

Le tableau ci-dessous montre la position de taux du Groupe en fonction de la nature des instruments de bilan et des instruments dérivés (taux fixe ou taux variable). Les actifs financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ; les instruments de couverture de taux comprennent les swaps de taux ainsi que les instruments optionnels qui sont dans la monnaie.

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
2024										
Actifs financiers		4 505,7			0,9		2,8			4 509,4
Passifs financiers	(260,4)	(702,4)	(1 469,6)	(316,0)	(5 287,5)	(1 841,4)	(1 173,2)	(81,5)	(8 190,7)	(2 941,2)
Position nette avant gestion	(260,4)	3 803,3	(1 469,6)	(316,0)	(5 287,5)	(1 840,4)	(1 173,2)	(78,7)	(8 190,7)	1 568,2
Instruments de couverture de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	(317,5)	317,5	(200,0)	200,0	(517,5)	517,5
Position nette après gestion	(260,4)	3 803,3	(1 469,6)	(316,0)	(5 605,0)	(1 522,9)	(1 373,2)	121,3	(8 708,2)	2 085,7

(en millions d'euros)	Moins d'un an		De 1 à 2 ans		De 2 à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
2023										
Actifs financiers		4 282,7			17,0		0,1			4 299,8
Passifs financiers	(613,2)	(1 236,9)	(1 200,6)	(190,0)	(5 471,2)	(1 469,7)	(1 105,5)	0,0	(8 390,4)	(2 896,6)
Position nette avant gestion	(613,2)	3 045,8	(1 200,6)	(190,0)	(5 471,2)	(1 452,7)	(1 105,5)	0,1	(8 390,4)	1 403,2
Instruments de couverture de taux	(137,0)	137,0	0,0	0,0	30,3	(30,3)	(225,0)	225,0	(331,7)	331,7
Position nette après gestion	(750,2)	3 182,8	(1 200,6)	(190,0)	(5 440,9)	(1 483,0)	(1 330,5)	225,1	(8 722,1)	1 734,9

Les *cross currency swaps* taux variable/taux fixe sont inclus dans la position de taux ci-dessus, mais leur valeur au bilan et leurs montants notionnels sont inclus dans la table correspondante des instruments dérivés de change en note 32.2 et non dans la table des instruments de taux ci-après.

Les principales composantes de la dette à taux fixe sont les obligations émises par FORVIA S.E. et HELLA ; la ligne de crédit BEI à échéance 2029 ; une partie du *Schuldscheindarlehen* émis en décembre 2021 et juillet 2024 ; les crédits bilatéraux HELLA en Yen à échéance 2032 et 2033 (voir note 27.3).

La majorité des instruments dérivés de taux en portefeuille au 31 décembre 2024 visent à protéger contre une hausse des taux la part à taux variable du *Schuldscheindarlehen*.

En décembre 2024, FORVIA a mis en place une pré-couverture avec des swaps de taux à départ différé, afin de couvrir une partie de ses émissions futures de dette. Au 31 décembre 2024, cette pré-couverture était d'un nominal de 300 millions d'euros, avec une valeur à l'actif du bilan de 2,8 millions d'euros.

Le détail des notionnels d'instruments de couverture est le suivant :

(en millions d'euros)

	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
31/12/2024					
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	2,2	(7,5)	0,0	217,5	300,0
Swaption	0,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Primes restant à verser	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	3,1	(7,5)	0,0	217,5	400,0

(en millions d'euros)

	Valeur au bilan		Notionnel par échéances		
	Actif	Passif	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
31/12/2023					
Options de taux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Swap taux variable/taux fixe	4,3	(0,6)	137,0	225,0	0,0
Swaption	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primes restant à verser	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	4,3	(0,6)	137,0	225,0	0,0

Une partie de la dette étant à taux variable comme l'indique le tableau de la note 27.4, une hausse des taux courts aurait pour effet d'augmenter les intérêts financiers de la dette.

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse de 100 points de base du niveau moyen des taux d'intérêt par rapport à la courbe des taux du 31 décembre 2024, montrent que l'effet sur le montant des charges de financement nettes (avant impôt) ne serait pas significatif, compte tenu des caractéristiques de la dette et des instruments dérivés existants au 31 décembre 2024.

32.4 Risque de contrepartie sur les instruments dérivés

FORVIA conclut l'essentiel de ses transactions sur produits dérivés avec des banques commerciales faisant partie de son pool de banques, et dont la notation ne crée pas un risque de contrepartie matériel. La prise en compte des conventions de compensation des produits dérivés existants avec les contreparties, est résumée dans les tableaux ci-dessous :

	(a)		(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)	(e) = (c) - (d)
	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
Actifs financiers au 31 décembre 2024						
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dérivés	37,4	0,0	37,4	20,3	0,0	17,1
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	37,4	0,0	37,4	20,3	0,0	17,1

	(a)		(b)	(c) = (a) - (b)	(d) Effet des « autres accords de compensation » (ne répondant pas aux critères de compensation IAS 32)	(e) = (c) - (d)
	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants bruts compensés (conformément à IAS 32)	Montants nets présentés au bilan	Instrument Financiers	Juste valeur des collatéraux financiers	Exposition nette
Passifs financiers au 31 décembre 2024						
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dérivés	157,4	0,0	157,4	20,3	0,0	137,1
Autres instruments financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	157,4	0,0	157,4	20,3	0,0	137,1

NOTE 33 Engagements donnés et passifs éventuels

Engagements donnés

(en millions d'euros)	2024	2023
Redevances à payer sur contrats de location ⁽¹⁾	28,6	70,5
Garanties données au titre de l'endettement financier :		
- hypothèques sur différents immeubles du Groupe	1,9	2,2
Dettes cautionnées	86,4	106,6
Commandes fermes d'immobilisations corporelles et incorporelles	252,7	353,1
Divers	10,5	4,0
TOTAL	380,1	536,4

(1) Les engagements au titre des paiements futurs de loyer correspondent en décembre 2024 essentiellement aux obligations non reprises dans la dette de loyer, telles que les paiements sur des contrats entrant dans le champ des exemptions permises par IFRS 16 et appliquées par le Groupe, ainsi que les paiements futurs sur des contrats dont l'exécution n'a pas encore commencé.

Les échéanciers des redevances à payer sur contrats de location se ventilent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2024	2023
N+1	11,9	22,4
N+2	7,5	11,3
N+3	5,8	10,7
N+4	2,0	6,9
N+5 et au-delà	1,4	19,1
TOTAL	28,6	70,5

Échéances des hypothèques et cautions :

(en millions d'euros)	2024
- à moins d'1 an	41,4
- de 1 an à 5 ans	27,5
- plus de 5 ans	19,5
TOTAL	88,3

NOTE 34 Parties liées

Les transactions entre sociétés consolidées ont été éliminées par le processus de consolidation. Par ailleurs, le Groupe entretient des relations d'affaires avec certaines entités non consolidées ou comptabilisées par mise en équivalence pour des valeurs non significatives.

NOTE 35 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2024 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité exécutif en fonction au 31 décembre 2024 s'élève à 19 573 390 euros dont 1 200 000 euros au titre des jetons de présence, contre 17 382 859 euros dont 703 571 euros au titre des jetons de présence au 31 décembre 2023.

NOTE 36 Honoraires des Commissaires aux comptes

(en millions d'euros)	EY				Forvis Mazars			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	1,4	1,3	20,0%	22,8 %	1,5	1,2	14,3%	14,6 %
Filiales intégrées globalement	4,0	3,8	55,6%	66,7 %	7,7	6,7	73,3%	82,9 %
Certification des informations en matière de durabilité (CSRD)	0,6	NA	7,8%	NA	0,5	NA	4,8%	NA
SOUS-TOTAL	6,0	5,1	83,3%	89,5 %	9,7	7,9	92,4%	97,5 %
Services autres que la certification des comptes								
Émetteur	1,0	0,4	13,9%	7,0 %	0,8	0,2	7,6%	2,5 %
Filiales intégrées globalement	0,2	0,2	2,8%	3,5 %	0,0	0,0	0,0%	0,0 %
SOUS-TOTAL	1,2	0,6	16,7%	10,5 %	0,8	0,2	7,6%	2,5 %
TOTAL	7,2	5,7	100,0%	100,0 %	10,5	8,1	100,0%	100,0 %

Les services autres que la certification des comptes fournis par EY à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

Les services autres que la certification des comptes fournis par Forvis Mazars à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées sont principalement constitués de diligences relatives à l'émission d'attestations, de la déclaration de performance extra-financière, d'audits contractuels et de diligences liées à des projets de désinvestissement, de consultations ainsi que des lettres de confort dans le cadre d'une opération de financement.

NOTE 37 Dividendes

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2024.

Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2024

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
I - SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE			
FORVIA S.E.	France	Société mère	Société mère
Afrique du Sud			
Faurecia Interior Systems South Africa (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Interior Systems Pretoria (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
Faurecia Emission Control Technologies South Africa (CapeTown) (Pty), Ltd	Afrique du Sud	100	100
HELLA Automotive South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	81,59	100
Allemagne			
Faurecia Autositze GmbH ⁽²⁾	Allemagne	100	100
Faurecia Automobiltechnik GmbH ^{(2) (3)}	Allemagne	100	100
Faurecia Automotive GmbH ^{(2) (3)}	Allemagne	100	100
Faurecia Innenraum Systeme GmbH ⁽²⁾	Allemagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Germany GmbH ⁽²⁾	Allemagne	100	100
Clarion Europa GmbH	Allemagne	100	100
FORVIA Germany GmbH ^{(2) (3)}	Allemagne	100	100
HELLA GmbH & Co. KGaA	Allemagne	81,59	100
HELLA Innenleuchten-Systeme GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Fahrzeugkomponenten GmbH	Allemagne	81,59	100
HFK Liegenschaftsgesellschaft mbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Aglaia Mobile Vision GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Distribution GmbH	Allemagne	81,59	100
RP Finanz GmbH	Allemagne	81,59	100
Docter Optics SE	Allemagne	81,59	100
Docter Optics Components GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Werkzeug Technologiezentrum GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Corporate Center GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Holding GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Solutions GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Gutmann Anlagenvermietung GmbH	Allemagne	81,59	100
TecMotive GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Geschäftsführungsgesellschaft GmbH	Allemagne	81,59	100
HELLA Holding International GmbH	Allemagne	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions Germany	Allemagne	100	100
Argentine			
Faurecia Sistemas De Escape Argentina S.A.	Argentine	100	100
Faurecia Argentina S.A.	Argentine	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

(2) Application de la section 264 (3) HGB (Code de commerce allemand).

(3) Application de la section 291 (1) HGB (Code de commerce allemand).

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Australie			
HELLA Asia Pacific Pty Ltd	Australie	81,59	100
HELLA Australia Pty Ltd	Australie	81,59	100
HELLA Asia Pacific Holdings Pty Ltd	Australie	81,59	100
Autriche			
HELLA Handel Austria GmbH	Autriche	81,59	100
HELLA Fahrzeugteile Austria GmbH	Autriche	81,59	100
Belgique			
Faurecia Automotive Belgium	Belgique	100	100
Brésil			
Faurecia Automotive do Brasil, Ltda	Brésil	100	100
FMM Pernambuco Componentes Automotivos, Ltda	Brésil	100	100
HELLA do Brazil Automotive Ltda.	Brésil	81,59	100
Canada			
Faurecia Emissions Control Technologies Canada, Ltd	Canada	100	100
Irystec Software Inc.	Canada	100	100
Chine			
Faurecia Exhaust Systems Changchun Co., Ltd	Chine	51	100
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia - GSK (Wuhan) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Tongda Exhaust Systems Wuhan Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia Honghu Exhaust Systems Shanghai, Co., Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Development (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Qingdao) Exhaust Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (China) Holding Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Guangzhou) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Chongqing) Co., Ltd	Chine	72,5	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Yantai) Co., Ltd.	Chine	100	100
Faurecia (Chengdu) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Nanjing) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Shenyang) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Wuhan) Automotive Components Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Chengdu Faurecia Automotive Syestems Co., Ltd.	Chine	100	100
Faurecia (Yancheng) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
CSM Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	50	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Faurecia NHK (Xiangyang) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Beijing) Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Nanchang) Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia (Chengdu) Automotive Components Manufacturing Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies (Foshan) Co., Ltd	Chine	51	100
Foshan Faurecia Xuyang Interior Systems Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia PowerGreen Emissions Control Technologies (Shanghai) Co., Ltd	Chine	100	100
Shanghai Faurecia Automotive Seating Co., Ltd	Chine	55	100
Changsha Faurecia Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Dongfeng Faurecia Automotive Interior Co., Ltd	Chine	50	100
Borgward Faurecia (Tianjin) Auto Systems Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Automotive Parts (Foshan) CO., LTD.	Chine	100	100
Faurecia (Jimo) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia (Tianjin) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	51	100
Faurecia Yinlun (Weifang) Emission Control Technologies Co., Ltd	Chine	52	100
Tianjin Faurecia Xuyang Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Dongfeng Faurecia (Xianyang) Emissions Control Technologies Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia (Changshu) Automotive System Co., Ltd	Chine	60	100
Faurecia Clarion Electronic Fengcheng Co., Ltd	Chine	100	100
Shenzhen Faurecia Automotive Parts Co., Ltd	Chine	70	100
Faurecia (Haining) Automotive Systems Co., Ltd.	Chine	100	100
Faurecia (Liuzhou) Automotive Interior Systems Co.,Ltd	Chine	50	100
Faurecia Clarion Electronic Foshan Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Chongqing Zhuotong Automotive Interior Systems Co.,Ltd	Chine	50	100
Shanghai Faurecia Automotive Seating component Co., Ltd	Chine	55	100
HUG Engineering Shanghai Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Dongguan) Co. Ltd.	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics (Xiamen) Co. Ltd.	Chine	100	100
Chengdu Faurecia Xuyang Automotive Seat Co., Ltd	Chine	60	100
Zhejiang Faurecia Interior & Exterior Systems Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronic Chongqing LTD	Chine	100	100
Changchun Faurecia Xuyang Display Technology Co., Ltd.	Chine	100	100
Nanjing Faurecia Emission Control Technology Co.,Ltd	Chine	66	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Component Co.LTD	Chine	100	100
Faurecia (Jiaxing) Automotive Systems Co., Ltd.	Chine	100	100
Faurecia CLD Safety Technology (Shenyang) Co., Ltd.	Chine	100	100
FSVAP Electronics (Wuhan) Co., Ltd.	Chine	100	100
Faurecia (Tianjin) Automotive Systems Co., Ltd	Chine	100	100
HELLA Shanghai Electronics Co., Ltd.	Chine	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
HELLA Changchun Tooling Co., Ltd.	Chine	81,59	100
HELLA Corporate Center (China) Co., Ltd.	Chine	81,59	100
Changchun HELLA Automotive Lighting Ltd.	Chine	81,59	100
Beifang HELLA Automotive Lighting Ltd.	Chine	81,59	100
HELLA Trading (Shanghai) Co., Ltd.	Chine	81,59	100
HELLA China Holding Co., Ltd.	Chine	81,59	100
HELLA (Xiamen) Electronic Device Co., Ltd.	Chine	81,59	100
Jiaxing HELLA Lighting Co., Ltd.	Chine	81,59	100
Xian Faurecia Automotive Parts Co.,LTD	Chine	70	100
Changzhou Faurecia Automotive Parts Co.,LTD	Chine	70	100
Changchun FAWSN Faurecia Cockpit of Future System Co., Ltd	Chine	50	100
Faurecia (Jiaxing) Automotive Seating Co., Ltd	Chine	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions China	Chine	100	100
Zhengzhou Faurecia Automotive Parts Co LTD	Chine	70	100
JinHua LEAP Faurecia Automotive Parts Co LTD	Chine	51	100
Faurecia (Shanghai) Automotive Interior Systems Co. Ltd	Chine	100	100
Beijing Hella BHAP Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	100
Hella BHAP (Sanhe) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	100
Hella BHAP (Tianjin) Automotive Lighting Co., Ltd	Chine	40,8	100
Shenzhen Faurecia Automotive Parts System Co., Ltd	Chine	70	100
AnHui Chery Faurecia Cockpit of Future System Co.,LTD.	Chine	51	100
HELLA Nanjing Electronics Co., Ltd.	Chine	81,59	100
Hella BHAP (Changzhou) Automotive Lighting Co., Ltd.	Chine	40,8	100
Faurecia FCM System (shanghai) Co. Ltd.	Chine	100	100
Faurecia Clarion Electronics Asia Pacific Limited	Chine	100	100
Chang Ming Co., Ltd.	Chine	100	100
Clarion (H.K.) Industries Co., Ltd	Chine	100	100
Chine Taïwan			
Covatech Inc.	Chine Taïwan	100	100
Colombie			
Hella Colombia Autopartes S.A.S.	Colombie	81,59	100
Corée du Sud			
Faurecia Korea, Ltd	Corée du Sud	100	100
FCM Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
FAS Yeongcheon	Corée du Sud	100	100
Docter Optics Asia Ltd.	Corée du Sud	81,59	100
HELLA Korea Inc.	Corée du Sud	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions Korea	Corée du Sud	100	100
Danemark			
Amminex Emissions Technology AS	Danemark	100	100
HELLA Gutmann Solutions A/S	Danemark	81,59	100
HELLA A/S	Danemark	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Emirats Arabes Unis			
HELLA Middle East FZE	Emirats Arabes Unis	81,59	100
HELLA Middle East LLC	Emirats Arabes Unis	39,98	100
Espagne			
Asientos de Castilla Leon, S.A.	Espagne	100	100
Asientos del Norte, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Asientos Para Automovil España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Sistemas De Escape España, SA	Espagne	100	100
Tecnoconfort	Espagne	50	100
Asientos de Galicia, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Automotive España, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Interior System España, S.A.	Espagne	100	100
Faurecia Interior System SALC España, S.L.	Espagne	100	100
Valencia Modulos de Puertas, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Pamplona, S.L.	Espagne	100	100
Incalplas, S.L.	Espagne	100	100
Faurecia Holding España S.L.	Espagne	100	100
HELLA España Holdings S. L.	Espagne	81,59	100
Manufacturas y Accesorios Electricos S.A.	Espagne	81,59	100
HELLA S.A.	Espagne	81,59	100
Etats-Unis			
Faurecia Emissions Control Systems NA, LLC	Etats-Unis	100	100
Faurecia Automotive Seating, LLC	Etats-Unis	100	100
Faurecia USA Holdings, Inc.	Etats-Unis	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	Etats-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems, Inc.	Etats-Unis	100	100
Faurecia Madison Automotive Seating, Inc.	Etats-Unis	100	100
Faurecia Interiors Louisville, LLC	Etats-Unis	100	100
Faurecia Interior Systems Saline, LLC	Etats-Unis	100	100
Faurecia Mexico Holdings, LLC	Etats-Unis	100	100
FNK North America, Inc.	Etats-Unis	100	100
Faurecia NAO, Inc.	Etats-Unis	100	100
Clarion Corporation of America	Etats-Unis	100	100
Docter Optics Inc.	Etats-Unis	81,59	100
HELLA Corporate Center USA, Inc.	Etats-Unis	81,59	100
HELLA Electronics Corporation	Etats-Unis	81,59	100
HELLA Automotive Sales, Inc.	Etats-Unis	81,59	100
HELLA Ventures, LLC	Etats-Unis	81,59	100
Faurecia Hydrogen Solutions North America, Inc.	Etats-Unis	100	100
Materi'act Dallas LLC	Etats-Unis	55,4	100
FSVAP USA, INC	Etats-Unis	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
France			
Faurecia Sièges d'automobile	France	100	100
Faurecia Industries	France	100	100
ECSA - Etudes Et Construction de Sièges pour l'Automobile	France	100	100
Siedoubs	France	100	100
Siemar	France	100	100
Faurecia Seating Flers	France	100	100
Faurecia Investments	France	100	100
Trecia	France	100	100
Faurecia Automotive Holdings	France	100	100
Faurecia Intérieur Industrie	France	100	100
Faurecia Systèmes d'Echappement	France	100	100
Faurecia Services Groupe	France	100	100
Faurecia Exhaust International	France	100	100
Faurecia Exhaust Russia Holding	France	100	100
Materi'Act	France	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions	France	100	100
Faurecia Ventures	France	100	100
Faurecia Automotive Composites	France	100	100
Hambach Automotive Exteriors	France	100	100
Hennape Six	France	100	100
Faurecia Clarion Electronics Europe S.A.S.	France	100	100
Clarion Europe S.A.S	France	100	100
Faurecia Hydrogen Solutions France	France	100	100
HELLA S.A.S.	France	81,59	100
HELLA Engineering France S.A.S.	France	81,59	100
FH Services S.A.S.	France	95,4	100
FSVAP Europe	France	100	100
Grande-Bretagne			
Faurecia Automotive Seating UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Midlands, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Fradley, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
SAI Automotive Washington, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies UK, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
Design LED Products, Ltd	Grande-Bretagne	100	100
HELLA UK Holdings Limited	Grande-Bretagne	81,59	100
HELLA Limited	Grande-Bretagne	81,59	100
Hongrie			
Faurecia Emissions Control Technologies, Hungary Kft.	Hongrie	100	100
Clarion Hungary Electronics Kft.	Hongrie	100	100
HELLA Hungaria Kft.	Hongrie	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Inde			
Faurecia Automotive Seating India Private, Ltd	Inde	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies India Private, Ltd	Inde	74	100
Faurecia Interior Systems India Private, Ltd	Inde	100	100
Clarion India Pvt, Ltd	Inde	100	100
HELLA India Automotive Private Limited	Inde	81,59	100
HELLA Emobionics Pvt Ltd	Inde	81,59	100
Hella India Lighting Ltd	Inde	69,5	100
HELLA India autoparts and services private limited	Inde	81,59	100
Indonésie			
FCM Indonesia	Indonésie	100	100
Israël			
Faurecia Security Technologies	Israël	100	100
Italie			
Faurecia Emissions Control Technologies, Italy SRL	Italie	100	100
HELLA S.p.a.	Italie	81,59	100
Japon			
Faurecia Japan K.K.	Japon	100	100
Faurecia Howa Interiors Co., Ltd	Japon	50	100
Faurecia Clarion Electronics Co., Ltd	Japon	100	100
Clarion Lifecycle Solutions Co., Ltd	Japon	100	100
FSVAP Japan Co., Ltd	Japon	100	100
Lituanie			
UAB HELLA Lithuania	Lituanie	81,59	100
Luxembourg			
FORVIA Ré	Luxembourg	100	100
Maroc			
Faurecia Équipements Automobiles Maroc	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Systems Technologies	Maroc	100	100
Faurecia Automotive Industries Morocco SARL	Maroc	100	100
Mexique			
Faurecia Sistemas Automotrices De Mexico, SRL de C.V.	Mexique	100	100
Servicios Corporativos de Personal Especializado, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Faurecia Howa Interior Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	51	100
Electronica Clarion, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
HELLA Centro Corporativo Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
HELLA Automotive Mexico S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
HELLAmex S.A. de C.V.	Mexique	81,59	100
FSVAP Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100	100
GMD Stamping Mexico	Mexique	100	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Norvège			
HELLA Gutmann Solutions AS	Norvège	81,59	100
Nouvelle Zélande			
HELLA-New Zealand Limited	Nouvelle Zélande	81,59	100
Pays-Bas			
ET Dutch Holdings B.V.	Pays-Bas	100	100
HELLA Benelux B.V.	Pays-Bas	81,59	100
Pologne			
Faurecia Automotive Polska S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Walbrzych S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Grojec R&D Center S.A.	Pologne	100	100
Faurecia Gorzow S.A.	Pologne	100	100
HELLA Polska Sp. z o.o.	Pologne	81,59	100
Portugal			
Faurecia - Assentos de Automovel, Lda	Portugal	100	100
SASAL	Portugal	100	100
Faurecia - Sistemas De Escape Portugal, Lda	Portugal	100	100
EDA - Estofagem de Assentos, Lda	Portugal	100	100
Faurecia Sistemas de Interior de Portugal, Componentes Para Automoveis S.A.	Portugal	100	100
Faurecia Aptoide Automotive	Portugal	100	100
Rép. Tchèque			
Faurecia Exhaust Systems, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Automotive Czech Republic, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Interior Systems Bohemia, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Components Pisek, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Interiors Pardubice, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies Mlada Boleslav, S.R.O.	Rép. Tchèque	100	100
Faurecia Plzen	Rép. Tchèque	100	100
Docter Optics s.r.o.	Rép. Tchèque	81,59	100
HELLA Autotechnik Nova s.r.o.	Rép. Tchèque	81,59	100
Roumanie			
Faurecia Romania S.R.L.	Roumanie	100	100
Euro Auto Plastic Systems S.R.L.	Roumanie	50	100
HELLA Romania s.r.l.	Roumanie	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
Russie			
OOO Faurecia Automotive Development	Russie	100	100
Singapour			
HELLA Asia Singapore Pte. Ltd.	Singapour	81,59	100
Slovaquie			
Faurecia Automotive Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100	100
HELLA Slovakia Holding s.r.o.	Slovaquie	81,59	100
HELLA Slovakia Signal-Lighting s.r.o.	Slovaquie	81,59	100
Slovénie			
HELLA Saturnus Slovenija d.o.o.	Slovénie	81,59	100
Suède			
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	100	100
Faurecia CREO	Suède	100	100
Suisse			
Faurecia Switzerland Sàrl	Suisse	100	100
Faurecia Switzerland Group AG	Suisse	100	100
Thaïlande			
Faurecia Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia Emissions Control Technologies, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia & Summit Interior Systems (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	50	100
Clarion Asia (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Faurecia Automotive Parts (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	70	100
FSVAP (Thailand) Co., Ltd	Thaïlande	100	100
Tunisie			
Société Tunisienne d'Équipements d'Automobile	Tunisie	100	100
Faurecia Informatique Tunisie	Tunisie	100	100
Turquie			
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	100	100
Intermobil Otomotiv Mumessillik Ve Ticaret A.S.	Turquie	45,69	100
Uruguay			
Faurecia Automotive Del Uruguay, S.A.	Uruguay	100	100
Vietnam			
Faurecia Vietnam Haiphong	Vietnam	100	100
HELLA Vietnam Company Limited	Vietnam	81,59	100

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
II - SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE			
Allemagne			
InnoSenT GmbH	Allemagne	40,8	40,8
Chine			
Changchun Xuyang Faurecia Acoustics & Soft Trim Co., Ltd	Chine	40	40
Jinan Jidao Auto Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Changchun Faurecia Xuyang Automotive Components Technologies R&D Co., Ltd	Chine	45	45
Dongfeng Faurecia (Wuhan) Automotive Parts Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Qinhuangdao WKW-FAD Automotive Interior Parts Co., Ltd	Chine	50	50
Dongfeng Faurecia (Xiangyang) Emissions Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia Liuzhou Automotive Seating Sales Co., Ltd	Chine	50	50
Chongqing Guangneng Faurecia Interior Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Faurecia (Liuzhou) Emissions Control Technologies Co., Ltd.	Chine	50	50
Wuhan Clarion Kotei Software Technology Co., Ltd	Chine	25	25
Beijing BAIC Faurecia Automotive Systems Co., Ltd	Chine	50	50
Kaishi Faurecia Aftertreatment Control Technologies Co., Ltd.	Chine	35	35
Changchun Hella Faway Automotive Lighting Co., Ltd.	Chine	39,98	39,98
Hella BHAP Electronics (Jiangsu) Co., Ltd.	Chine	40,8	40,8
HELLA Evergrande Electronics (Shenzhen) Co.,Ltd.	Chine	39,98	39,98
HELLA MINTH Jiaxing Automotive Parts Co., Ltd.	Chine	40,8	40,8
Faway Hainuo Automotive Technology (Changzhou) Co., Ltd.	Chine	24,39	24,39
Beijing SamLip Automotive Lighting Ltd.	Chine	19,99	19,99
Hella Faway Automotive Lighting (Tianjin) Co., Ltd	Chine	39,98	39,98
Liuzhou Wuling Automotive Industry Co., Ltd	Chine	50	50
HELLA BHAP (Beijing) Automotive Lightings Sales Company	Chine	40,8	40,8
Espagne			
Componentes de Vehiculos de Galicia, S.A.	Espagne	50	50
Copo Iberica, S.A.	Espagne	50	50
Etats-Unis			
Total Network Manufacturing LLC	Etats-Unis	49	49

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la Société mère dans le capital	% contrôle ⁽¹⁾
France			
Automotive Performance Materials (APM)	France	50	50
Symbio	France	33,33	33,33
Inde			
NHK F. Krishna India Automotive Seating Private, Ltd	Inde	19	19
Basis Mold India Private Limited	Inde	38	38
Italie			
Ligneos Srl	Italie	50	50
Japon			
Faurecia - NHK Co., Ltd	Japon	50	50
Malaisie			
Clarion (Malaysia) Sdn. Bhd.	Malaisie	45	45
Portugal			
Vanpro Assentos, Lda	Portugal	50	50
Turquie			
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi AS	Turquie	50	50

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.



3



A nighttime cityscape featuring several illuminated skyscrapers against a dark sky. In the foreground, a road with a zebra crossing is shown with long-exposure light trails from cars, creating a sense of motion. The overall scene is a blend of modern architecture and urban activity.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

3.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société FORVIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FORVIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

(Note 10 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>La valeur nette comptable des écarts d'acquisition s'élevé à 5 158,7 millions d'euros au 31 décembre 2024. Ces actifs sont comptabilisés dans les six regroupements d'unités génératrices de trésorerie (UGT), correspondant chacun à l'un des secteurs opérationnels avant regroupement du groupe : <i>Seating, Clean Mobility, Interiors, Electronics, Lighting et Lifecycle solutions</i>.</p> <p>Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an, tel que mentionné dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les groupes d'UGT qui correspondent à des ensembles homogènes d'actifs (groupe d'actifs) générant des flux de trésorerie indépendants.</p> <p>Les tests de dépréciation permettent de comparer la valeur comptable des actifs et passifs ainsi regroupés au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession. Une dépréciation est constatée dès que la valeur ainsi déterminée d'un groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable.</p> <p>Les flux futurs de trésorerie utilisés sont issus des prévisions de la direction pour la période 2025-2029 pour les six regroupements d'UGT. Ces prévisions ont été établies au cours du second semestre de l'année 2024 et intègrent des hypothèses de volumes du marché automobile mondial issues de sources externes.</p> <p>Comme mentionné dans la note 10, le test réalisé au 31 décembre 2024 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la valeur des écarts d'acquisition est significative dans les comptes consolidés ; • la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre des tests de dépréciation implique des jugements et estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini, qui sont par nature dépendants de l'environnement économique. 	<p>Nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition de chaque groupe d'UGT, afin d'étudier sa conformité avec la norme IAS 36.</p> <p>Nous avons apprécié, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie. Pour cela nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapproché les éléments pris en compte dans les tests de dépréciation de chaque groupe d'UGT avec les comptes consolidés ; • comparé à des données externes de marché les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT, en particulier les hypothèses de taux d'actualisation, de taux de croissance et de volumes du marché automobile mondial considérées par votre Groupe; • analysé la cohérence des flux prévisionnels avec les flux historiques ; • vérifié les calculs arithmétiques du modèle d'évaluation et rapproché les principales données issues des prévisions de votre Groupe pour la période 2025-2029 pour les six regroupements d'UGT, avec celles incluses dans les tests de dépréciation ; • effectué des calculs de sensibilité sur les valeurs d'utilité déterminées par la direction, en faisant notamment varier le taux d'actualisation, le niveau de marge opérationnelle et les volumes du marché automobile mondial pour évaluer leur incidence. <p>Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux écarts d'acquisition présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.</p>

Comptabilisation des frais de développement et évaluation de leur valeur recouvrable

(Notes 10 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le montant net des frais de développement activés au 31 décembre 2024 s'élève à 3 531,9 millions d'euros.</p> <p>Conformément à la norme IAS 38, les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client et considérés comme des coûts de préproduction pour les pièces série sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles selon les conditions explicitées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Ces actifs sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de cinq ans, sauf cas particulier.</p> <p>Les frais de recherche ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions exposées dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.</p> <p>Comme indiqué dans les notes 10 et 11 de l'annexe aux comptes consolidés, des tests de dépréciation des actifs de frais de développement sont réalisés dès qu'un indice de dépréciation apparaît. Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels affectables à un contrat client, à la valeur actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus sur le contrat, en prenant la meilleure estimation possible des ventes futures.</p> <p>Nous avons considéré la comptabilisation des frais de développement et l'évaluation de leur valeur recouvrable comme un point clé de l'audit pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la valeur des frais de développement activés est significative dans les comptes consolidés ; • la détermination des paramètres utilisés pour la mise en œuvre de tests de dépréciation implique des jugements et des estimations importants de la part de la direction, tels que les flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de marge brute attendu par contrat client qui sont par nature dépendants de l'environnement économique. 	<p>En ce qui concerne la comptabilisation des frais de développement à l'actif, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pris connaissance des procédures mises en place par la direction pour déterminer l'éligibilité à l'activation de dépenses de développement et analysé leur conformité avec la norme IAS 38 ; • réalisé des tests sur un échantillon de contrats clients afin d'apprécier le caractère activable des frais de développement portés à l'actif au regard des conditions de la norme précitée. <p>Concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des frais de développement figurant à l'actif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous nous sommes entretenus avec la direction afin d'identifier d'éventuels indices de dépréciation ; • nous avons pris connaissance de la méthode utilisée par la direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs, et examiné les modalités de sa mise en œuvre ainsi que l'exactitude arithmétique des calculs réalisés ; • nous avons apprécié pour un échantillon de contrats clients ayant fait l'objet d'un test de dépréciation, les hypothèses clés utilisées par la direction dans la détermination des flux prévisionnels de trésorerie. Pour cela nous avons notamment : <ul style="list-style-type: none"> - rapproché les éléments composant la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels affectables à un contrat inclus dans les tests de dépréciation avec les comptes ; - comparé, avec des experts en évaluation d'actifs intégrés dans l'équipe d'audit, les hypothèses clés retenues, en particulier le taux d'actualisation, à des données externes de marché ; - rapproché les données spécifiques, pour un échantillon de contrats clients, telles que les quantités de livraisons prévisionnelles et le prix de vente unitaire négocié par produit, aux documents contractuels conclus avec le client ou aux données externes disponibles, tenant compte le cas échéant des négociations en cours. <p>Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations relatives aux frais de développement présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés.</p>

Reconnaissance et caractère recouvrable des actifs d'impôts différés

(Note 8 « Impôts sur les résultats » de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les actifs d'impôts différés figurent au bilan des comptes consolidés au 31 décembre 2024 pour une valeur nette comptable de 983,8 millions d'euros. Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 266,3 millions d'euros à la clôture.</p> <p>Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporaires ou les déficits reportables, est probable à court ou moyen terme, sur la base des prévisions de la direction.</p> <p>La capacité de votre Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.</p> <p>Sur la base de ces prévisions, votre groupe considère comme probable le recouvrement du solde net d'impôts différés comptabilisé au 31 décembre 2024, soit 717,5 millions d'euros.</p> <p>Nous avons considéré la reconnaissance et le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés comme un point clé de l'audit en raison de l'importance des hypothèses retenues, des jugements de la direction pour la comptabilisation de ces actifs et compte tenu de leur montant significatif dans les comptes consolidés.</p>	<p>Nous avons analysé les hypothèses retenues par la direction pour la reconnaissance et l'estimation des actifs d'impôts différés et leur conformité avec la norme IAS 12.</p> <p>Nous avons, avec des experts en fiscalité intégrés dans l'équipe d'audit, analysé la probabilité que votre Groupe puisse utiliser dans le futur les déficits fiscaux reportables dont il dispose à ce jour, notamment au regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> des impôts différés passifs qui existent dans la même juridiction fiscale et qui pourront être imputés sur ces déficits fiscaux reportables existants, avant leur expiration si applicable ; de la capacité des sociétés concernées, de votre Groupe, à dégager des résultats taxables futurs permettant l'utilisation de ces pertes fiscales reportables, en comparant ces prévisions avec les projections validées par le conseil d'administration. <p>Nous avons en particulier examiné la cohérence des principales données et hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de résultats fiscaux sous-tendant la comptabilisation et le caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables, avec les éléments prévisionnels dont nous disposons par ailleurs, tels que notamment les prévisions du groupe pour la période 2025-2029 présentées au conseil d'administration.</p> <p>Nous avons enfin apprécié le caractère approprié des informations relatives aux actifs d'impôts différés présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société FORVIA par votre assemblée générale du 28 mai 2019 pour le cabinet FORVIS MAZARS et du 17 juin 1983 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2024, le cabinet FORVIS MAZARS était dans la sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la quarante-deuxième année (dont vingt-six années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 28 février 2025

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS

Anne-Laure Rousselou

Grégory Derouet

ERNST & YOUNG Audit

Guillaume Brunet-Moret





Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié FSC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



Conception graphique et réalisation

Contact : FR-Design_KPMGAdv@kpmg.fr

Crédits photo : iLemon.

FORVIA
Inspiring mobility